100
2996

Laporte: curieux étranglement et double rapport d'autopsie

Les questions d'octobre 1970, pages 18 et 19

LE JOUR

Le mercredi 22 octobre 1975 — où nous serons maîtres chez nous

Nuageux • Maximum 12 • 2e année no 193 • 36 pages • 25 cents

Pour "tester" le plan Trudeau

Ottawa a "provoqué" la grève des Postes

page 5







Photos Claire Beaugrand-Champagne

Ces trois travailleurs de la CIL à MacMasterville l'ont échappé belle lors de l'explosion qui devait faire huit morts parmi leurs compagnons de travail. Réal Létourneau, Denis Thibault et Jacques Noiseux venaient de quitter l'usine lorsque l'explosion s'est produite. Ils ont témoigné devant le coroner, hier, de l'absence de sécurité dans cette usine d'explosifs, mais aussi du fait que la CIL venait de leur demander d'augmenter leur rythme de production.

Nos informations en page 3

Ils s'en sont tirés

* Si vous aimez les livres, si vous voulez les conserver, si vous ne savez plus où les mettre . . .
Consultez
LA MAISON DE L'ÉDUCATION
c'est
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES!
TOUS LES STYLES ET 100 MODÈLES VITRÉS
Je désire recevoir votre catalogue ou la visite de votre représentant.....
LA MAISON DE L'ÉDUCATION
10485 boul. St-Laurent
* Montréal, tél.: 384-4844 *

Plan Trudeau

La résistance syndicale s'organise à Montréal

par Gisèle Tremblay

Le Conseil central de Montréal (CSN, 60,000 membres) tenait hier soir au centre St-Pierre-Apôtre une assemblée spéciale, ouverte à la FTQ-Montréal, à l'Alliance des professeurs et aux étudiants, afin d'organiser dans la région la résistance au plan Trudeau de contrôle des salaires.

Dans ses recommandations à l'assemblée, l'exécutif du Conseil central proposait:

- de dénoncer le plan et d'en exiger le retrait;
- d'organiser un ralliement ouvrier pour exprimer cette opposition dans la solidarité;
- de convoquer le Comité régional intersyndical de Montréal, dont font partie la FTQ, la CSN et la CEQ de la région, pour coordonner les moyens d'action, avec les assistés sociaux les chômeurs et les étudiants;
- de sensibiliser les syndicats affiliés aux conséquences du plan Trudeau et de les inviter à maintenir leurs revendications salariales au-delà du plafond imposé.

Au moment de mettre sous presse, l'assemblée n'avait pas encore adopté ces propositions, mais il ne fait aucun doute que l'esprit des syndiqués est à la résistance. Le Conseil du travail de Montréal (FTQ), l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) avaient délégué des représentants.

Cossette-Trudel loue Trudeau

Les ravisseurs de Cross veulent rentrer au pays

L'ex - felquiste Jacques Cossette-Trudel a affirmé au correspondant à Paris de Radio-Canada, M. Jean Charpentier, qu'il désire fortement, ainsi que sa femme, Louise Lanctôt, rentrer dans son pays, le Canada.

Il a ajouté avoir renoncé à ses aspirations séparatistes et ne plus vouloir aujourd'hui que l'indépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis, allant même jusqu'à louer les efforts du gouvernement Trudeau en ce sens.

Cossette-Trudel a dit parler en son nom et en celui de sa femme, mais il a ajouté que les autres membres de la cellule Libération, qui avaient enlevé il y a cinq ans le diplomate britannique James Cross, soit Jacques Lanctôt, sa femme Suzanne, Yves Langlois et Marc Carbonneau, exilés à Paris depuis Cuba, souhaitaient tous rentrer au pays.

On sait que le gouvernement français a refusé d'accorder le statut d'exilés politiques aux ex-felquistes, parce que ce geste aurait pour effet d'assimiler le Canada à une dictature, ce que Paris se refuse à faire. Cossette - Trudel s'est dit en accord avec le gouvernement français sur ce point et il compte sur l'appui du nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier, "lui-même impliqué dans les événements d'octobre", a-t-il dit, pour rentrer prochainement au pays . . . à titre d'enfant prodigue d'un Canada à libérer des USA.

Les thèses idéologiques de Cossette-Trudel en faveur d'un Canada libre de toute domination américaine (dont le Québec ne serait pas séparé) rejoignent celles que défend depuis quelque temps un autre ex-felquiste, Charles Gagnon, leader politique du journal En Lutte.



Jacques Cossette Trudel

Négociateur de la cellule Libération

Me Mergler est mort

par Guy Rochette

Me Bernard Mergler n'est plus. Terrassé par une crise cardiaque, il est mort hier à l'âge de 60 ans.

Les travailleurs québécois et les opprimés politiques de nombreux pays perdent ainsi un de leur plus ardents défenseurs. Toute la vie de cet homme ne fut qu'un long combat contre toutes les formes d'exploitation.

Parler de cet homme n'est pas facile. Non que les choses à en dire ne soient pas nombreuses. Mais bien que l'importance de la lutte que, tout au long de sa vie, il a menée tant au Québec qu'à l'étranger ont tellement d'importance que les qualificatifs journalistiques deviennent rapidement réducteurs.

Me Bernard Mergler fut avant tout un militant. De toutes les luttes des travailleurs au Québec, il n'avait au moment de sa mort qu'un seul véritable désir: la création au Québec d'un parti des travailleurs.

Louiseville, Lachute, Asbestos, Valleyfield, autant d'endroits au Québec où l'exercice de son métier d'avocat se fit au service d'une idée politique: celle de la libération des travailleurs.



Me Bernard Mergler

La réputation de ce militant dépasse de beaucoup nos frontières. Il fut de tous les mouvements de solidarité et de libération nationale: Cuba, Vietnam, Algérie, Chili, Espagne, St-Domingue, etc..

Son long combat pour la solidarité ouvrière et internationale, sa lutte contre l'impérialisme ont aussi fait de lui un ardent défenseur des réfugiés politiques. Nombreux sont ceux qui à Montréal seulement considèrent lui devoir la vie.

Acteur et témoin de nombreuses luttes Bernard Mergler s'apprêtait à rédiger ses mémoires. Malheureusement il emporte avec lui le secret de ses réflexions. Jusqu'à cette crise d'octobre 1970, qui en fit le négociateur de la cellule Libération, et dont l'actualité nous apprenait hier que ses membres voulaient rentrer au pays.

Bernard Mergler ne sera pas exposé. Il y aura jeudi une brève cérémonie intime. Bernard Mergler a toujours cru qu'il y a trop à faire pour les travailleurs et pour la solidarité internationals pour perdre une journée de deuil.

Les travailleurs québécois sont tout de même en deuil.

Trudeau

La Loi permettra des saisies sur les salaires

WINNIPEG (PC) – Les controles fédéraux sur les salaires et les prix n'élimineront pas les grèves, mais tout gain salarial qui dépassera les directives fixées sera retiré par le gouvernement, a expliqué le premier ministre Trudeau, mardi, au cours d'une conférence de presse.

M. Trudeau a précicé que les excédents seraient repris de trois façons: une taxation directe frappant le salarié; un ordre aux compagnies de déduire l'excédent à la source; ou un prélèvement direct de la compagnie même. Il a également annoncé que même si tous les prix ne sont pas surveillés, le comité anti-inflationniste dirigé par M. Jean-Luc Pépin aura le pouvoir d'exiger un avis de hausse des prix sur les principales denrées. Ce pouvoir sera indiqué dans la Loi anti-inflationniste actuellement soumise au Parlement.

Manifestation

La conférence de presse a fait suite à un discours prononcé par M. Trudeau durant un lunch conjoint de Canadian Clubs féminin et masculin. Le premier ministre a été l'objet d'une manifestation bruyante mais ordonnée de la part d'environ 300 employés du Canadien Pacifique, a son arrivée au Winnipeg Inn. Au début, il ne s'est pas occupé des porteurs de pancartes hostiles, mais soudain il s'est avancé parmi eux et leur a parlé brièvement.

La manifestation était dirigée contre les licenciements qui menacent plusieurs de ces travailleurs. Plusieurs membres du personnel d'entretien déplorent le manque de travail parce que le gouvernement a acheté des centaines de wagons-trémies neufs pour CP Rail.

M. Trudeau a déclaré que ces wagons étaient nécessaires pour assurer le transport du grain des fermiers de l'Ouest. Mais l'explication n'a pas satisfait les protestataires, et ils ont chahuté quand il a pénétré dans l'hôtel.

Le premier ministre a rappelé que la nouvelle politique économique prendra tout son sens une fois que les provinces auront fait connaître leur attitude et le rôle qu'elles entendent jouer pour participer à sa mise en vigueur. Il est possible qu'on sache la position des provinces dès cette semaine, à l'occasion de la rencontre des ministres provinciaux des Finances, à Ottawa.

Grèves

Apropos de grèves, M. Trudeau a déclaré que tous les règlements ou accords devront être approuvés par le comité anti-inflationniste, qui verra à déterminer s'ils entrent dans le cadre des directives déjà fixées. Si une compagnie ou une société conclut un accord plus élevé que les directives le prévoient, elles ne seront pas autorisées à utiliser les coûts additionnels pour justifier des hausses de prix, selon les termes de la politique fédérale.

La violence au hockey junior: à qui la faute?
page 31

•

La chronique auto: STP condamné
page 11

•

A la CTCUM, on est encore au point mort
page 7

•

Toupin cède: rachat de concessions à la CIP
page 6

•

Sommaire

L'Automobile 11
La chronique du Québec 10
Ce que Laurent Laplante en pense 9
L'économie 12
Le monde 14
Editorial 20
Vous avez la parole . . .22
Petites annonces 23
Mots croisés 24
Bandes dessinées 26
Vie et culture 27
Horaires 28
Sports 31

au jour le jour

A MONTREAL

- Clinique de sang de la Croix-Rouge: Université McGill, centre universitaire, 3480 rue McTavish, salle de bal, 3e étage, de 10h à 21h.
- Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-sud sous le thème: Education... Problème d'aujourd'hui, à 12h30, à la Salle à manger Yvan Cournoyer, 500, rue Curé Poirier, Longueuil. Conférencier: M. Maurice Chartrand, rédacteur en chef de la Revue Commerce.
- Déjeuner-causerie du Club d'électricité de Montréal, à 12h, à la Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver-Hall, salon Vieux-Montréal.
- Manifestation pour la protection des enfants à l'heure de pointe, organisée par la Petite-Bourgogne/Saint-Henri. Départ à 13h, rues Vinet et Saint-Jacques et rencontre des parents à l'Ecole Sainte-Cunégonde, 2515, rue Delisle.

AILLEURS AU QUEBEC

Cabano: Assemblée générale annuelle du Conseil Forêt de l'Est du Québec, à 9h30, au Centre communautaire. Thème: La rétrocession des concessions, et après?

Deux jours avant l'explosion de McMasterville

La CIL demandait aux travailleurs d'augmenter leur production

par Robert Lévesque

Lundi soir et mardi matin, les 29 et 30 septembre, deux jours avant l'explosion qui devait faire huit morts à la CIL de McMasterville, deux meetings avaient eu lieu au cours desquels des contremaîtres avaient demandé aux travailleurs du département qui devait sauter d'augmenter leur production.

Mardi, veille du drame, le M.I.L. (département où l'on produisait l'explosif Power-Mex) avait enregistré un record de production. Mercredi soir vers sept heures quarante-cinq, trois 5es employés décidaient d'aller à la cafétéria parce qu'ils étaient trop en avance. Quelques minutes après, l'usine explosait.

On n'en sait pas plus, après la première journée de l'enquête conjointe du coroner et du commissaire aux incendies, sur les circonstances et les causes de l'un des pires accidents de travail survenu au Québec. Toutefois, plusieurs témoignages ont mis en lumière l'absence flagrante de mesures de sécurité à l'intérieur de cette usine de la CIL.

Premier à venir témoigner devant le coroner Cyrille Delage, un superviseur de cette compagnie, M. Gilles Le Rousez, a soutenu que la sécurité à la CIL "c'était l'ouvrage de tous".

En effet, devant les questions de Michel Chartrand, qui représente les travailleurs syndiqués de la CIL, M. Le Rousez a admis qu'il n'existait pas d'officier de sécurité à l'usine de McMasterville, et qu'il n'y avait pas non plus de comité conjoint de sécurité patronal-syndical. En fait, il semble n'y avoir aucun programme de sécurité dans cette usine d'explosifs.

M. Le Rousez, un chimiste devenu superviseur il y a trois ans, est en fait l'autorité responsable de la sécurité et de la production au département où travaillaient les huit victimes. Pour toute formation en matière de sécurité, il a avoué avoir suivi un cours théorique de 3 ou 4 heures il y a trois ans, et des cours pratiques sur lesquels il a été très évasif.

Il était aussi chargé de donner des cours sur la sécurité. En fait, il semble rencontrer les employés une ou deux fois par mois sur cette question, mais il n'a pas pu donner d'exemples de choses qu'il enseigne, autres que porter des lunettes sécuritaires et ne pas fumer dans l'usine.

"Etes-vous au courant des arrêtés en conseil et des lois relatives aux établissements commerciaux?", lui a demandé M. Chartrand. "Non", a-t-il sèchement répondu.

On a aussi appris, lors du témoignage de M. Le Rousez, qu'il n'existait aucun mécanisme automatique d'arrêt sur les machines qu'opéraient les travailleurs tués.

Les trois hommes qui travaillaient dans le même département, au soir du premier octobre, et qui ont eu le bonheur de quitter la place pour aller à la cafétéria deux minutes avant l'explosion, ont comparu devant le coroner Delage. Il s'agit de Réal Létourneau, 29 ans, Denis Thibault, 18 ans, et Jacques Noiseux, 30 ans.

Tous les trois affirment n'avoir rien vu ni entendu d'anormal jusqu'au moment de l'explosion. Tous les trois soutiennent que comme seul examen de sécurité on leur a fait remplir un questionnaire à leur entrée dans la compagnie et qu'aucun contremaître ne les a jamais entretenus de questions de sécurité.

Deux d'entre eux ont affirmé avoir déjà trouvé dans les substances qu'ils coulent pour former l'explosif des corps étrangers: une broche d'un pied de long, puis un clou de 2 pouces et demi.

De plus, ils ont souligné que l'infirmerie de l'usine n'est ouverte que de huit heures à seize heures trente. Pour les équipes de nuit, comme pour celles du samedi et du dimanche, il faudrait, en cas c'accident, qu'un gardien appelle un médecin. Le premier octobre, on n'a pas eu le temps d'appeler un médecin pour ces huit travailleurs.

Un comité d'experts prendra deux mois pour se prononcer

(R.L.) – On ne saura que dans deux mois, si jamais on le sait, comment s'est produite cette explosion qui a fait huit morts à la CIL de MacMasterville.

En effet, l'enquête conjointe du coroner et du commissaire aux incendies se fera en deux étapes. La première, qui a débuté hier, permettra d'entendre les témoins visuels du drame de même que les responsables de la compagnie.

Entre-temps, le gouvernement fédéral a mis sur pied un comité d'experts techniques, sous l'empire de la loi des explosifs, et ce sont ces experts qui auront à déterminer la véritable cause de l'explosion du premier octobre.

Le coroner Cyrille Delage prévoit que ce comité sera prêt à venir témoigner devant lui dans environ deux mois.



(Photo Claire Beaugrand-Champagne)

M. Gilles Le Rousez, superviseur du département qui a explosé à la CIL: "La politique de la compagnie est claire: la sécurité, c'est l'ouvrage de tout le monde".



(Photo Claire Beaugrand-Champagne)

Michel Chartrand, qui représente les travailleurs de la CIL à l'enquête du coroner, a soutenu, dès l'ouverture de cette enquête, qu'aucun comité de sécurité n'existait dans les trois usines de la CIL au Québec.



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

Somme reçue hier: $2,668.00

Après les dix premiers jours de la première campagne de financement, le montant souscrit était supérieur de plus de $10,000 au montant atteint aujourd'hui pour la même période. Il ne faut pas s'alarmer outre mesure puisque la campagne actuelle est structurée différemment au niveau des régions ou des comtés. Vendredi matin, les responsables régionaux feront leur rapport au journal. Nous les remercions de leur collaboration.

•••

Des méthodes-pirates, tel qu'en témoigne un lecteur: "Je vous envoie le montant de $10.00, argent que j'ai économisé en ne donnant plus de pourboire à la serveuse de restaurant qui cache Le JOUR sous la pile du Montréal-Matin. Comptez sur le même montant, tant que la situation durera. . ." (J.C.S., Montmagny).

•••

Place à l'humour: La rencontre des journalistes-lecteurs de samedi prochain se déroulera sous le signe de l'humour avec le caricaturiste Berthio et les auteurs de bandes dessinées du JOUR. Nous ne serions pas du tout choqués que le camarade Girard, de La Presse, rende visite à ses confrères, qui l'accueilleront à bras ouverts. La concurrence est une chose; l'amitié une autre...

•••

Au hasard du courrier: "Le JOUR doit ambitionner de devenir d'ici cinq ans, le journal du matin le plus lu au Québec... (J.M. Montréal)... "Nous les dépouillés du régime, nous avons peu de moyens financiers, individuellement, mais nous sommes le plus grand nombre. Et c'est notre force. On les aura un jour ou l'autre..." (H.A. Sainte-Foy).

•••

Depuis le passage au petit format, les ventes en kiosques ont augmenté de dix mille exemplaires par jour dans la région de Montréal. Il est encore trop tôt pour crier victoire, mais si les ventes se maintiennent à cette allure, nous passerons au travers de nos difficultés...

•••

Un journal de Winnipeg vient de suivre l'exemple du Jour en offrant des petites annonces gratuites à ses lecteurs. Petite ombre au tableau: le quotidien de l'Ouest annonce qu'il est le premier journal au Canada à ce faire alors que cette initiative date de plusieurs mois au Jour. Il est vrai que nous sommes au Québec...

•••

Les Métallos exigent une enquête

Une explosion fait plusieurs blessés à l'usine de la CIL à... Brownsburg!

par Louis Fournier

Coïncidence stupéfiante avec l'ouverture de l'enquête du coroner sur la tragédie de la CIL à MacMaserville, une explosion a blessé plusieurs travailleurs dont au moins un grièvement, hier, à l'usine de la Canadian Safety Fuse de la même CIL à Brownsburg près de Lachute, à une quarantaine de milles à l'ouest de Montréal.

Il s'agit, en fait, d'une série d'explosions qui se sont produites dans le département d'assemblage des fusibles, a révélé un porte-parole de la compagnie. Un incendie a éclaté et l'une des victimes, Mme Fay Kennedy, a dû être transportée à l'hôpital Montreal General, souffrant de brûlures au troisième degré, le corps criblé d'éclats de shrapnel.

Le Syndicat des Métallos (FTQ), qui représente les quelque 200 travailleurs de l'usine, a exigé une enquête "complète et immédiate" sur les causes de cette explosion. Les Métallos représentent aussi les 650 ouvriers d'une autre usine de munitions de la CIL située tout près de la première. Les travailleurs ont été évacués aux deux endroits.

M. Raymond Sliger, coordinateur régional du syndicat, a souligné que les métallos de Brownsburg sont actuellement en négociation. Il a révélé que lors d'une séance, au début du mois, ils ont dénoncé l'absence de sécurité dans les deux usines et réclamé une réunion spéciale là-dessus. La compagnie a refusé, selon M. Sliger.
de sécurité et de prévention.

Le porte-parole syndical a indiqué que la CIL refuse depuis longtemps la formation d'un comité de sécurité syndicale: "En fait, elle refuse toute participation du syndicat à la sécurité".

Le droit de grève sera acquis le 15 décembre prochain et l'arrêt de travail est inévitable, affirme M. Sliger, si la compagnie n'acquiesce pas à l'essentiel des revendications ouvrières en matière

La Canadian Safety Fuse, où s'est produite l'explosion d'hier, est gérée par la CIL et possédée conjointement par cette firme et la compagnie Ensign-Bickford du Connecticut. L'autre usine, beaucoup plus grande, est une filiale en propriété exclusive de la CIL, elle-même contrôlée par la multinationale Imperial Chemical Industries (ICI) de Londres.

Bourassa et Saint–Pierre

Les portes du Québec sont grandes ouvertes au capital étranger



QUEBEC (J.K.) – Le premier ministre Bourassa, comme son ministre Guy Saint-Pierre l'avait fait la veille, a annoncé aux investisseurs allemands, en excellent voyageur de commerce, que les portes du Québec sont grandes ouvertes au capital étranger, surtout quand ce capital est détenu par des gens si ingénieux et puissants que, justement, les Allemands. M. Bourassa parlait à Francfort, en Allemagne...

Dans un texte que ne renierait pas un spécialiste américain de ce genre de propagande, M. Bourassa évoque les grands espaces, la petite population, les idéaux québécois, la "French culture", l'accélération de l'histoire, etc...

Il dira, clairement: "La mise en valeur des ressources du Québec exige des capitaux considérables; il est évident qu'une population de six millions d'habitants ne peut à elle seule réunir les capitaux nécessaires".

Et plus loin, cette autre déclaration: "Le Québec a besoin de capitaux étrangers, il entend continuer d'en favoriser la venue chez nous en maintenant sa politique d'ouverture et en continuant de développer ses programmes de prospection et d'accueil".

Les priorités

Le premier ministre, parlant plus souvent en anglais qu'en français, énumère les priorités que le Québec fixe au développement économique.

Ainsi, il note, en premier lieu, le désir de mettre sur pied une industrie de transformation forte faisant appel à une technologie avancée; ensuite, le développement régional.

En troisième lieu, M. Bourassa souligne le besoin d'une transformation locale des ressources naturelles, le désir d'améliorer la balance import-export, l'accroissement de l'emploi et, enfin, le désir de fournir des partenaires aux investisseurs étrangers, que ces partenaires soient de l'entreprise privée ou l'Etat lui-même.

Langue officielle

Le français est la langue officielle du Québec, a longuement insisté le premier ministre, illustrant sans doute son propos par un bilinguisme plus porté sur l'anglais. Le premier ministre a déclaré que: "Quebecers see federalism as a unique mean of ensuing the economic and social growth of Quebec while retaining their French culture" (Traduction libre: "les Québécois considèrent que le fédéralisme est la seule voie qui puisse assurer la croissance économique et sociale du Québec, tout en protégeant la culture française".)

De la vente

M. Bourassa a terminé son discours par un appel frémissant aux capitaux et à la grande compétence technologique des Allemands. Vous êtes ce dont nous avons besoin, leur a-t-il dit et "le Québec peut être une occasion exceptionnelle pour plusieurs de vos industries, de mettre le pied en Amérique du Nord et y décrocher des marchés fantastiques", a conclu le premier ministre.

baa

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

CLASSES DU SOIR

PROGRAMME	Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.
CANDIDATS	Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.
DURÉE	Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.
DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME	En personne jusqu'au 24 octobre 1975 pour la session débutant en janvier 1976
RENSEIGNEMENTS	On peut obtenir l'annuaire en s'adressant au Secrétaire du programme de baccalauréat 5255, avenue Decelles, suite 2042 Montréal, Qué. Tél.: 343-4331

hec

ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL

centraide

la nouvelle fédération des oeuvres.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $72.00 par année $36. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Postes: le fédéral a précipité la grève pour "tester" le plan Trudeau

Tout indique que le gouvernement fédéral a précipité la grève des Postes pour "tester" le plan Trudeau de contrôle des salaires, dont le projet de loi est présentement débattu aux Communes.

En effet, c'est dans des circonstances étranges que la partie patronale a provoqué lundi soir une rupture subite des négociations, au moment où celles-ci allaient bon train: 128 clauses normatives avaient été paraphées en quatre jours de pourparlers intensifs, comparativement à 49 seulement dans les mois précédents.

C'est l'intervention personnelle du ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, qui a tout changé. Il a d'abord, dès samedi, prié les journalistes de se tenir en disponibilité pour une conférence de presse qui n'a finalement eu lieu que dimanche à 18h15.

Les moments clé

Entre-temps, il se rend à la table de négociation dimanche après-midi pour présenter l'ultimatum 4uivant: c'est la fin des pourparlers si le syndicat n'accepte pas sur le champ l'offre salariale finale de $1.70 l'heure en 30 mois, prévue dans le rapport Moisan.

Le syndicat a fait entendre hier à Ottawa l'enregistrement de la dernière conversation téléphonique, lundi soir à 23h20, entre son porte-parole, M. Jean-Claude Parrot, et le représentant patronal, M. Ed Waddington: celui-ci contremande la séance de négociation fixée pour le lendemain mardi à 9 heures, en précisant que le gouvernement entend mettre un terme aux pourparlers si le syndicat n'accepte pas l'offre salariale.

La grève est alors déclenchée dans la nuit et hier à sa sortie des Communes, le premier ministre suppléant, M. Mitchel Sharp, indique que la grève nationale des postiers sera un test pour les mesures anti-inflationnistes du gouvernement.

La grève aurait sans doute éclaté quand même, mais beaucoup plus tard, et sur des objectifs plus limités.

Le scénario

Voici maintenant comment s'est déroulé, chronologiquement, le scénario.

En négociations, généralement, les parties s'empressent de régler d'abord les clauses normatives et gardent pour la fin la question salariale. C'est ce qui se passait à Ottawa depuis la reprise des pourparlers, vendredi.

Samedi matin, M. Mackasey tient la presse sur le qui-vive en annonçant une conférence de presse. Aussitôt, les négociateurs patronaux exigent qu'on aborde la question salariale.

A 15 heures, le syndicat présente donc une contre-proposition où il réduit ses revendications salariales de $3.26 l'heure en un an à $2.73 en 27 mois. La partie patronale refuse de l'entendre et les pourparlers se poursuivent sur les clauses normatives jusqu'à dimanche.

Dimanche, la presse est toujours dans l'attente. M. Mackasey vient présenter son ultimatum, puis la répète publiquement au



Le ministre des Postes du gouvernement fédéral, M. Bryce Mackasey, fut pris à partie par un dirigeant syndical de Windsor, en Ontario, alors qu'il prononçait un discours devant une chambre de commerce locale.

cours d'une conférence de presse limitée. Entretemps, les parties à la négociation reprennent la discussion sans lui et paraphent de nouvelles clauses dimanche soir.

Lundi, les pourparlers reprennent mais achoppent sur le mandat patronal: nous avons des ordres, c'est l'offre salariale ou rien. Le syndicat présente une contre - proposition globale, mais dans la soirée, les négociateurs patronaux refu4ent même de parapher leurs propres propositions ou des recommandations du rapport Moisan. Une rencontre est néanmoins prévue pour le mardi matin.

Après la séparation, toutefois, une série d'appels téléphoniques dont la dernière a été enregistrée, annoncent au syndicat que c'est la rupture. La grève commence dans la nuit.

Mardi (hier), M. Mackasey réagit en disant: "Il n'y a pas une damnée chance ("no chance in the hell") que les postiers obtiennent davantage", alors que la question n'était pas là. Il ajoute que l'offre patronale de 14% sera soumise à la Commission de contrôle parce qu'elle dépasse le plafond imposée. Quant à M. Sharp, il parle d'un "test".

Les postiers se croyaient exemptés de la loi du fait que leur contrat de travail est échu depuis octobre 1974. En outre, leurs dernières augmentations étaient de 3% et 5%, sans indexation sauf un 25 cents l'heure accordé à tous les fonctionnaires. Leur salaire moyen est présentement à $4.29.

C'est ainsi que leur grève est devenue le premier conflit du programme anti-inflationniste.

Les parents demandent une enquête sur la mort de Rui Sa

(Le Jour) – Le comité des parents de l'école Saint-André-Apôtre, où treize enfants furent pris en otages dans un minibus le premier octobre dernier, ont demandé officiellement, lundi, qu'une enquête soit tenue sur la mort du jeune écolier Rui Sa.

En écrivant une lettre aux premiers ministres du Canada et du Québec, de même qu'au président de la Communauté urbaine et au président de l'association des banquiers du Canada, les parents affirment qu'ils ne sont pas satisfaits des explications du directeur de la police de la CUM sur ce drame et ils demandent que tous les faits entourant cette tragédie soient rendus publics.

On se rappelle que l'enquête du coroner Maurice Laniel avait rapidement conclu, sans que l'on entende la version des enfants, à une mort violente sans responsabilité criminelle du jeune portugais qui, selon la version policière, aurait été assassiné par la balle avec laquelle Denis Martel s'était suicidé à la fin de la poursuite spectaculaire dans les rues de Montréal.

Les parents de l'école que fréquentent les enfants qui ont connu ce drame demandent que l'enquête porte sur la chasse organisée par la police de la CUM après le minibus rempli d'enfants et qui a eu pour résultat la mort de Rui Sa.

Le chantier olympique est demeuré paralysé

(G.T.) – Le chantier olympique a été paralysé hier pour la deuxième journée consécutive et il semble qu'il en sera de même aujourd'hui.

La FTQ-construction attendait' hier la réponse des employeurs aux griefs qu'elle avait exprimés la veille; et à moins qu'un miracle ne soit survenu en soirée, c'était, au mpment de mettre sous presse, le mutisme total de ce côté. Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a rappelé dans un communiqué les revendications syndicales: abolition de la "liste noire" confidentielle qui exclut sans justification publique 300 ouvriers du chantier; négociation et publication des motifs d'exclusion qui pourraient subsister pour quelques "indésirables".

Il semble en effet que la liste noire, d'abord conçue pour éloigner des ouvirers au lourd passif judiciaire, se soit vite étendue aux simples militants syndicaux, autant de la CSN que de la FTQ. Mais les responsables des travaux, qui avaient inclus dans leur échéancier une réserve de quatre jours par mois pour les intempéries, constatent la réduction progressive de cette réserve et devront au retour accélérer les travaux.

COURS - CONFÉRENCES DE PARAPSYCHOLOGIE

Télépathie - sur-vie - Matérialisation

Professeur: Professeur, Christian Gordon.
Membre de l'A.S.P.R. et de la T.S.P.R.

1er cours: Mardi, le 28 octobre à 19:30 Heures.
Au: 1215 Boulevard Saint-Joseph est,

RENSEIGNEMENTS: 464-1158

PARTI QUÉBÉCOIS ST-HENRI

SOIRÉE DANSANTE

Samedi 25 octobre 8.00 p.m.

Polyvalente St-Henri
4115 St-Jacques (stationnement)

DEUX ORCHESTRES

ENTRÉE $2.00 ***Bienvenue à tous***

Hausse du salaire minimum: Harvey confirme le retard

(LE JOUR) – Ce n'est pas avant le 15 novembre que le ministre québécois du Travail pourra faire au cabinet ses recommandations au sujet de la prochaine hausse du salaire minimum, a fait savoir M. Gérald Harvey dans un communiqué.

Le salaire minimum est actuellement de $2.60 l'heure et il devait augmenter à $2.92 le 1er novembre suivant les recommandations du rapport Castonguay. Or, la Commission du salaire minimun a opté pour un délai de six mois, rappelle M. Harvey dans son communiqué. Tout indique que le ministre et le gouvernement sont fort heureux de ce délai.

C'est d'ailleurs l'avis de la FTQ qui a émis, hier, un communiqué dénonçant le gouvernement Bourassa qui "maintient dans un état de pauvreté plusieurs centaine de milliers de travailleurs québécois". La FTQ soutient même que si l'on suit à la lettre les recommandations du rapport Castonguay, c'est à $3 que devrait monter le salaire minimum, et ce dès le 1er novembre. Ce salaire doit en effet être indexé au salaire horaire moyen pour l'ensemble des industries au Québec, qui a monté plus que prévu.

Ottawa-Québec

Par ailleurs, le ministre Harvey a rendu publics, hier, les principaux sujets à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres du Travail qui aura lieu jeudi et vendredi, à Ottawa. Le premier point porte éloquemment sur "le rôle des ministres du Travail en période d'inflation". On discutera également de la sécurité et de l'hygiène au travail, des normes de travail et, enfin, de la délicate question des compétences entre Ottawa et les provinces.

Rénovation domiciliaire: subventions insuffisantes

QUEBEC (PC) – Les subventions gouvernementales pour les travaux de rénovation domiciliaire à Québec ne sont pas suffisantes, estime le Groupe de travail sur l'habitation GTH.

En conséquence, on devrait envisager la possibilité d'accorder une aide financière à certains locataires afin de les inciter à demeurer dans leur quartier.

Telle est une des constatations faites par le GTH qui donnait une conférence de presse, mardi, après avoir étudié pendant deux jours le problème de l'habitation dans la région de Québec.

Formé en novembre 1974, ce groupe doit remettre en décembre prochain au ministère des Affaires municipales un rapport complet sur les problèmes d'habitation et de logement au Québec.

De façon générale, le président du GTH, M. Guy Legault, estime que la ville de Québec a un urgent besoin de rénovation domiciliaire. Il a rappelé que 62 pour cent des logements de la ville ont été construits avant 1950, et que la mise en chantier de nouveaux logements a baissé considérablement en 1975 par rapport à 1974.

Enfin, M. Legault ne s'est pas offusqué outre mesure de la contestation dont son comité a été victime de la part de gouvernements populaires de locataires de la vieille Capitale, lundi.

Selon M. Legault, les locataires ont souvent raison d'être frustrés de ce que plusieurs études antérieures sur les problèmes de logement n'ont débouché sur aucune solution concrète.

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain, l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF) et divers comités de citoyens ont boudé, lundi, les travaux de la commission Legault, prétextant que les conclusions de cette commission d'enquête sont déjà biaisées en faveur des propriétaires d'appartements et contre les locataires.

Deux des 9 membres du comité Legault sont des agents immobiliers et des représentants de l'Association des construicteurs de maisons.

La Commission Scolaire Régionale Salaberry

requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

1—Technique de commerce (dactylo et tenue de bureau)
1—Mathématiques (Secondaire IV Polyvalente Arthur-Pigeon Cté. Huntingdon)
1—Construction (Secteur professionnel, Arthur-Pigeon, Cté. Huntingdon)
1—Français (Secondaire V)
2—Orthopédagogues Secondaire I et II (Récupération français et maths.)
1—Anglais (Suppléance de 4 mois, à partir du mois de décembre)
1—Enfance inadaptée
3—Suppléants pour l'année scolaire 75-76

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le **31 octobre 1975** *au:*

SERVICE DU PERSONNEL
115, rue St-Charles
Valleyfield, Québec

COLLÈGE AHUNTSIC

Offre d'emploi
POSTE À POURVOIR

Enseignant (à temps plein)
TECHNIQUES DU GÉNIE CIVIL ET GÉODÉSIE

Nature du travail:

Enseigner dans le domaine des techniques géodésiques, **programme 230.02,** en particulier la **photogrammétrie et la topométrie.**

Qualifications requises:

—Un premier grade universitaire en sciences appliquées dans une discipline pertinente ou une formation équivalente
—Une expérience pertinente de travail dans le domaine sera appréciée

Traitement:

Selon le décret tenant lieu de convention collective

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur ***curriculum vitae au Service au Personnel, Local 14,*** *le plus tard le* ***27 octobre 1975*** *à l'adresse suivante:*

CEGEP Ahuntsic
Les Services au Personnel
9155 rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 9Z9

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Suite Pages 16–17

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services

d'un ENSEIGNANT

en initiation à la technologie

niveau secondaire II

Lieu de travail:

École secondaire Tortelier, Port Cartier.

Matière:

L'initiation à la technologie est une discipline de culture générale faisant l'étude du processus qui se déroule depuis la manifestaion d'un besoin jusqu'à la réalisation et l'utilisation des objects techniques imaginés et fabriqués par l'homme pour satisfaire ce besoin. Ce cours doit amener l'élève à pouvoir:

1. interpréter à sa façon et dans ses mots le phénomène d'évolution de la technologie à travers les âges.
2. décrire dans ces grandes lignes le processus par lequel l'objet technique partant d'un besoin devient une réalité propre à satifaire ce besoin.
3. montrer que l'objet technique ne peut fonctionner que par l'application du principe scientifique que l'homme a découvert.

Exigences:

Diplôme technique plus expérience de travail.

Salaire:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

le plus tôt possible.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner à frais virés au:
SERVICE DU PERSONNEL

418 - 968-9901

ou faire parvenir leur candidature à:

Les services du personnel
30, rue Comeau
Sept-Iles, Qué.

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU
recherche les services de praticiens intéressés
à travailler dans les domaines suivants:

FAMILLE, secteur anglophone à Longueuil
JEUNESSE à Laprairie, St-Hubert, Longueuil, Granby
MILIEU SCOLAIRE élémentaire et secondaire à Valleyfield, Châteauguay, St-Hyacinthe, Vaudreuil, Laprairie, Granby, Longueuil.
CONSULTATION MARITALE, expertise pour la garde d'enfants à Longueuil
ACCUEIL en milieu bilingue à Cowansville
HOSPITALIER, évaluation et placement à St-Jean, Longueuil, St-Hyacinthe - Optat auprès des toxicomanes à Valleyfield, pyschiatrie adulte poste temporaire d'une durée de 6 mois à Longueuil
PROBATION à Valleyfield et St-Hyacinthe

Ces postes requièrent une formation universitaire ou collégiale en travail social de préférence ou une formation universitaire en sciences humaines pour certains postes et une expérience allant de 0 à quelques années.

La rémunération est conforme à la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Chef de service - gestion du personnel
C.S.S. RICHELIEU
201 Place Charles-lemoyne
Longueuil

ou communiquer à 651-1700 poste 300

Le conflit demeure entier à la CTCUM

par Gisèle Tremblay

Complètement passé à l'oubli depuis le retour au travail imposé par la loi, le conflit de la Commission de transport (CTCUM) n'en demeure pas moins entier:

- les 1,700 employés d'entretien ont rejeté lundi soir à 63% le rapport du conciliateur rendu public vendredi dernier;
- les 300 employés de bureau n'ont pas encore été convoqués en assemblée, leurs dirigeants syndicaux hésitant à s'y résoudre car ils jugent inacceptables quatre points importants du rapport de conciliation.

Le conciliateur, M. Raymond Leboeuf, n'aura donc pas trop du prolongement de mandat qui lui a été accordé jusqu'à la semaine prochaine. Les employés d'entretien souhaitent la reprise de la conciliation et l'exécutif des employés de bureau compte reprendre les pourparlers sur les quatre points litigieux avant de soumettre le tout aux membres.

Quant à la CTCUM, elle accepte la recommandation salariale du conciliateur, soit une hausse de 33% en deux ans, en tout point identique à ce qu'ont reçu les chauffeurs et les caissiers.

A l'assemblée des employés d'entretien lundi, seuls 250 syndiqués étaient présents. Les responsables du syndicat avaient recommandé le rejet du rapport de conciliation.

D'autre part, en effet, l'offre salariale équivaut à la moitié de la revendication syndicale. D'autre part, elle est faite en pourcentage (17% pour la première tranche), tandis que le syndicat exige une augmentation uniforme pour tous, de manière à réduire l'écart entre les plus hauts et les plus bas salariés.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, que le conciliateur garantit totalement en cas de changement technologique, le syndicat juge insuffisant l'accord de principe de la CTCUM et attend des textes clairs.

Bref, tout est maintenant lié à la reprise de la conciliation; en cas d'échec, la loi impose l'arbitrage.



A LeRoyer

Une situation intenable

"Les étudiants adultes et les professeurs chargés de leur enseigner sont considérés par la commission scolaire Jérôme-Le Royer comme du cheap labor".

L'exaspération des professeurs et des élèves du centre de formation pour adultes Alfred-Richard de la commission scolaire Le Royer est à son comble. Le professeur qui nous lance ces affirmations explique que la situation est présentement intenable.

Absence totale de matériel didactique, locaux vétustes et insuffisants, aucune sécurité d'emploi pour les enseignants. Ces lacunes affirment les professeurs rendent impossible l'application des nouvelles méthodes pédagogiques proposées par le ministère de l'Education.

Mais il n'y a pas que cela. Huit des 12 enseignants du centre qui se refusaient à signer une espèce de contrat social avec le nouveau directeur sont maintenant menacés de congédiement et les quelque 200 étudiants adultes qui suivent ces cours qui sont en même temps leur unique moyen de subsistance, voient leur année scolaire menacée.

Le nouveau directeur si l'on en croit les professeurs veut leur imposer des conditions de travail tout à fait inacceptables. Aussi demandent-ils sa démission. Il n'y a selon eux à peu près rien qui puisse le forcer à négocier ce qu'il voudrait imposer par la force puisque les professeurs des cours de formation pour adultes ne sont pas syndiqués.

POUR MAINTENIR UNE PRESSE LIBRE AU QUEBEC
PARTICIPEZ A LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU JOUR

1 A titre individuel (en envoyant votre chèque ou mandat poste directement au journal Le Jour.

2 En organisant une souscription dans votre milieu de travail et auprès de vos amis (entreprises, institutions d'enseignement, associations, syndicats, ministères, etc). Voir le responsable de votre région ou communiquer directement au JOUR avec M. Yvon Tremblay.

3 En prêtant votre concours aux bénévoles de la campagne (responsable M. Yvon Tremblay journal LE JOUR).

4 En nous fournissant vos suggestions pour l'amélioration du quotidien national des Québécois. etc. (Ecrire: le directeur, journal LE JOUR).

Le JOUR

387 Boul. Lebeau, Montréal 379 - Tél: 331-8961

mon journal du matin!

avec Félix... avec Yvon... soyez des nôtres, nous serons plus

PLUS

OBJECTIF: $250,000.

Responsables de la campagne dans les différentes villes ou régions du Québec.

Région de Montréal: Louis de Noncourt et Yvon Tremblay 514-658-4145 331-8961
Sorel et région: Pierrette Laforest 514-742-3328
Drummondville: Mme Francine Jutras 819-477-2914
Sherbrooke et région: Claude Forgues 819-563-4937
Pontiac-Témiscamingue: Mme Lucie Bernier 819-629-2531
Abitibi-est: Mme Pauline Vachon 153A Lasalle, Val d'Or 819-825-5049
Rouyn-Noranda: Louis-Philippe Laurendeau 819-762-5543
Hauterive: Adrienne Lessard 418-589-8303
Baie-Comeau: Alcide Lafrenière 418-296-2961
Outaouais: Antoine Tittley 819-777-1883
Québec: Mme Isidore Ouellette 418-626-6925
Latuque: Jean-Yves Caron 819-523-3776
Rimouski, Gaspésie: Louis Marie Dubé 418-723-8227
Grand-Mère: Mlle Suzanne Dumont 819-538-5104
Nicolet: Mme Audette Touchette 819-293-4080
Cap de la Madeleine: M. Yvan Maheu 819-379-6473
Trois-Rivières: Jean-René Savard 819-375-5105
Shawinigan: Jean-Pierre Guay 819-536-5526
Victoriaville: Mme Doris Isabelle 131 Edouard Victoriaville 819-369-9343
Ste-Hyacinthe: Augustin St-Georges 819-773-4457
Mégantic-Compton: Robert Cardinal 819-875-3541
Comté de Johnson: Marcel Théberge 514-569-8050
St-Jérôme: Maurice Hébert 514-430-4866
Châteauguay: Reynald Rioux 514-692-2326
Laurentides, Labelle: Jean-Louis Hudon 819-623-4950
Sept-Iles: Denis Perron 418-968-5044
Waterloo, Jacques Lemire 514-539-2131
Alma: Jean-Claude Dallaire 418-662-3752
Val Morin - Val David - Ste-Agathe Pierrette Drolet 819-326-4189
Granby: Georges Rivard 60A Lajeunesse 514-372-3101
Farnham: Madeleine Roy 380 St-Hilaire 819-293-4072
Comté d'Iberville (Sabrevois, Henriville et environs) Conrad Bourassa 514-347-1785
Iberville (Ville): Gilles Bouthillier 514-347-2541
St-Jean: Jérôme Proulx 514-346-5301
Marieville: Mme Marguerite Leclair 514-466-3119
Gagnon: Laurent Bouchard 418-532-6205
Shefferville: Georges Poirier 418-585-3782
Port-Cartier: Jacques Desjardins 418-766-2457
Chicoutimi, Jonquière, Bagotville, Port-Alfred: Louis Angers 418-543-6642
Comté de Huntingdon, Roger Boileau (Ste-Martine) 514-427-2538
Lachute: Yves Bégin 514-562-4323
Joliette: Rachel Nadeau 514-759-4472
Michel Couillart 418-724-2797
LaSarre: André Pelchat 819-333-4668 819-333-4500
Ste Eustache, St-Marthe, Deux Montagne, Pointe Calumet, St-Janvier: Mme Jacqueline Marois 514-473-0065

Toupin cède

Le gouvernement rachète deux concessions de la CIP

(Le JOUR-PC) – Le nouveau ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Normand Toupin, s'est finalement rallié à l'offre de son prédécesseur, M. Kevin Drummond, pour le rachat des deux concessions forestières de la CIP sises sur les rivières Pentecôte et Outaouais.

Le rachat d'une valeur de $2,321,842 a été accepté par M. Toupin qui a signé un contrat avec la Compagnie internationale de papier lundi soir. Un arrêté en conseil avait été adopté par le conseil des ministres le 4 juin dernier fixant le rachat à ce même prix.

Le porte-parole du Parti québécois, député d'un des deux comtés concernés, M. Lucien Lessard, avait dénoncé ce prix à maintes occasions, estimant que les Québécois payaient trop cher pour des forêts qui avaient été surexploitées par une compagnie multinationale et qui ne valaient presque plus rien. M. Toupin faisait valoir hier que ces forêts n'avaient été exploitées qu'à 30 pour cent de leur capacité.

A sa nomination en juillet dernier, M. Toupin avait suspendu le versement de la compensation à la CIP afin d'étudier plus à fond ce montant décidé par son prédécesseur Kevin Drummond.



Normand Toupin (photo A. Desilets)

Le nouveau ministre des Terres et Forêts a également déclaré qu'il entend poursuivre la politique de son prédécesseur. L'opération de rachat des concessions forestières durera jusqu'en 1982, a-t-il dit, et elle coûtera $70 millions aux contribuables québécois.

De plus, le ministre des Terres et Forêts a révélé:

– qu'un plan de gestion est mis sur pied pour administrer les concessions rachetées;

– que l'émission des permis de coupe aux compagnies de pâtes et papier sera limitée aussi longtemps que les surplus de bois accumulés par les scieries ne seront pas épuisés;

– que la compagnie d'Auteuil Lumber, première compagnie papetière à faire racheter sa concession forestière, a intenté une poursuite de $4 millions contre le ministère des Terres et Forêts;

– que la Canadian International Paper et le ministère des Terres et Forêts avaient signé, lundi soir, un contrat de rachat des concessions forestières de Rivière Pentecôte et de l'Outaouais pour $2 millions.

Pour vivre normalement au Québec

"Sauvons notre langue"

REDONNONS AU QUÉBEC
SON VRAI VISAGE FRANÇAIS

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

DEVENEZ MEMBRE DE SOUTIEN DU MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

AGISSEZ MAINTENANT !
DEMAIN PEUT ÊTRE TROP TARD !

ENVOYEZ VOTRE $2.00 AUJOURD'HUI MÊME

(LJ 22-10-75)

NOM:_____

ADRESSE:_____

VILLE:_____ CTE:_____

CARTE DE MEMBRE:____ MONTANT TOTAL:____

Adresser le tout à:
MOUVEMENT QUEBEC FRANCAIS
1182 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

Amiante: les grévistes de la Carey au travail

TRING JONCTION (PC) – Les quelque 400 travailleurs de la compagnie Carey Canadian de Tring-Joncton, sont finalement retournés au travail, hier.

Contrairement aux 3,135 autres mineurs de la région de Thetford-Mines, ces syndiqués de la CSN avaient refusé, en fin de semaine dernière, de retourner à la mine avant que l'employeur n'ait négocié le règlement de 52 griefs déposés avant le déclenchement de la grève.

Leur syndicat a toutefois essuyé une fin de non-recevoir catégorique de la compagnie, qui a exigé que les syndiqués s'en tiennent à la procédure de règlement des griefs et soumettent leurs plaintes à un tribunal d'arbitrage en cas de mésentente entre les parties.

C'est par un vote de 195 voix contre 82 que les mineurs ont accepté, lundi soir, de mettre fin à la grève qui durait depuis sept mois et demi.

Papier: paralysie avant 2 semaines

(PC) – M. Aurèle Ferlotte, vice-président pour la région atlantique du Syndicat canadien des travailleurs du papier, a prédit hier la fermeture presque complète de l'industrie canadienne des pâtes et papiers d'ici à deux semaines.

Exception faite des usines de la Colombie-Britannique, où des injonctions ont obligé les ouvriers à reprendre le travail, la plus grande partie de l'industrie est déjà touchée. La paralysie sera complète lorsque les 5,000 travailleurs des sept usines des provinces atlantiques quitteront leur travail dans les deux prochaines semaines.

Peu après la rupture des négociations avec l'usine McMillan Rothesay de Saint-Jean, M. Ferlotte a déclaré qu'une grève serait déclenchée "pas plus tard" que jeudi midi.

M. Ferlotte, qui a retardé sa conférence de presse d'une heure, pour tenter un dernier effort de négociation avec Mc Millan Rothesay, a accusé les usines d'avoir produit d'importantes réserves, en préparation de la grève, au lieu de négocier un accord équitable.

Il a salué l'accord provisoire signé avec l'usine Irving Pulp and Paper de Saint-Jean, le premier que signera le syndicat au cours de cette ronde de négociations.

en bref

Pointe Bleue: un incendie fait 42 chômeurs

Quarante deux employés ont été réduits au chômage dans la nuit de dimanche à lundi, à la suite de l'incendie qui a complètement détruit l'usine "Les cèdres de la Rivière Bleue", à Pointe Bleue. Cette petite localité est située dans le comté de Temiscouata, à 110 milles au nord-est de Québec.

Le feu a éclaté vers une heure, et s'est rapidement propagé à toute la construction, qui a été réduite en cendres en moins de deux heures, malgré les efforts des pompiers de la région.

Loi 52: les indemnités attendent toujours...

Aucune indemnité n'a encore été versée aux victimes d'amiantose ou de silicose, en vertu du bill 52, qui devait entrer en vigueur le jour de sa sanction, le 27 juin dernier. "Il s'agit d'un retard inexcusable", a déclaré dans un communiqué M. Lucien Lessard, du Parti québécois. Ce retard met en lumière, "une fois de plus, tant l'inefficacité et la mauvaise volonté de la Commission des accidents de travail que l'incurie et l'incompétence du gouvernement Bourassa", a-t-il dit. M. Lessard a souligné que la CAT refuse de reconnaître la validité des certificats émis par des médecins du Mount Sinaï et qu'elle oblige les travailleurs de l'amiante à se soumettre aux examens de médecins agréés par elle.

Munroe chahuté à Winnipeg

Le ministre du Travail, M. John Munroe, qui se trouvait lundi soir à Winnipeg pour discuter du programme anti-inflation avec des responsables de la Fédération du travail du Manitoba, a été accueilli à son arrivée à la salle de réunion par une manifestation de travailleurs protestant contre les menaces de licenciement au Canadien pacifique. Plus de 750 travailleurs seront en effet licenciés vendredi aux établissements Weston à Winnipeg. Le ministre a déclaré après la réunion qu'il aborderait ce problème au cours d'une réunion du cabinet, mais il n'a pas été en mesure de faire des promesses concernant la non-application de ces menaces de licenciement.

M. Jack Sinclair, président de la section de Winnipeg des travailleurs du Canadien pacifique, a déclaré peu après qu'il n'était pas optimiste quant aux chances des travailleurs d'éviter d'être mis à pied.

Québec: un maire satisfait

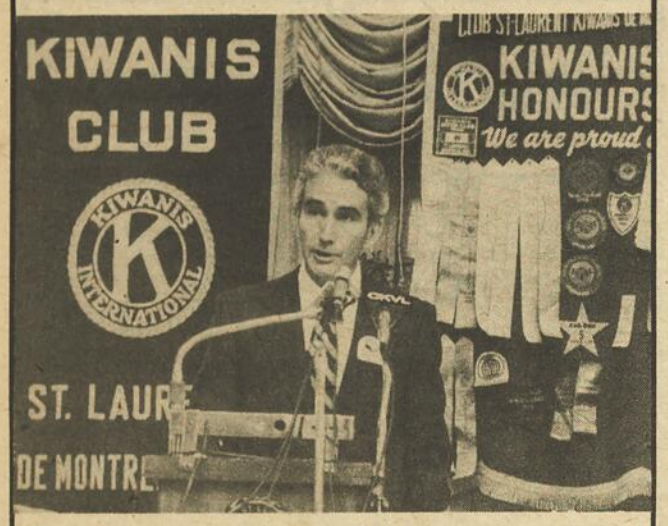
Le maire de Québec, M. Lamontagne, refuse d'admettre que le développement de sa ville s'est fait sans planification, comme l'a affirmé récemment le président de la Commission d'aménagement de Québec, l'urbaniste Jean Cimon. Devant un groupe de philanthropes de la ville réunis lundi, M. Gilles Lamontagne a déclaré que "rares sont les villes du Québec qui ont autant et aussi bien été planifiées", et que cette planification deviendra évidente quand les morceaux de l'ensemble seront reliés.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Centraide ou centralisation?



P.A. Nadeau, vice-président de la Campagne Centraide 1975, annonçant devant un club Kiwanis les résultats de la campagne au 15 octobre...

C'est avec crainte et tremblement que les responsables de dizaines d'oeuvres de charité québécoises ont accepté il y a quelques années de se rapprocher des fédérations d'oeuvres mises sur pied par les anglophones ou les Juifs. Ceci n'empêcha d'ailleurs pas leurs représentants de conclure des ententes généralement fort peu favorables à la collectivité francophone. Dans l'ensemble, en effet, les sommes mises à la disposition des milieux francophones étaient, par capita, très nettement inférieures à ce dont pouvaient bénéficier les milieux anglophones ou juifs. Et le rapprochement des différentes fédérations ne corrigea en rien ces iniquités.

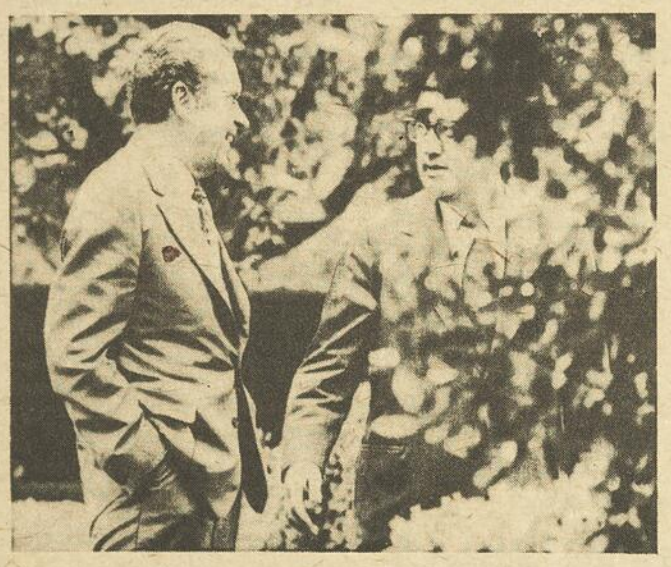
Mais la suite des événements réservait des surprises encore plus désagréables. Aussitôt qu'une structure en coordination réapparut, des bureaucrates firent sentir leur présence. Aujourd'hui, elle est si nette que Centraide appartient, semble-t-il, beaucoup plus à ses technocrates qu'aux organismes qui l'ont créé.

Ce glissement se fait sentir à divers indices. L'incroyable prolifération des postes administratifs à l'intérieur de la "centrale" est typique du grossissement que subissent les entreprises bouffées par la technocratie. Les postes évalués à $20,000, $30,000, voire $40,000 se comptent par dizaine dans le secteur administratif de Centraide. A cela s'ajoute, à titre de corollaire inévitable de la bureaucratisation une frénésie de la norme et du contrôle qui dépasse l'entendement. Ce culte du rapport en six copies se justifie d'autant moins de la part de Centraide que la "centrale" n'est rien de plus que la créature des organismes regroupés. Pourtant, au lieu de fonctionner strictement à partir des voeux exprimés par les organismes-membres. Centaide en arrive aujourd'hui à exiger des oeuvres plus de rapports que la centrale n'en fait à ses patrons.

Rapidement, ca glisse vers l'étape ultime: Centraide prétend maintenant définir, sans grande consultation des organismes-membres, les priorités d'ensemble. On recueille environ $9 millions parce que plus de cent organismes ont accepté de s'intégrer à l'intérieur d'une seule sollicitation, mais on s'apprête à faire la distribution des fonds recueillis d'une manière qui concorde assez mal avec ce que les membres escomptaient. Si un virage doit se prendre, ce qui n'est pas impossible, il faut tout de même que ce soit avec l'accord des membres. Sinon cela ressemble étrangement à de la fausse représentation ou encore au fédéralisme inacceptable qu'on nous impose aujourd'hui. Centraide ne semble pas le savoir.

Et maintenant, M. Drummond?

Le 3 octobre, le bureau du ministre de l'Agriculture émettait un invraisemblable communiqué de presse où l'on apprenait, au bout d'une page et demie de pénible lecture, que "le ministre avait enclenché son processus de réflexion". D'ici quelques semaines, le ministre Drummond ferait enfin connaître sa politique au sujet des petits abattoirs. Si on ne comprenait pas le communiqué, on comprenait assez bien l'attitude prudente du ministre: le rapport de la CECO était imminent et il était assez normal que le ministère l'attende avant de faire son lit. Le rapport est maintenant public et il est loin de constituer une charge contre les petits abattoirs. Alors?



A mi-chemin

Paraît-il qu'Henry Kissinger a téléphoné à l'ancien président américain Richard Nixon pour lui présenter ses excuses. M. Kissinger, on le sait, avait profité d'un banquet au Canada pour passer à son voisin de table des propos fort peu élogieux au sujet de M. Nixon. Les propos en question avaient été recueillis par un micro induscret et publiés par un journaliste alerte. D'où, la rougeur au front de M. Kissinger. Les journaux nous rapportent que M. Nixon, après avoir entendu les excuses du cher Henry, lui a dit tout simplement: "Ne vous en faites pas trop avec cela, Henry. Je sais comment ces choses-là arrivent". Ce que les journaux négligent de nous rappeler, c'est qu'en effet M. Nixon doit savoir ce que c'est que de déblatérer dans le dos des gens: les divers enregistrements révélés pendant l'affaire du Watergate nous ont montré, en effet, un Nixon pleinement capable des pires grossièretés et des plus méprisables déloyautés. Il aurait été mal pris pour critiquer M. Kissinger trop vertement.

Là où ça fait mal

Le programme d'assistance-médicaments ne couvrira plus les produits pharmaceutiques des compagnies Mowatt & Moore, Mowatt & Moore-Merit et Québec pharmaceutiques. Vous pouvez, si vous le voulez, les acheter encore, mais ne demandez pas au gouvernement de vous les rembourser. Pourquoi cette décision? Tout simplement parce que les prix fixés par ces entreprises different un peu trop de ce que les autres entreprises demandent pour des médicaments analogues. Ce genre de mesure pourrait, à condition qu'on y revienne constamment et fermement, ramener un certain nombre de commerçants à la raison.

Finies les éloges funèbres

On remarquera avec quelle aisance M. Trudeau fait ses adieux à ses lieutenants. Il n'est guère dans sa nature, semble-t-il, de manifester plus d'une minute un quelconque regret. Si M. Marchand s'aiguille vers la voie de garage, M. Trudeau participe, certes, à la lugubre soirée d'adieu où les libéraux déclinants se sont rappelés avec un sanglot dans la gorge le temps de leurs audaces intellectuelles et politiques. M. Trudeau, cependant, n'entoure alors M. Marchand que des propos stéréotypés qu'on aurait pour un quelconque président de compagnie à qui on offre la traditionnelle montre en or. Quand M. Juneau subit une défaite inattendue, M. Trudeau signale aux Canadiens qu'ils viennent de se priver des services d'un homme extrêmement valable, puis il passe à un autre genre de propos. Si M. Juneau songe à l'entreprise privée, des dizaines de portes, affirme M. Trudeau, lui sont ouvertes, et c'est sans aucun doute parfaitement exact. Mais pourquoi affirmer aussi vite que la carrière politique de M. Juneau vient de se terminer? Et que dire de la "simplicité" avec laquelle M. Trudeau s'est séparé d'Eric Kierans, de Bryce MacMackasey, de John Turner?



Trudeau: adieu M. Juneau, et bonne chance... (caricature par Berthio)

cartes professionnelles

BERNARD LANDRY
avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

Marcel Jacob md.

Y. Bélanger, d.d.
denturologiste

1396 ouest rue Ste-Catherine
(angle Bishop)
suite 409
Montréal
871-8005

TÉL.: 669-4141
L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.
ANDRÉ BUJOLD
SERVICE 24 HEURES

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul Leduc C.A.
Tél.: 432-4397
Denis Labelle, C.A.
384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec

la chronique du québec

par Jacques Guay



Radio-Québec, vaches édentées et chenilles

Cabano

Urgence communication

Des corps intermédiaires de Gaspé à La Pocatière ont décidé de former un conseil régional des Communications pour étudier les problèmes de diffusion de l'information dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, l'une des sinon la région la plus dépourvue au Québec.

Le mouvement a vu le jour à la suite des audiences de Radio-Québec dans la région et s'est fixé comme priorité d'obtenir de cet organisme qu'il s'y implante. Il attend même une réponse du P.D.G. Yves Labonté d'ici le 25 octobre.

Selon M. Yves-Marie Gagné du Réseau populaire du Témis (un regroupement de 18 comités de citoyens) Radio-Québec avait promis de former des comités régionaux avant la fin août et on n'en a jamais réentendu parler.

Autre son de cloche

Rejoint par Le JOUR, le responsable des Relations publiques de Radio-Québec, Antoine Normand, affirme qu'il s'agit d'une méprise. Radio-Québec a bien eu l'intention, il y a quelques mois, de créer un service de productions régionales mais le projet a été mis sur la glace à la suite des audiences publiques qui ont débuté dans les régions en avril dernier.

Il a décidé d'attendre désormais la synthèse de cette consultation qui prendra fin à Montréal dans 15 jours avant d'examiner de nouveau ce projet. Le rapport de synthèse doit être remis au début 1976.

Une entrevue accordée à TV-Hebdo par un porte-parole en l'absence du directeur de la programmation, en voyage à Cannes, serait la cause d'une interprétation erronée des intentions de Radio-Québec.

Du pain sur la planche

Le nouveau conseil régional des communications a donc du pain sur la planche. Mais LE JOUR peut, jusqu'à un certain point, le rassurer. M. Normand promet que Radio-Québec va clarifier la situation avec les gens du Bas-Saint-Laurent Gaspésie d'ici la fin octobre.

Bref Radio-Québec à Rimouski, ce n'est pas pour demain la veille.

Saint-Augustin

La population, connais pas

Comme d'habitude, ni le ministère de l'Industrie, ni la Communauté urbaine de Québec, n'ont daigné participer, lundi soir, à une assemblée d'information des citoyens de Saint-Augustin. Cette fois même l'attaché de presse, Françoys Roberge, a brillé par son absence, jugeant sans doute, enfin, qu'un attaché de presse n'est pas un ministre.

D'autre part un professeur des sciences agricoles de Laval, l'agronome Jean-Marc Girard, a souligné que si jamais l'aluminerie se concrétise la ferme expérimentale de l'Université devra déménager et repartir à zéro après avoir investi des millions à Saint-Augustin.

Des vaches édentées

Il a rappelé qu'à Arvida et à l'Isle Maligne où sont situées des usines de l'Alcan, les vaches perdent leurs dents et maigrissent.

Mais on en reparlera du fluor et de ses effets ainsi que des conséquences d'un agrandissement d'un parc industriel dans une zone agricole, ce soir, à 8 hres, au sous-sol du magasin Métro, à Saint-Augustin, alors que le conseil consultatif de l'environnement tiendra sa première audience.

Le maire humoriste

Quant au maire de Québec, Gilles Lamontagne, prenant la parole devant un club philantropique (que le Soleil n'identifie pas) il a reproché aux aménagistes de la CUQ d'avoir négligé l'aspect économique et de "rêver de la campagne en ville".

À l'instar d'Alphonse Allais, le maire de Québec rêve, sans doute, davantage de villes à la campagne. Alphonse Allais, lui, était un véritable humoriste.

Valcartier

La drôle de guerre

Attention automobillistes, les blindés perdent leurs chenilles. Le 10 octobre dernier un lieutenant de la Sûreté du Québec, Roland Pleau, se tuait près de Valcartier après avoir été heurté par véhicule militaire qui venait de perdre une chenille.

Lundi dernier, en plein dans le parc des Laurentides, à 18 milles de l'Étape, raconte Le Soleil, un autre de ces véhicules, de neuf tonnes et de type "Lynx" perdait une chenille alors qu'il roulait en convoi. Le "Lynx" circulait à trente milles à l'heure et il a eu le bon réflexe de rentrer dans le fossé plutôt que de traverser la route.

UN CORONER EN MAUDIT.

Le coroner Armand Drouin, qui enquête sur la mort du lieutenant Pleau, l'a mal pris: "S'il veulent" égrener leurs véhicules, qu'ils le fassent chez eux, pas sur nos routes. S'ils ne sont pas peureux, qu'ils ne mettent pas la vie des automobilistes en danger.

Mieux encore. Vers 20 hres, lundi, un automobiliste se plaignait à la S.Q. d'avoir croisé un véhicule blindé qui se promenait "sans lumières" sur une route secondaire près de la base militaire de Valcartier.

Disparu le lynx

Dépêché d'urgence une auto-patrouille de C.S.Q. ne frappait que du vent. Le "lynx" était déjà rentré dans sa tanière.

En plus d'avoir surveiller les orignaux, les automobilistes devront désormais prendre garde aux "lynx" de l'armée canadienne.

Si cette dangereuse invasion continue faudra-t-il que la Sûreté du Québec décrète des mesures de guerre?

entre nous

STE-MARGUERITE CE N'EST PAS I.T.T. — L'ancien ministre des Terres et Forêts, Kevin Drummond, lorsqu'il a été nommé, avait peine à distinguer un érable d'une épinette.

Le nouveau, Normand Toupin, confond, semble-t-il, un bûcheron et le président de la Consol-Bathurst, un village qui se veut forestier et Rayonier-Québec.

On ne fait plus de concessions aux grosses compagnies, on n'est pas pour en faire à des simples québécois qui se battent pour survivre dans des villages qu'ils ne veulent pas abandonner.

Durant des années les gouvernements leur ont demandé de cultiver des carottes dans des sols et sous un climat davantage propices, et comment, aux conifères.

Et alors qu'ils pourraient, enfin, envisager de vivre de la forêt, de leur forêt, on leur dit qu'il n'est surtout plus question de leur rendre les anciens lots boisés repris par la couronne.

Il y a ceux qui ont eu la chance d'acquérir des lots boisés et ceux qui devront demeurer des coupeurs de bois pour les autres.

Le problème c'est que dans plusieurs villages il ne reste pas assez de lots boisés privés pour assurer la survie même de la collectivité. L'État n'a qu'à attendre que les derniers résistants partent pour agrandir les terres de la couronne.

Il n'y aura pas de place pour des fermes forestières en nombre suffisant pour assurer la survie des anciennes colonies. Donc, fermons-les.

Le ministre Toupin a longtemps permis qu'on nous vende du cheval pour du boeuf, il devra éviter maintenant de nous passer des sapins.

Québec

Des locataires mécontents

Les groupes populaires de Québec ont décidé de boycotter les audiences du comité Legault créé, en avril dernier, par les ministères de la Justice et des Affaires municipales pour analyser la situation du logement au Québec.

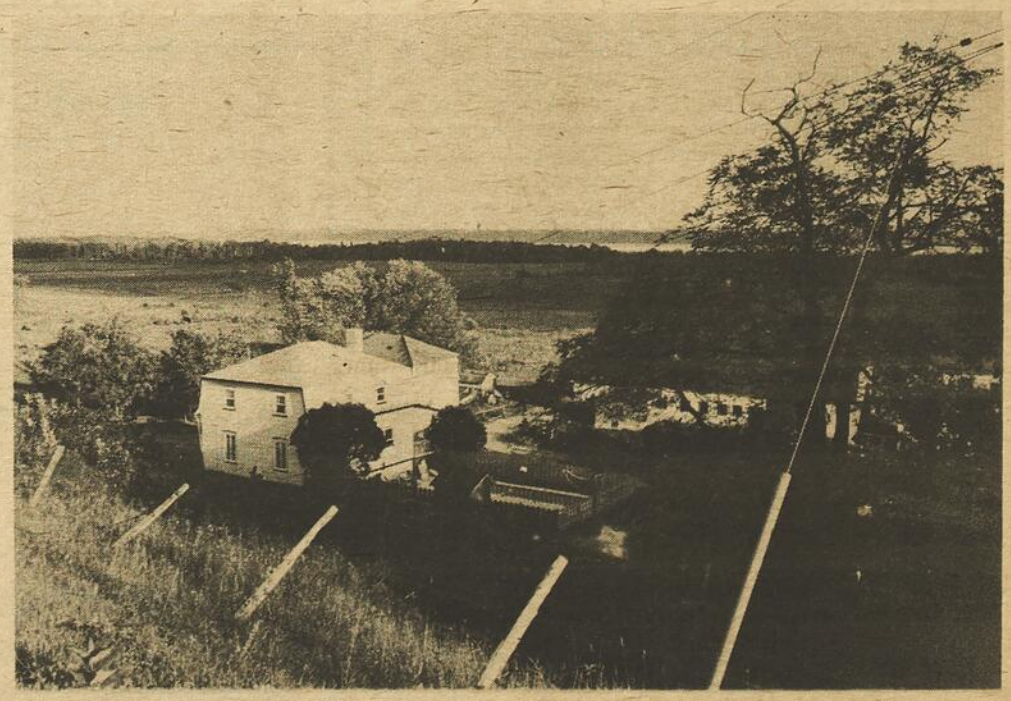
Le comité, en tournée à travers la province, siège à huis-clos. Le groupement des locataires du Québec métropolitain, le comité des citoyens de l'aire 10, l'ACEF de Québec et le comité des citoyens de Saint-Sauveur affirment qu'il n'est pas représentatif des locataires qui forment la majorité de la population.

Selon le porte-parole des groupements populaires, Robert Houde, le comité Legault n'est composé que de hauts fonctionnaires et de représentants de la finance, du marché de la construction et des municipalités.

Il ne fait, selon M. Houde, que renforcer les politiques gouvernementales, laissant aux promoteurs le soin de développer le secteur de l'habitation et analyser les profits des propriétaires sans tenir compte de la capacité de payer des locataires et la qualité des logements.

Le groupement des locataires affirme qu'il a déjà présenté assez de mémoires qui sont restés sans réponse et qu'il ne tient pas à perdre plus de temps avec un comité purement consultatif.





NON À L'EXPROPRIATION—La ferme de M. Roch Rochette, ci-haut, sera détruite si la C.U.Q. persiste dans sa décision d'agrandir son parc industriel à même les meilleures terres de la région.

auto LA BELLE PROVINCE questions et réponses

par l'Association pour la protection des automobilistes (APA)

STP condamné...aux USA!

Il y a maintenant deux ans que l'APA a critiqué la compagnie STP à cause de sa publicité mensongère au sujet de son additif pour l'huile. Nous avions même déposé une plainte, à cette époque, auprès du ministère fédéral de la Consommation. A ce jour, Ottawa n'a pas bougé.

Heureusement, les Américains ne sont pas aussi peureux envers la compagnie STP. Récemment, la *Federal Trade Commission* (l'homologue américain de notre ministère fédéral de la Consommation et des Corporations) a imposé des sanctions très sévères à la compagnie STP aux Etats-Unis. La FTC a exigé que la compagnie cesse de faire les déclarations publicitaires suivantes sur l'efficacité de son produit OIL TREATMENT:

1) STP peut prévenir les défauts mécaniques ou des réparations si le produit est utilisé régulièrement; 2) Peut guérir ou remédier aux défauts mécaniques; 3) Peut éliminer la friction ou l'usure; 4) Peut agir comme antigel dans l'huile, ou aidera les voitures à démarrer plus facilement par temps froid; 5) Le produit est nécessaire pour obtenir une meilleure lubrification de l'huile qui se trouve déjà dans le moteur; 6) Le produit lubrifie mieux que l'huile ordinaire seule.

La FTC a également obligé STP à cesser de faire les déclarations suivantes sur la qualité de son produit STP GAS TREATMENT:

1) Le produit peut faire une mise au point du moteur ou éliminer les mise au point du moteur; 2) Le produit nettoie ou peut aider au nettoyage du moteur (sans préciser qu'elle partie du moteur il peut nettoyer).

STP a été obligé, finalement, de distribuer une copie de la condamnation émise par la FTC à chacune de ses "divisions" et à chacun de ses dirigeants, agents, représentants ou employés engagés dans la conception ou l'approbation de sa publicité.

Nous espérons que le ministère de la Consommation à Ottawa bougera à son tour et que les Québécois ne seront pas obligés de se fier aux Américains pour assurer leur protection au Québec...

Un vendeur d'auto qui a (enfin) compris

Le concessionnaire de voitures *A.L. Robert,* de Montréal, a finalement accepté de collaborer avec l'APA à la suite des nombreuses plaintes reçues chez nous. Le concessionnaire s'est engagé à régler les problèmes de ses clients et même à régler hors cour toutes les poursuites. L'APA espère ainsi que la réputation de A.L. Robert pourra s'améliorer parce que, dans le passé, nous ne recommandions pas ce garage. Il s'est d'ailleurs mérité une évaluation de "trois citrons" dans l'édition 1976 de *"Roulez sans vous faire rouler"!*



STP: des déclarations publicitaires mensongères . . .

Le courrier des lecteurs

Entre bonnes mains avec Allstate?

Question: Je vous envoie copie de l'estimation de mon garage et de l'estimation de la compagnie d'assurance ALLSTATE au sujet d'un "hit and run". Comme vous pouvez le constater, il y a $1,232.75 de différence à mon désavantage. De plus, on m'a envoyé un chèque de $593.12 24 heures après ma rencontre avec ALLSTATE. Ce chèque, malgré mon désaccord, a été fait à mon nom et au nom d'un de leurs garages suggérés.

Voilà en bref les merveilleux services que nous offre la compagnie Allstate! Il n'y a pas à redire, avec Allstate nous sommes entre bonnes mains.

Un lecteur de Montréal

• *Réponse:* Je transmets copie de votre lettre immédiatement à Mme Lise Bacon, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, qui enquêtera sur votre plainte. Je dois vous dire que l'APA a reçu plusieurs plaintes contre la compagnie Allstate et qu'elle n'est pas recommandée dans le livre *"Roulez sans vous faire rouler"*, édition 1976. Allstate a poursuivi l'APA et a obtenu une injonction interdisant à l'APA de faire du piquetage devant son bureau. Nous, à l'APA, croyons que toutes les plaintes contre la compagnie Allstate peuvent être réglées par l'étatisation de l'assurance-automobile au Québec.

Tout automobiliste ayant des problèmes est prié de communiquer avec l'Association pour la protection des automobilistes (APA) à l'adresse suivante: APA, C.P. 117, Station E, Montréal. Tél.: (514) 273-2477. Cette chronique est rédigée par le président de l'APA, M. Philippe Edmonston, en collaboration avec les avocats de l'Association.

Le groupe "Aide aux sinistrés" interroge:

Que fait Montréal pour les victimes d'incendies?

(LE JOUR) – Parce qu'il y a au moins 3,000 Montréalais victimes d'incendies chaque année et que la grande majorité d'entre eux n'ont alors aucune aide, les autorités doivent, de toute urgence, créer un service d'hébergement pour sinistrés. Un HLM devrait être dans le cadre d'un projet financé comjointement par les autorités municipales et les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

C'est ce qu'a réclamé, hier, l'Aide aux sinistrés d'incendies, un groupe bénévole mis sur pied il y a deux ans dans le Sud-Ouest de Montréal. "Faudra-t-il encore un autre week-end rouge avant que la ville prenne ses responsabilités?", a lancé le porte-parole du groupe, M. Jean Pilon, qui rappelle l'approche de l'hiver, époque fertile en incendies.

Sur la foi de l'expérience vécue par son groupe depuis 24 mois, M. Pilon soutient que l'aide apportée aux victimes d'incendies est "absolument ridicule", que ce soit de la part de la ville, de l'aide sociale, des services communautaires ou des compagnies d'assurances.

Les incendies, rappelle-t-il, touchent surtout les familles défavorisées qui habitent des logements qu'on ne peut que qualifier de taudis. On y trouve souvent des fournaises en mauvais état mais les propriétaires s'en "fichent royalement".

Selon l'Aide aux sinistrés d'incendies, Montréal pullule de véritables "nids à feu". On a cité notamment en exemple un ensemble de taudis situés rue Magnan, dans l'est de la ville, et propriété de Mme Marie-Anne Langlois. Plusieurs vieillards, a-t-on dit, habitent là-bas dans des conditions moyenâgeuses. "La ville est au courant depuis longtemps mais elle ne fait rien", a dit M. Pilon.

Conclusion du groupe: "Montréal, la ville des Olympiques, est aussi celle des sinistrés d'incendies et, aussi, celle des sinistrés sociaux et politiques".

Aux abonnés de l'Île de Montréal

Tant que le service postal ne fonctionnera pas normalement, veuillez acquitter vos factures d'électricité **non par la poste,** mais à une banque, une caisse populaire ou à l'un des bureaux d'affaires de l'Hydro-Québec.

Nous désirons vous rappeler que le «*montant dû après échéance*» sera exigible, si le paiement de la facture n'a pas été fait à la date d'échéance, et à l'un des endroits mentionnés ci-dessus. Nous apprécions votre collaboration.

l'économie

en bref

Nutribec achète une filiale de Robin Hood grâce à la SDI

QUEBEC (PC) – La Société de développement industriel du Québec versera une subvention de $168,000, sous forme de remboursement d'intérêt, à un groupe d'hommes d'affaires de Québec qui vient de se porter acquéreur de la division québécoise de la compagnie Supersweet, une filiale de Robin Hood Multifoods.

La transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, touche l'usine de fabrication de concentrés et de farines pour animaux, à Québec, et la meunerie Supersweet de Montréal.

Par la suite de cette transaction, les nouveaux propriétaires ont formé une compagnie, Nutribec Inc. et ont décidé de transférer la fabrication de concentrés actuellement faits à Montréal à l'usine de Québec.

Nutribec Inc. a obtenu un prêt de $450,000 de la compagnie Roynat et la SDI s'est engagée à remettre 70 pour cent des intérêts remboursables sur ce prêt, chaque année et pour cinq ans, jusqu'à concurrence de $168,000.

M. Adrien Caron, de Québec, est le président de la nouvelle compagnie dont le capital autorisé est de $1 million.

La presse d'entreprise se dote d'un nouvel exécutif

Le Cercle de la presse d'affaires du Québec qui regroupe des journalistes de la presse spécialisée et d'entreprise vient de se donner un nouveau Conseil d'administration pour le terme 1975-77. Le Cercle entend intensifier son action auprès d'autres organismes de presse par une sensibilisation de ses membres à des contacts et des échanges professionnels. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre, au premier plan, Lydia Basil, de Télé-Direct, président; Guy Sarrazin, de Bell Canada, vice-président; Lise Tourangeau, de CIL, trésorière; à l'arrière, Boris-V. Volkoff, de Radio-Canada et Doris Demers, de l'Hydro-Québec, administrateurs; Daniel Dubeau, de l'Hydro-Québec, président ex-officio; et Jean Lebeau, de BCN, secrétaire général. N'apparaît pas sur la photo, François Aubin, de la SEBJ, administrateur.



Deuxième puissance commerciale au monde

"L'Allemagne traite le Canada en pays sous-développé"

—André Raynauld

par Donat Valois

FRANCFORT (PC) – Le commerce entre le Canada et l'Allemagne fédérale ne correspond ni à la place qu'occupent les économies de ces deux pays ni aux compétences que le Canada a su acquérir dans de nombreux domaines.

Cette constatation a été faite, mardi, à Francfort, par le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld, conférencier au colloque "Le Canada et le Québec, partenaires de l'Allemagne fédérale, pour l'essor industriel". Cette rencontre, qui groupe plusieurs centaines d'industriels et d'hommes d'affaires canadiens, québécois et allemands, a débuté officiellement mardi matin et doit prendre fin demain après-midi. Le premier ministre Bourassa et son ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, y participent.

M. Raynauld a fait remarquer que les échanges germano-canadiens représentent à peine un pour cent de la totalité du commerce respectif de ces pays alors qu'ils sont la deuxième (Allemagne) et la sixième puissances commerciales du monde.

Il est étonnant de -onstater que pour beaucoup d'entre vous, a dit M. Raynauld, le Canada ne constitue qu'un immense réservoir d'énergie et de matières premières et que l'on doive le considérer comme un simple exportateur de produits bruts.

Produits finis

Rappelant que presque la moitié des ventes canadiennes aux Etats-Unis et 40 pour cent du total des exportations à l'étranger sont constituées de produits finis, le conférencier a précisé que, malgré un certain progrès au cours des dernières années, moins de 15 pour cent des ventes canadiennes à l'Allemagne fédérale relèvent de cette catégorie.

M. Raynauld a déploré que la balance commerciale canadienne soit depuis longtemps déficitaire au profit de l'Allemagne et que l'écart allait en s'accentuant, suite à une progression des exportations allemandes au Canada plus rapide que celle des ventes canadiennes.

M. Raynauld a admis qu'une progression avait été enregistrée dans les deux sens – progression qui toutefois, selon lui, est attribuable en bonne partie à la hausse des prix – mais il a souligné que le Canada n'est toujours que le 22e client de l'Allemagne de l'Ouest et son 20e fournisseur.

Le président du CEC a aussi fait remarquer que l'analyse de la structure des échanges de ces deux pays montre que les trois quarts des exportations canadiennes sont constituées de produits bruts ou peu transformés, alors que les ventes allemandes correspondent pour les deux tiers à des produits finis, et pour un tiers à des produits semi-finis.

C'est, en ce qui nous concerne, a-t-il dit, une structure commerciale de pays en voie de développement puisque cinq postes représentent à eux seuls près de 80 pour cent de nos expéditions et qu'il s'agit, par ordre d'importance, des minerais, de pâte à papier et de papier journal, de produits agricoles non transformés essentiellement des céréales et des produits oléagineux, de métaux non ferreux et de bois d'oeuvre.

Ventes allemandes

Quant aux ventes allemandes faites sur le marché canadien, elles sont constituées majoritairement de véhicules automobiles, de machines outils, de produits chimiques et des produits sidérurgiques.

Plus tôt, M. Raynauld avait parlé des besoins du Canada en matière d'investissements étrangers et de sa volonté d'en diversifier davantage la provenance. Il a souligné l'importance des capitaux américains (plus de 70 pour cent du total des investissements étrangers faits au Canada) et britanniques (plus de 10 pour cent), mais il a dit qu'elle diminuait par rapport à celle des capitaux étrangers provenant de l'Europe du marché commun et du Japon. Entre 1968 et 1972, a-t-il rappelé, les investissements américains et britanniques ont progressé respectivement de 30 et 47 pour cent, mais ceux du Japon et de l'Europe des six ont été multipliés par trois et par deux.

Le président du CEC a noté que les investissements ouest-allemands au Canada avaient plus que doublé durant cette période, passant de $257 millions à $646 millions, mais il a soutenu qu'ils étaient encore faibles et loin de correspondre à son potentiel économique.

"Montréal, ce marché de 80 millions de personnes"

Le PDG du CN

FRANCFORT, Allemagne de l'Ouest (PC) – Le président et directeur général du Canadien national a déclaré hier devant 400 importants hommes d'affaires allemands, que la province de Québec représente pour eux un investissement de choix.

M. Robert Bandeen est l'un des nombreux hommes d'affaires canadiens à participer à une conférence économique de deux jours organisée par le gouvernement du Québec et son conseil de l'industrie. La rencontre a pour but d'encourager les investissements allemands au Canada, et en particulier au Québec.

"Le Canada et le Québec offrent des perspectives intéressantes, si on les compare aux autres occasions d'investissements", a déclaré M. Bandeen, qui est économiste.

Pour justifier son optimisme, M. Bandeen a expliqué que l'Hydro-Québec est déjà le plus important producteur d'électricité au Canada avec deux nouvelles centrales, la Manicouagan et la Baie James, dont la construction n'est pas encore parachevée.

"Cet approvisionnement grandissant d'électricité offre à l'industrie québécoise une source d'énergie qui, une fois en marche, sera protégée contre les pires aspects de l'inflation et l'épuisement des ressources.

Le marché américain

M. Bandeen a aussi fait remarquer que l'usine de transformation qui s'installe au Québec n'a pas besoin de rechercher intensément les marchés.

"Plus de 80 millions de personnes vivent dans un rayon de 600 milles de Montréal, y compris l'un des marchés les plus riches du monde, le nord-est des Etats-Unis. On ne doit donc pas se surprendre que les investissements dans le secteur de transformation se soient accrus de 36.6 pour cent l'an dernier au Québec", a précisé M. Bandeen.

Le conférencier a parlé avec enthousiasme des stimulants offerts aux investisseurs par les gouvernements fédéral et provincial.

COUPON D'ABONNEMENT

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐ $18 pour 3 mois $32 pour 6 mois $60 pour 12 mois

Renouvellement ☐ Edition du samedi seulement $15 pour 12 mois

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Tél. _____

Aucun abonnement n'est remboursable

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

Le contrôle des prix et revenus

Andras parle des bénéfices nets de cinq ans comme base de calcul

MONTREAL (PC) – Les salaires sont plus faciles à contrôler que les prix, mais cela ne signifie pas qu'ils ne feront pas tous deux l'objet de restrictions, dans le cadre du programme anti-inflation annoncé par le gouvernement, a déclaré, mardi, M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre.

"Nous savons qu'il est beaucoup plus facile, en théorie du moins, de contrôler les augmentations salariales. Mais cela ne veut pas dire que nous devons laisser tomber les bras sans essayer de contrôler aussi les prix", a-t-il déclaré au département des relations industrielles de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

L'association avait invité M. Andras à expliquer le programme du gouvernement à une conférence intitulée: "L'Organisation des entreprises dans un monde en changement".

"Nous n'avons jamais prétendu que le programme était parfait", a déclaré le ministre, faisant allusion aux difficultés qui président au contrôle des prix. "La règle générale est que les augmentations de prix ne devraient pas dépasser l'augmentation des frais de production. Et si ceux-ci baissent, les prix doivent baisser aussi", a souligné M. Andras.

Pas de sanctions

Néanmoins, si une compagnie accroît sa marge de bénéfices nets ou son profit par unité de production au-delà des limites fédérales, en raison d'une "augmentation inattendue de sa productivité", elle ne subira aucune sanction.

Le ministre a ajouté que si une usine de pâtes et papiers ne pouvait pas calculer le prix de revient de chacun de ses produits sur la base du dollar, elle devait se baser sur la moyenne des bénéfices nets réalisés au cours d'une période de cinq ans. La commission anti-inflation aura le droit d'aviser les firmes des règles à adopter et des méthodes différentes pourront être appliquées selon les opérations à effectuer au sein d'une même entreprise.

"Il existe des détails que je ne souhaite pas aborder maintenant parce que leurs aspects juridiques et leurs mécanismes n'ont pas encore été définis clairement", a précisé le ministre, qui a ajouté: "le gouvernement a appelé ses recommandations "directives de base" parce qu'il est disposé à en modifier les détails techniques après consultations avec les gouvernements provinciaux, les syndicats, les hommes d'affaires, et la commission anti-inflation".

"C'est pourquoi je m'indigne quand j'entends M. David Barrett en Colombie-Britannique, et M. Ed Broadbent à Ottawa, prétendre que le programme du gouvernement est défavorable aux travailleurs", a conclu M. Andras.



M. Robert Andras, ministre de l'Immigration, est venu expliquer hier à Montréal le programme anti-inflation aux directeurs des relations industrielles de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

Selon l'Institut C.D. Howe

Il aurait d'abord fallu un gel de trois mois

MONTREAL (PC) – Les mesures anti-inflationnistes du gouvernement auraient dû être précédées d'un gel de trois mois des salaires et des prix, estime M. Carl Beigie, directeur exécutif de l'Institut de recherche C.D. Howe.

Pendant cette période de gel, le gouvernement, le patronat et les syndicats auraient pu examiner les implications du contrôle des salaires et des prix et définir qui serait exempté des mesures de limitation à 10 pour cent, a déclaré M. Beigie, mardi.

L'annonce inopinée du 14 octobre va provoquer beaucoup de problèmes administratifs, a ajouté M. Beigie à la réunion annuelle du secteur des relations publiques de l'Association canadienne de l'industrie des pâtes et papier.

La Commission anti-inflation ne compte que 200 employés et risque de faire des erreurs regrettables puisque presque chaque secteur de l'économie peut demander une exemption, estime M. Beigie.

Il a encore réaffirmé son soutien à l'initiative du gouvernement et s'est montré optimiste quant à l'efficacité du contrôle.

Dans les autres pays, des contrôles de ce genre ont échoué parce que la demande était trop élevée, parce que les contrôles étaient trop sévères, parce que ceux qui étaient chargés de les appliquer n'y étaient pas liés et parce qu'ils ne venaient pas en temps opportun, a conclu M. Beigie.

Le troc du blé contre le pétrole consacre l'avance de l'agriculture américaine

par Georges Descholdt

L'accord céréalier conclu lundi entre l'Union soviétique et les Etats-Unis constitue un indiscutable succès pour le président Gerald Ford et son gouvernement, estime-t-on dans les milieux politiques et économiques de Washington. On y ajoute que la transaction pétrolière a, elle, beaucoup moins d'importance.

Du point de vue américain, l'accord céréalier ne présente guère que des avantages. Les agriculteurs américains voient s'ouvrir pour cinq ans un débouché sûr et considérable alors que les fameuses ventes de 1972 leur avaient laissé un souvenir amer puisqu'ils avaient vendu la majeure partie de leur blé à bas prix avant que les commandes soviétiques ne soient connues. Les perturbations causées sur les marchés par l'irrégularité des achats soviétiques et l'impact inflationniste de ces derniers seront atténuées.

Sur le plan intérieur, l'accord à long terme satisfait les agriculteurs qui souhaitent bien sûr vendre le plus possible.

Il calme aussi l'opinion publique échaudée par la montée en flèche des cours lors des achats soviétiques de 1972.

Sur le plan économique, les ventes de blé et de maïs sont bien sûr excellentes pour la balance commerciale américaine à qui elles rapporteront un milliard de dollars par an. Elles sont aussi de nature à maintenir les cours des deux denrées au-dessus des prix garantis par le gouvernement fédéral, réduisant du même coup les risques de versements fédéraux aux agriculteurs, versements toujours coûteux pour le budget.

Enfin, l'accord constitue aussi un succès de prestige. Les achats soviétiques confirment, une fois de plus, que l'agriculture capitaliste des Etats-Unis reste le grenier du monde alors que le porte-drapeau de l'agriculture socialiste ne parvient pas à nourrir son peuple.

Moscou, notent les observateurs, n'avait guère le choix. La récolte 1975 est un désastre. Sans importations c'était la disette. Les pénuries et les famines sont dangereuses pour les dirigeants politiques de quelque pays que ce soit. Un analyste du congrès, M. Hyde Murray, conseiller de la commission de l'Agriculture de la chambre des représentants, a rappelé lundi le rôle joué par la mauvaise récolte de 1963 dans la chute de Nikita Khrouchtchev et affirme que la moisson désastreuse de cette année "porte en elle la semence d'événements imprévus et de dangers inimaginés".

Les Américains n'ont donc guère eu de peine à atteindre leur objectif de contrat à long terme visant à résoudre les problèmes que leur posaient les précédents achats par à-coups de Moscou. Les spécialistes estiment d'ailleurs que Moscou pourra aisément utiliser six millions de tonnes de céréales américaines par an au cours des prochaines années. Même si les récoltes sont bonnes il faudra reconstituer les stocks et l'URSS aura en outre besoin de maïs pour tenter de réaliser ses objectifs de développement de l'élevage.

Le gouvernement américain a sans nul doute tenté d'utiliser la situation pressante dans laquelle se trouvait le gouvernement soviétique pour essayer de réaliser "une bonne affaire" dans le secteur du pétrole, notent les observateurs. Il semble qu'il ait échoué. Il faut dire que les dix millions de tonnes par an offertes par l'URSS ne représentent guère que 3 pour cent des importations américaines.

Kissinger supprime toute aide militaire au Chili de Pinochet

Les élections de 1976 sont proches aux Etats-Unis. Et comme d'habitude, tout geste de "bonne volonté" est, ou peut être, un "geste payant" lors d'une campagne électorale. Hier, le département d'Etat américain a décidé de supprimer toute aide militaire au Chili. Pendant ce temps, la délégation de la CISL (confédération internationale des syndicats libres) envoyée à Santiago par le congrès de la confédération, qui se tient à Mexico, a affirmé lundi qu'il y avait cinq mille cinq cents prisonniers politiques au Chili. Le porte-parole du groupe, M. Otto Kersten, secrétaire général de la CISL, a ensuite dénoncé une augmentation de la répression au Chili, puis il a plaidé pour la liberté et l'exercice des droits syndicaux dans ce pays, ajoutant que la confédération ne reconnaissait aucune organisation syndicale autorisée au Chili, parce que ce pays "a violé toutes les conventions internationales sur la liberté syndicale".

WASHINGTON (AFP) – Le secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger a décidé de supprimer toute aide militaire au Chili cette année, apprend-on dans les milieux proches du département d'Etat.

La décision a suivi de quelques jours la publication par les Nations unies d'un rapport accusant le gouvernement de Santiago d'opérer des "centres de torture" dans différents points du pays.

L'attitude du gouvernement américain reflète le souci de se rallier, à cette époque pré-électorale, la sympathie des éléments démocrates du Congrès préoccupés par les insistantes accusations de violations des droits de l'homme au Chili, indique-t-on dans les mêmes milieux.

Au département d'Etat, ces accusations, par divers organismes internationaux, sont considérées exagérées.

Le gouvernement américain a néanmoins fait savoir aux autorités chiliennes qu'il considère souhaitable que la commission inter-américaine des droits de l'homme soit admise dans le pays pour effectuer une enquête sur place.

La commission s'était rendue au Chili une première fois en 1973 et a publié un rapport qui condamne sévèrement le gouvernement de Santiago.

Le Chili est le seul pays d'Amérique latine qui ait jamais autorisé la commission inter-américaine à se rendre sur les lieux.

L'année dernière déjà le congrès américain a rejeté une demande d'aide militaire au Chili présentée par l'administration Ford.

La situation actuelle est à l'inverse de ce qu'elle était pendant le régime marxiste du président Salvador Allende.

A cette époque, toute aide économique au Chili avait été suspendue, mais l'aide militaire était maintenue.

L'aide économique américaine au Chili pendant l'année fiscale 1974-1975 s'est élevée à environ 80 millions de dollars. On s'attend à ce que le même montant lui soit réservé pour l'année fiscale en cours.



(Téléphoto: PA)

Nouveau pas pour la "marche verte"

RABAT (AFP, Reuter) – Un premier contingent de 20,000 personnes dont 2,000 femmes qui doivent participer à la "marche verte" des Marocains vers le Sahara occidental, a quitté hier la ville de Sar-es-Souk au sud-est de Marrakech et doit atteindre Tarfaya, dernière étape avant la frontière, dans trois jours. Ce premier groupe attendra les contigents des autres régions du Maroc avant de se diriger le 28 octobre vers le territoire sous administration espagnole. L'initiative du roi Hassan II du Maroc a provoqué un mouvement d'enthousiasme national et on estime que le chiffre des Marocains qui se sont portés volontaires dépasserait déjà de plus du double le nombre de 350,000 fixé par le roi. Pendant ce temps aux cris de "Franco assassin", "Boumediene assassin", des groupes de jeunes Marocains ont défilé, hier, dans les rues de Rabat. Ces jeunes, pour la plupart des étudiants, reprenaient dans leurs slogans les thèmes développés par la presse marocaine. Le quotidien pro-gouvernemental "Le matin", rebaptisé pour l'occasion "Le matin du Sahara", a publié une édition spéciale arborant des titres en vert, la couleur de l'Islam.

bref monde

Matériel de répression britannique au Portugal?

LISBONNE (AFP) – Trente tonnes de "matériel de répression" perfectionné sont arrivées récemment au Portugal en provenance de Grande-Bretagne, a annoncé hier le journal "Diario de Noticias". Selon ce journal, qui cite une source militaire, ce matériel serait identique à celui utilisé par les forces britanniques en Irlande du Nord. Un autre journal, le "Diaro de Lisboa" (quotidien du soir proche du Parti communiste portugais), fait également état de cette arrivée de matériel, et précise qu'il avait été commandé il y a deux mois par le commandement opérationnel du continent (COPCON), mais qu'il a été livré au groupement militaire d'intervention (AMI).

Coma irréversible

(AFP) – Le médecin traitant la jeune Karen Ann Quinlan, qui est dans un coma irréversible depuis 6 mois, a déclaré lundi devant un tribunal que même si le juge lui donnait l'ordre de débrancher l'appareil de réanimation qui permet à la jeune fille de respirer, il refusera de le faire. Le docteur Robert Morse, comparaissant devant la cour supérieure de l'Etat de New Jersey, à Morristown, a déclaré au cours de la première journée du procès, intenté par les parents de la jeune fille, qu'il ne peut pas "s'écarter des normes de la tradition médicale." Le Dr Morse, selon qui, Karen a été réduite à "l'état végétatif chronique", a toutefois précisé que sa patiente, dont le cerveau a été irrémédiablement détruit, "réagit à la lumière, au son et à la douleur." Les parents de Karen, M. et Mme Joseph Quinlan, accompagnés d'un prêtre catholique, étaient présents à l'audience. Le procès qui se déroule actuellement fait suite à leur demande à la cour d'autoriser l'hôpital, où Karen est soignée, à débrancher l'appareil afin que leur fille puisse s'éteindre "dans la dignité".

Beyrouth: calme précaire

BEYROUTH (Reuter) – Un calme précaire règne à Beyrouth où les combats de la nuit de lundi à mardi ont été toutefois moins violents que ceux de la veille. Toute la journée, la radio libanaise a mis la population en garde contre le danger de s'aventurer dans les rues où les tireurs embusqués et les miliciens opérant les "barricades volantes" font la loi. Ces derniers se déplacent en voiture et contrôlent les papiers d'identité des passants. A la simple vue de ce document, qui porte la mention de son affiliation religieuse, un Beyrouthin peut se faire enlever. La ville paraît déserte. Des rafales de mitrailleuse lourde éclatent près de la "Place des canons", au coeur de la vieille ville. Le ministère de l'Information, qui se trouve à une extrémité de l'élégante artère Hamra-les Champs-Elysées de Beyrouth - a également essuyé des coups de feu. A midi, trois obus de mortiers sont tombés sur une caserne des forces de sécurité, dans l'est de la capitale. Trois gendarmes et un civil ont été grièvement blessés. Depuis le début de l'année, 1,650 Libanais ont trouvé la mort dans les affrontements intercommunautaires. Plus de 3,000 autres ont été blessés.

Mao reçoit Kissinger

PEKIN (Reuter) – Après avoir rempli l'objectif de sa huitième visite en Chine, fixé la date précise du voyage qu'y effectuera le mois prochain le président Gerald Ford, M. Henry Kissinger a été reçu inopinément hier, en début de soirée, par le président Mao Tsé-Toung dans la cité interdite de Pékin. L'entrevue a été d'une durée inhabituelle: une heure et 45 minutes, pendant lesquelles plus de 200 journalistes et diplomates ont attendu vainement le secrétaire d'Etat au Club international de Pékin où était offert une réception en son honneur.

Procès de Corvalan imminent

SANTIAGO (AFP) – Le procès de M. Luis Corvalan, ancien secrétaire général du Parti communiste chilien, et de sept autres dirigeants de l'"Unité populaire" du président Salvador Allende, serait "imminent", apprenait-on hier à Santiago de source judiciaire.

M. Corvalan et les sept collaborateurs du président Allende ont été incarcérés lors du coup d'Etat militaire qui a renversé l'"Unité populaire" en septembre 1973.

Franco a surmonté sa crise

Le général Francisco Franco a été victime d'un problème cardiaque en se remettant de la grippe qu'il a contractée vendredi dernier, et des médecins ont été appelés, hier, au palais du Prado où il réside. Selon ces sources, les médecins du chef de l'Etat espagnol ont indiqué le "Caudillo" a été atteint d'une endocardite (inflammation des valvules cardiaques). Ils auraient précisé que le général Franco s'est remis de cette affection dans la nuit de lundi à mardi.

MADRID (AFP, AP) – A 82 ans le général Franco vient de surmonter hier une nouvelle crise, cette fois "d'insuffisance coronaire aiguë" consécutive à une mauvaise grippe qu'il traîne depuis mercredi dernier. A peine remis de cette alerte cardiaque qui a rassemblé dans la nuit à son chevet les meilleurs spécialistes espagnols et même le docteur Christian Barnard, d'Afrique du Sud, le général Franco a convoqué en fin de journée le président Carlos Arias Navarro à son bureau et s'est entretenu avec lui pendant quarante cinq minutes. Il est probable que le problème du Sahara occidental, première de ses préoccupations avant même sa santé peut-être, a été examiné pr les deux hommes.

Mais il a fallu l'annonce de la mort du chef de l'Etat par une station de radio et télévision américaine, citant la Maison Blanche, pour que le gouvernement espagnol accepte d'annoncer que le général Franco était toujours vivant et venait de traverser cette nouvelle crise. Elle avait dans la journée fait courir à travers Madrid les rumeurs les plus pessimistes.

Sa mort avait été plusieurs fois annoncée dans les ambassades ou dans des cercles militaires et politiques. Selon d'autres rumeurs il était dans le coma depuis "un arrêt temporaire du coeur qui avait interrompu l'irrigation du cerveau".

Les rumeurs annonçaient aussi toujours avec autant d'assurance la convocation du conseil du royaume pour "entériner la passation des pouvoirs qui devaient survenir d'un moment à l'autre".

Elles ne devaient déferler qu'en fin de journée répercutées avec force depuis Washington alors que pour la première fois de sources officieuses informées on commençait à annoncer que la crise était dépassée, que les médecins "n'étaient plus préoccupés mais gardaient le malade sous observation constante".

On apprenait ensuite que Franco lui-même avait fait appeler le président Arias Navarro, peu avant dix neuf heures au Prado pour "reprendre la conversation qu'il avait eue avec lui ce matin, interrompue par les soins que lui donnaient les médecins".

Il fallut quelques minutes pour que les autorités espagnoles, silencieuses jusque là, réagissent à la nouvelle des Etats-Unis annonçant la mort de Franco. Mais sans cette fausse nouvelle l'Espagne ne saurait toujours pas que son chef d'Etat avait eu la grippe, deux alertes cardiaques et qu'il était maintenant prêt à fêter en pleine santé le quatre décembre son quatre-vingt-troisième anniversaire.

Les policiers irlandais ont cerné l'immeuble dans lequel se trouve Herrema

MONASTEREVIN, Irlande (AP et Reuter) – Des soldats et des policiers irlandais ont cerné, hier matin, un immeuble de Manasterevin dans lequel sont retranchés les ravisseurs de M. Tiede Herrema, industriel belge enlevé le 3 octobre à Limerick. Des négociations ont été engagées pour obtenir la libération de la victime, ont annoncé les autorités. M. Herrema est tenu sous la menace d'une arme par un homme et une femme dans une pièce de la maison cernée par les forces de l'ordre, a précisé un porte-parole du gouvernement.

Cette habitation fait partie d'un groupe d'immeubles en construction de Monasterevin, petite localité située à 65 km au sud-ouest de Dublin.

URSS

Grève de la faim de prisonniers politiques

MOSCOU (AFP) – De prisonniers politiques soviétiques ont entrepris lundi une grève de la faim de 24 heures pour demander l'amnistie des femmes détenues en URSS pour des raisons politiques, apprend-on à Moscou de source dissidente. Les grévistes ont choisi cette date parce qu'un congrès international pour l'année de la femme réunissant environ 2,000 déléguées s'est ouvert ce lundi à Berlin-Est. Cette source dissidente affirme qu'une lettre envoyée par des prisonniers de Moldavie (une république autonome soviétique située à 600 km environ au sud-ouest de Moscou), à des amis à Moscou portait la mention "Nous célébrerons le 20 octobre", ce qui signifierait que ces prisonniers feraient la grève de la faim. Cette source ajoute que d'autres prisonniers ont dû faire la grève de la faim dans le même but dans la prison politique de Vladimir et dans les camps de l'Oural, ajoute-t-on de même source.

Entrevue

L'Angola ne sera pas un nouveau Congo



(Photo: Pierre Boisclair)

MM. Paulo Jorge (à droite sur la photo) et Noé Saude.

(A.K.C.) – Les accords d'Alvor du 15 janvier 1975 prévoyaient que l'Angola sortirait le 11 novembre prochain de sa nuit coloniale d'un demi-millénaire. Mais la violence dans laquelle s'est embourbée ce pays d'Afrique australe risque-t-elle de retarder, ou même d'éliminer, l'accession à l'indépendance du "Brésil de l'Afrique"? De plus, un coup d'Etat soutenu par la gauche révolutionnaire et le Parti communiste d'Alvaro Cunhal pourrait-il avoir lieu au Portugal afin de remettre le pouvoir au MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola)? Au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi à Montréal, M. Paulo Jorge, responsable des relations extérieures du MPLA, a déclaré que l'indépendance de l'Angola est toujours fixée à la date prévue. "Il n'y aura aucun retard à notre accession à l'indépendance, nous déclarait M. Jorge. En ce qui concerne un éventuel coup d'Etat au Portugal à cause de l'Angola, je n'ai aucun élément concret me permettant de confirmer cette rumeur".

De l'exode au retour?

Quelque 7,000 Portugais d'Angola arrivent chaque jour à Lisbonne. Leur situation frise la détresse. "Les Portugais partent de l'Angola, nous déclarait M. Jorge, parce que ni leur vie ni leurs biens ne sont protégés. Et le MPLA ne peut à la fois lutter contre le FNLA (Front national pour la libération de l'Angola) de Roberto Holden et l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) de Joseph Savimbi, tout en protégeant les Portugais. Mais nous ne voulons pas le départ des Portugais. Cet exode aura d'ailleurs de graves implications politico-économiques tant au Portugal qu'en Angola. Mais nous ne pouvions pas imposer aux Portugais de rester. Cependant, on a pu constater tout dernièrement le retour de nombreux Portugais. Il y a deux raisons à ce retour,

o la vie se normalise,

o les Portugais d'Angola s'adaptent difficilement à leur nouvelle vie au Portugal.

"D'ailleurs, même après le 11 novembre, beaucoup de Portugais reviendront en Angola. Après tout, tous ceux qui sont nés en Angola sont des Angolais".

Pretoria - FLNA - UNITA

"En ce qui concerne la situation militaire, l'Angola ne sera jamais un nouveau Congo. Car la situation angolaise n'est pas comparable à celle qui prévalait au Congo au début des années soixante. Les Angolais ont, grâce au long processus de libération, un haut degré de conscientisation politique"

"La grande majorité du peuple s'identifie au MPLA. Ne dit-on pas d'ailleurs que le MPLA c'est le peuple et le peuple c'est le MPLA?"

"De plus, il n'y a pas de guerre civile en Angola. Les confrontations militaires sont bien localisées dans le temps et l'espace. Les populations ne sont donc pas touchées par le conflit."

"Toujours sur le plan mlitaire il n'y a désormais plus aucun doute que l'Afrique du Sud soutient le FNLA et l'UNITA. Il y a d'ailleurs eu récemment dans la capitale de la Namibie, territoire sous administration sud-africaine, des contacts entre ces organisations et des dirigeants de Pretoria. Joseph Sawinbi a de son côté déclaré à plusieurs reprises être favorable à l'Afrique du Sud. Pour lui, le premier ministre sud-africain John Vorster est un "responsable conscient". En août dernier nous avons dû affronter dans le sud de l'Angola des troupes sud-africaines. Cela a d'ailleurs été confirmé par Pretoria. Enfin, à trois semaines de l'indépendance, nous contrôlons entièrement 12 des 16 provinces de l'Angola. Luanda, la capitale, toute la côte, tous les ports, l'enclave de Cabinda, riche en pétrole, sont entièrement sous notre contrôle. L'actuel gouvernement de transition est composé de nombreux sympathisants du MPLA..."

M. Paulo Jorge, accompagné de M. Noé Saudé de l'UNTA (Union de travailleurs angolais) qui participait à Montréal en juin dernier à la CISO (Conférence internationale de solidarité ouvrière), ont été invités au Québec par Oxfam et la SUCO. Ils ont eu hier à Ottawa des contacts avec des membres du ministère des Affaires extérieures. Ils seront à Toronto demain.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES ILES-DE-LA-MADELEINE

RECHERCHE

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Fonctions:
—Agir comme personne-ressource auprès des différents groupes du milieu
—Favoriser la prise en charge par la population des problèmes du milieu, et plus particulièrement des problèmes socio-sanitaires
—En collaboration avec les autres composantes du C.L.S.C., voir à la réalisation des objectifs de celui-ci

Exigences:
—Formation universitaire en sciences humaines ou expérience de 2 à 3 ans en animation ou organisation communautaire
—Connaissance du milieu ou expérience en milieu rural, de préférence
—Capacité de travail en équipe
—Grande disponibilité

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux

Date limite:
10 novembre 1975

Faire parvenir candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

C.L.S.C. des Iles
a/s Bureau du personnel
Cap-aux-Meules,
Iles-de-la-Madeleine, P.Q.

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé en Pédiatrie & Obstétrique-Gynécologie.

est à la recherche d'une (1)

INFIRMIÈRE-CHEF

pour son service de Neuro-Chirurgie

Exigences d'emploi:

- Membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers de la Province de Québec.
- Baccalauréat en Sciences Infirmières de préférence
- Expérience en administration
- Formation et/ou expérience dans le champ clinique concerné

S'adresser à:

Danielle Lemire
Bureau d'emploi
3175 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 731-4931 poste 602

LE CENTRE LOCAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA DÉSERT

Maniwaki—Québec

est à la recherche de

—1 Médecin
—1 Dentiste
—1 Infirmière (santé première ligne)
—2 Infirmières (soins à domicile)
—1 Infirmière (soins préventifs pour 8 mois)
—2 Praticiens Sociaux (T.S.P. ou T.A.S.)
—1 Nutrionniste

Veuillez faire parvenir votre demande avant le **31 octobre** **à:**

Maurice Aumond
Directeur Général
C.L.S.C. de la Désert
Casier Postal 130
Maniwaki, Québec
Tél.: (819) 449-2513

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche des personnes intéressées à se joindre à son personnel cadre dans les postes suivants:

ANALYSTE EN SYSTÈMES D'INFORMATION

FONCTION:
Analyse, conçoit, implante et revise les systèmes d'information en tenant compte des implications sur les autres systèmes en opération.
EXIGENCES:
Diplôme universitaire en administration; expérience pertinente d'au moins 3 ans.
ENDROIT:
Longueuil.

CHEFS DE SECTION - SERVICE SOCIAL HOSPITALIER CHEFS DE SECTION - SERVICE SOCIAL SCOLAIRE

FONCTION:
Participe à la définition, à la révision et à l'évaluation périodique des objectifs opérationnels de sa section; coordonne les opérations de sa section et répond de la réalisation des objectifs.
EXIGENCES:
Diplôme universitaire en service social et 3 ans d'expérience en service social dont au moins 1 an dans le secteur concerné. Avoir dirigé une équipe de travail de préférence.
ENDROITS:
St-Hyacinthe, Valleyfield, Longueuil.

CHEF DE SERVICE - RESSOURCES NON-INSTITUTIONNELLES

FONCTION:
Assumer la responsabilité de la promotion, de l'évaluation de la supervision et du développement des ressources non-institutionnelles en milieu bilingue (familles d'accueil, pensions surveillées, services d'auxiliaires familiales, etc...).
EXIGENCES:
Diplôme universitaire en service social. Quelques années d'expérience pertinente. De préférence, avoir dirigé une équipe de travail; connaissance théorique et pratique de l'anglais.
ENDROIT:
Granby.

CONSULTANT AUX PROGRAMMES

FONCTION:
Conçoit et évalue des programmes destinés à une clientèle présentant différentes problématiques; développe des stratégies d'application; agit comme consultant dans la réalisation des programmes; participe à la sélection du personnel clinique.
EXIGENCES:
Maîtrise en sciences humaines de préférence en service social; expérience clinique minimum de 2 ans dans l'un des champs d'activité suivants: jeunesse, famille, 3e âge; aptitudes manifestes à concevoir et développer des programmes; aptitudes à la consultation.
ENDROIT:
Longueuil.

COORDONNATEUR DES STAGES ET DU PERFECTIONNEMENT

FONCTION:
Évaluer les besoins en formation et perfectionnement du personnel clinique; définit les contenus des programmes et participe à l'établissement des moyens de r éalisation; participe à l'établissement des critères d'évaluation et collabore à l'analyse du rendement des programmes et de leurs résultats; assume la responsabilité des stages "cliniques", participe à la sélection du personnel clinique.

EXIGENCES:
Études universitaires terminales en sciences humaines de préférence en service social; 5 ans d'expérience clinique variée; connaissance des différentes méthodes et techniques d'intervention ainsi que des programmes de services à la clientèle; expérience souhaitable en planification et évaluation des programmes de perfectionnement.

ENDROIT:
Longueuil.

DIRECTEUR À LA QUALITÉ DES SERVICES

FONCTION:
Planifie, oriente et coordonne les activités de développement professionnel et de protection des bénéficiaires en fonction de la qualité des services. Exerce une juridiction sur le personnel suivant: 1 coordonnateur des stages et perfectionnement, 1 consultant aux normes et standards et des consultants en méthodes et techniques d'intervention.

EXIGENCES:
Maîtrise en service social ou dans une discipline connexe; expérience clinique de 5 ans; quelques années d'expérience dans la gestion de programmes de services sociaux; expérience de 2 ans au niveau de la supervision; connaissance pratique de l'anglais; aptitude et intérêt dans la planification; avoir démontré des qualités d'initiative, de leadership et de créativité.
ENDROIT:
Longueuil.

Le traitement est en fonction de la formation et de l'expérience.
Les candidats intéressés à postuler sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec le:

Chef de service - Gestion du personnel
Direction des Ressources Humaines
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil.
651-1700 (300)

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE DU QUÉBEC

requiert

CINQ AGENTS DE PROBATION

NATURE ET FONCTIONS:
En référence à la loi sur les jeunes délinquants et à celle de la probation et des établissements de détention et selon les dispositions y prévues pour cette fonction, l'Agent de Probation, sous la responsabilité du CSSCQ et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du Service de Probation Juvénile, effectue les interventions professionnelles jugées requises auprès des enfants et adolescents qui ont des démêlés avec la justice et qui lui ont été référés par la Cour, dans le but de favoriser leur réadaptation sociale.

EXIGENCES:
- Diplôme universitaire en Sciences Humaines.
- Membre d'une corporation professionnelle.
- Expérience pertinente.

ENDROITS DE TRAVAIL:
1 poste à Arthabaska
1 poste à Drummondville
3 postes à Trois-Rivières.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au:

Directeur des Ressources Humaines
Centre de Services Sociaux du Centre Du Québec
Case postale 1330, Trois-Rivières
G9A 5L2

Le Centre Local de Services Communautaires de ST-HUBERT

requiert les services d'une

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Fonctions:
— Participer à l'élaboration et à la mise en application des programmes de prévention et de nutrition
— Participer à la formation des citoyens dans le cadre de programmes élaborés par ceux-ci
— Jouer un rôle actif au sein de l'équipe de prévention

Exigences:
— posséder un B. ès Sc. option diététique ou nutrition et/ou une expérience pertinente (la préférence sera accordée aux personnes possédant une expérience reconnue en nutrition communautaire)
— avoir intérêt et aptitudes pour le travail en équipe
— avoir de l'expérience de travail avec des groupes
— être disponible pour travailler certains sôirs

Conditions de travail et traitement:
Selon la convention collective

Faire parvenir son curriculum vitae, **avant le 15 novembre 1975** *au:*

CLSC St-Hubert,
a/s module santé
3120, Montée Saint-Hubert,
St-Hubert.

RESPONSABLE DE SECRÉTARIAT

—Diplôme de secrétariat médical avec cinq (5) ans d'expérien ce dans le domaine hospitalier
—Connaissance de l'anglais
—Sens de l'organisation
—Qualité de leader.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications, plus prime d'éloignement de $25.00 par semaine.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Hôpital Notre-Dame
Lourdes du Blanc-Sablon
Cté Duplessis (Québec)
Tél.: (418) 461-2144

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC

recherche

CYTO-TECHNICIENNE

poste à temps partiel
(environ 4 jours par semaine)

TECHNICIEN EN INHALOTHÉRAPIE

—Membre de la C.T.I.Q.
—Poste de nuit temps partiel sur appel
Pour rendez-vous communiquez avec le:

Service du Personnel
3570, rue St-Urbain
Montréal
Tél.: 842-6141 poste 205

Hydro-Québec

C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, Québec

AMÉNAGISTE RÉGIONAL (URBANISTE)

CONCOURS: 75-481-10-J71

Fonctions:
—Participer à l'élaboration des critères de choix du site des ouvrages de l'Hydro-Québec.
—Participer aux études d'analyses de l'utilisation du territoire.
—Décrire et expliquer un territoire en fonction de son organisation spatiale et temporelle.
—évaluer, proposer et recommander une organisation spatiale et temporelle intégrée du territoire.

Exigences:
—Être détenteur d'un diplôme de second cycle universitaire en aménagement, urbanisme, géographie ou en discipline connexe.
—Posséder une vaste expérience en aménagement du territoire.
—Avoir une expérience de travail en équipe pluridisciplinaire.

INGÉNIEUR

CONCOURS: 75-478-J71

Fonctions:
—Élaborer des projets complets pour tout ce qui concerne les parties charpentes et génie civil des postes de manoeuvre.
—Faire l'étude (design) des charpentes et des fondations.
—Diriger le travail de préparation des dessins nécessaires pour la construction.
—Préparer les spécifications pour les travaux de génie civil et préparer des estimations.
—Vérifier les dessins des fournisseurs et des fabricants.
—Assurer la bonne marche des projets selon des programmes établis.

Exigences:
—Détenir un diplôme en génie civil et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
—Posséder une certaine expérience dans le calcul de la résistance de l'acier et du béton armé plus particulièrement pour des travaux relatifs aux postes de manoeuvre et aux pylônes.

Lieu de travail: Montréal

RÉDACTEUR - CONTRATS

CONCOURS: 75-368-J71

Fonctions:
—Étudier pour un appel d'offres donné, l'analyse technique des soumissions reçues, préparée par l'unité administrative requérante.
—Effectuer sa propre analyse selon les politiques d'achat et les pratiques administratives de l'Hydro-Québec et rédiger un mémoire comprenant une recommandation d'adjudication de contrat devant être soumise pour approbation.
—Analyser, à la demande des requérants, divers changements proposés à des contrats comprenant la participation à des négociations entre les parties en cause, et la rédaction des mémoires appropriés pour obtenir l'approbation des changements proposés.
—Accomplir d'autres tâches connexes, lorsque requis.

Exigences:
—Détenir un diplôme de technicien ou l'équivalent.
—Avoir une très bonne expérience en administration des contrats, estimation ou technique de la construction.
—Avoir une aptitude marquée pour la rédaction de textes français et anglais.
—Pouvoir décrire facilement dans des termes précis et concis des situations particulières, parfois compliquées.
—Connaître d'une façon générale l'aspect légal et commercial relatif aux contrats.

Lieu de travail: Siège social

Salaire: Selon la convention collective.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 5 novembre 75 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

SUCO

est à la recherche d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
—Sous l'autorité du Comité francophone du Conseil d'administration et en étroite collaboration avec l'équipe de direction, le Secrétaire général est responsable de la gestion du secteur francophone (SUCO).
—Il coordonne les travaux de l'équipe de direction et les activités des programmes de coopération et d'éducation du public; il voit également à l'efficacité des divers services (finances, mobilisation de fonds, communications).

EXIGENCES:
—Aptitude éprouvée à travailler en équipe et à encadrer du personnel;
—Réflexion sérieuse et originale sur le développement et la coopération;
—Engagement social soutenu;
—Expérience souhaitable de travail dans le Tiers-Monde.

CONDITIONS:
—Durée du contrat: 2 ans
—Traitement: selon la politique salariale de l'organisme
—Entrée en fonction: le 1er janvier 1976.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et une brève explication du pourquoi de leur candidature **d'ici le 15 novembre 1975**

à: Concours du Secrétaire général
a/s Président du Comité francophone
SUCO
4824 Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
735-4561

L 'HÔPITAL MONTFORT

(Hôpital général de 230 lits)

recherche

UN(E) SURVEILLANT(E) ARCHIVISTE MEDICALE

FONCTIONS:
Sous l' autorité du Directeur médical, cette personne tout en dirigeant un personnel de 10, voit au bon fonctionnement des archives médicales et surveille l'application des lois médicales concernant les archives.

QUALIFICATIONS:
—Diplomé(é) du cours d'Archiviste médicale
—5 à 10 ans d'expérience pratique
—Expérience à titre de surveillant(e)
—Bilingue

SALAIRE:
$990. à 1,150. par mois. Excellents bénéfices marginaux.

Adresser toutes demandes au:
Bureau du personnel
Hôpital Montford,
713, chemin de Montréal
Ottawa, K1K 0T2

COMMISSION SCOLAIRE DE MANICOUAGAN

recherche un

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

au centre administratif

NATURE DU TRAVAIL
Le rôle principal de l'agent de la gestion du personnel est d'effectuer le recrutement et la gestion du personnel et de voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la commission et les conventions collectives en vigueur, s'il y a lieu.

QUALIFICATIONS REQUISES
Critères généraux
Posséder un premier diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.
Critères supplémentaires
—Au moins deux ans d'expérience pertinente, de préférence en milieu scolaire.
—Être de communication facile.
—Devra démontrer son habilité à régler les problèmes de gestion de personnels.
—Avoir de l'expérience en gestion du personnel.
—Avoir de l'initiative et être dynamique.

SALAIRE
Selon les échelles de traitement de la P.A.S. du Ministère de l'Éducation, document numéro 25.

Les personnes intéressées devront, ***avant le 7 novembre 1975,*** *faire parvenir leur offre par écrit, avec leur curriculum vitae, à:*

Simon Lavoie, directeur
Services du personnel
275 boulevard LaSalle
Baie-Comeau, P.Q.

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

RESPONSABLE DES ÉQUIPEMENTS

(Poste professionnel)

Fonction

Sous l'autorité du directeur des services administratifs, est chargé du bon fonctionnement des constructions, des aménagements de locaux, des équipements, de la réception des marchandises, de la polycopie et de la librairie.

Exigences

—Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée ou l'équivalent

—Posséder cinq (5) années d'expérience
Une expérience en supervision de projet serait un atout

Lieu de travail

Rouyn

Date limite

le mardi 28 octobre 1975 à 17 h 00

Veuillez faire parvenir vos candidatures accompagnées de votre curriculum vitae au:

Service du personnel (concours no 139)
Université du Québec
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné
C. P. 700
Rouyn (Québec)
J9X 5C6

75-76-063

Le mystère de la mort de Pierre Laporte

Curieux étranglement

• *Laporte est-il mort de la main d'un tiers dans le coffre de l'auto?*



"On sait que Pierre Laporte depuis très longtemps se préparait à assumer les fonctions de chef de parti, de chef de gouvernement..." (Bourassa, mars 1971, dans une entrevue donnée à Jacques Guay et dont nous reparlerons demain).

Pourquoi les membres de la cellule Chénier auraient-ils étranglé Pierre Laporte avec la chaînette qu'il portait au cou si vraiment ils avaient eu l'intention de l'exécuter? N'avaient-ils pas le choix des armes? Arme blanche, arsenic, asphyxie par le moyen d'un sac de plastique sur la tête, que sais-je?

Et puis cette chaînette, était-elle suffisamment solide pour étrangler un homme comme Laporte? A supposer que oui, ce qui demeure douteux, il aurait fallu quelqu'un d'extrêmement fort pour maintenir la pression sur le cou de Laporte suffisamment longtemps (de quatre à huit minutes) pour que la mort survienne. L'étrangleur n'aurait pu le faire, en plus, qu'en portant des gants assez épais pour éviter que la chaînette en question ne pénètre dans la chair de sa main.

C'est ce que soutiennent des spécialistes interrogés par un chercheur de l'Université du Québec qui, depuis un certain temps déjà s'intéresse de près au mystère de la mort de Pierre Laporte.

Mais, d'autre part peut-on étrangler quelqu'un "accidentellement"? On a déjà, dans certains journaux avancé la théorie que Pierre Laporte avait été étranglé "accidentellement" parce que l'un des ravisseurs l'avait attrappé par la chaînette qu'il portait au cou au moment où il tentait de s'enfuir par une fenêtre dont il venait de fracasser la vitre. Cette théorie ne tient pas debout.

1) La mort par strangulation est loin d'être instantanée, même quand la victime est immobile.

2) Pour qu'une chaîne, comme celle que portait Pierre Laporte, puisse provoquer une strangulation, il faut que la victime soit quasiment immobile, peu en mesure de se débattre... et encore moins de sauter par une fenêtre!

3) Une strangulation "réussie" doit être préméditée. Et c'est une opération qui prend, comme on l'a vue, de quatre à huit minutes, pour causer la mort.

Si M. Warren Allmand et les policiers veulent soutenir la thèse d'un accident, ils devront trouver autre chose que la chaînette que portait au cou Pierre Laporte.

Les Rose n'ont pas étranglé Laporte

Ni les frères Rose ni Francis Simard n'ont étranglé Pierre Laporte. S'ils l'avaient fait, on voit mal pourquoi on aurait revêtu Laporte d'un chaud chandail de laine appartenant à Paul Rose, qu'on l'aurait ensuite recouvert d'une couverture de laine et qu'en plus on lui aurait fourni un oreiller. On n'accorde pas ce genre d'attention à un cadavre, victime d'une exécution.

Par ailleurs, dans la nuit du 17 au 18 octobre, la station CKLM rapporte à deux reprises que Pierre Laporte a été anesthésié. Le dimanche, 18 octobre, le *Journal de Montréal* reprend cette information. A-t-on endormi Pierre Laporte avant de le placer dans le coffre arrière de la voiture où l'on devait le retrouver à minuit le 17 octobre, cinq heures après le premier appel téléphonique acheminé à CKAC? On n'endort pas un mort.

Un accident délibéré?

Le chercheur de l'Université du Québec, à force de consulter médecins, spécialistes et autres experts, propose l'explication suivante.

1) En tentant de fuir ou autrement, Pierre Laporte se blesse. Ce peut être le mercredi ou le jeudi (14-15 octobre 70), car le 17 octobre ses blessures aux poignets ont commencé à se cicatriser (voir dans notre édition d'hier les constatations du médecin de l'armée).

2) Les gardiens du ministre prennent peur. Ils s'y connaissent mal en soins médicaux et sont incapables d'évaluer la gravité des blessures de Laporte. Ils cherchent un moyen de s'en tirer tout en sauvant la vie de Laporte.

3) Ils anesthésient Laporte, le recouvrent chaudement, le placent avec précaution dans le coffre arrière de la voiture qui a servi à son enlèvement, (pour qu'on puisse retrouver Laporte *rapidement*). Conduisent la voiture sur le terrain de la Won-del Aviation et préviennent quelqu'un du fait que Laporte s'y trouve.

4) Préviennent-ils alors quelqu'un qu'ils connaissent déjà ou s'adressent-ils directement à CKAC (à 19h)? Peu importe. Quelqu'un *apprend*, directement des ravisseurs, par le biais de l'écoute électronique branchée sur les lignes téléphoniques de CKAC, ou par une information "sûre", que Laporte se trouve sur le terrain de la Won-Del Aviation. Il s'y rend bien avant que les journalistes et le capitaine Raymond Bellemarre de la SQ ne fassent officiellement la découverte de la voiture où se trouve Laporte. Cette personne, seule ou avec des complices, profite du sommeil provoqué par l'anesthésie pour "achever" Pierre Laporte. Les délais (cinq heures) intervenus entre le premier appel reçu à CKAC et l'ouverture du coffre de la voiture lui en ont laissé grandement le temps. Et puis, les clefs de la voiture, à ce moment-là, s'y trouvaient.

5) Michel Saint-Louis croit se rappeler que "le message" transmis à CKAC dans la soirée du 17 octobre 1970 mentionnait que le coffre arrière de la voiture pouvait être ouvert à l'aide des clefs qui s'y trouvaient. Lorsque Saint-Louis arrive sur les lieux vers 22h30, il ne trouve pas les dites clefs. Ainsi, quelqu'un aurait pu ouvrir le coffre, "achever" Laporte, refermer le coffre avec les clefs, puis faire disparaître celles-ci.

6) Si Pierre Laporte était anesthésié, il était facile de l'étouffer avec son oreiller, de l'étrangler avec un garrot ou encore de le blesser à mort avec une arme quelconque. Le sang qui apparaît sur l'oreiller pourrait être le résultat d'une hémorragie consécutive à sa mort dans le coffre.

7) Mais qui pouvait s'aventurer sur le terrain de la Won-del Aviation sans craindre d'y être repéré? Le chercheur de l'Université de Québec que nous avons rencontré a songé immédiatement à quelqu'un qui avait la certitude d'être "couvert" par la police ou par l'armée (dont le QG était à quelques centaines de pieds).

Cette hypothèse a l'avantage de *réconcilier*, si l'on peut dire, des faits jusqu'à maintenant bizarrement compréhensibles et de servir de point d'appui à une explication *logique* des faits jusqu'à maintenant rapportés, comme:

Le fait que le 5630 de la rue Armstrong était connu de la police avant la cri-

Des extraits de la lettre de Laporte

Dimanche, 3 heures (11 octobre 1970)

"Mon cher Robert,

"J'ai la conviction d'écrire la lettre la plus importante de toute ma vie.

(...)

"Tu connais mon cas personnel...

(...)

"Décide de ma vie ou de ma mort...

Pierre Laporte

"PS: Je te le répète, fais cesser les recherches".

NDLR: Ce même jour, 11 octobre, la police perquisitionne de fond en comble l'hôpital Charles-Lemoyne dont le numéro de téléphone a été codifié par Laporte dans sa lettre à Bourassa.

...Pierre Laporte *(3)*

Un texte de Pierre Vallières

...ent et étrange autopsie...

• *Pourquoi 2 rapports d'autopsie si l'on n'avait rien à cacher?*

se d'octobre; que l'on ait laissé Paul Rose se déplacer librement pendant la séquestration de Laporte (tout en le suivant); qu'aucun mandat d'arrestation n'ait été rendu public avant la découverte du corps de Pierre Laporte (si, à ce sujet, l'argument invoqué est le souci d'éviter de mettre la vie des otages en danger, on se demande pourquoi la photo de Marc Carbonneau a été publiée le 18 octobre, en même temps que celle de Paul Rose, alors que James Cross était toujours séquestré par la cellule Libération); que les autorités aient refusé de négocier la libération de Laporte; que la femme et les amis de Pierre Laporte aient été écartés de toutes décisions concernant le sort de l'ex-ministre; qu'avant son enlèvement celui-ci ait été complètement sans protection aucune.

Que le 17 octobre 1970 la police ne se soit nullement empressée de se rendre sur le terrain de la Won-del Aviation; que l'on ait écarté jounalistes et photographes lors de l'ouverture du coffre arrière de la voiture; que le rapport d'autopsie n'ait été publié que le 21 octobre et que celui-ci situe la mort de Laporte entre midi et 23 heures, le 17 octobre; que la mort de Laporte y soit attribuée à une strangulation par sa chaînette; qu'enfin, depuis octobre 1970, devant l'invraisemblance d'un meurtre commis à l'aide de ladite chaînette, la police et le Solliciteur général du Canada tentent d'accréditer la thèse d'une mort non préméditée à la suite d'un "accident".



"On voyait que depuis quelque temps il avait accepté sa défaite" (Bourassa, mars 1971).

Cover-up?

Mais cette hypothèse propose, du même coup, que la "version officielle" et le rapport d'autopsie ont servi de "cover-up".

En tous cas, il est invraisemblable que Laporte soit mort au 5630 de la rue Armstrong *avant* d'être placé dans le coffre de la voiture. Il est plausible toutefois que Laporte ait été blessé avant d'y être déposé, avec un oreiller, des couvertures et un chaud chandail de laine.

Entre le moment où Laporte a été abandonné par ses ravisseurs, en même temps que la voiture qui avait servi à son enlèvement, et le moment où cette dernière a été découverte par Michel Saint - Louis de CKAC, Laporte est mort. Ou bien l'hypothèse ci-haut développée est la bonne, ou bien l'on connaissait en haut lieu l'état réel des blessures que Laporte s'était infligé et on s'arrangea pour que les délais rapportés dans notre édition d'hier soient fatals à ce politicien encombrant. De toute façon, "on décida de sa mort", pour reprendre l'expression utilisée par Pierre Laporte dans sa lettre à Bourassa. Mais, *ce "on", qui est-ce exactement?*

Soulignons que les délais survenus le 17 octobre 1970 n'accordent pas beaucoup de crédibilité à la thèse d'une mort *purement* "accidentelle".

Elle n'est par contre nullement incompatible avec celle de l'intervention d'un "tiers", intervention qui a pu survenir pendant la séquestration de Pierre Laporte. Et peut-être même avant l'enlèvement de Laporte, soutiennent certaines personnes. Après tout, ce ne serait pas la première fois dans l'histoire qu'un groupe révolutionnaire aurait été manipulé et ses gestes récupérés à des fins étrangères aux objectifs poursuivis.

L'étrange autopsie

Le rapport "officiel" de l'autopsie pratiquée sur le cadavre de Pierre Laporte et rendu public le 21 octobre 1970, soit quatre jours après sa mort, ne manque pas de soulever nombre d'interrogations.

De bonne source, LE JOUR a récemment appris qu'il y aurait eu *non pas un mais deux rapports d'autopsie*. Le premier aurait été refusé par les autorités compétentes. On ne sait trop pourquoi, mais sans doute parce qu'il aurait rendu difficile la propagande véhiculée par la "version officielle".

Le deuxième rapport d'autopsie est celui que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a rendu public le 21 octobre et qui affirme que Pierre Laporte est décédé entre midi et 23 heures le 17 octobre, de strangulation par la chaînette qu'il portait au cou.

La *première question* qui se pose: pourquoi avoir situé la mort entre midi et 23 heures? L'autopsie du corps de Laporte a débuté vers 2 heures du matin, soit deux heures après sa découverte. D'après le rapport d'autopsie, sa mort ne pouvait remonter à plus de 26 heures. Sous de telles conditions, d'après de nombreux médecins, le moment du décès peut être précisé à une heure près ou, tout au plus, deux heures près.

Par ailleurs, si l'on se fie au rapport d'autopsie, la mort de Laporte aurait pu survenir alors que Michel Saint-Louis de CKAC et le photographe de La Presse, M. Robert Nadon, se trouvaient à proximité de la voiture où Laporte était enfermé! Elle aurait pu survenir quelques minutes à peine avant l'arrivée des premiers policiers (à 23h10) sur le terrain de la Wondel Aviation!

Mais elle aurait pu tout aussi bien survenir sept heures avant le premier appel téléphonique reçu par CKAC.

Pourquoi avoir déterminé une période de temps aussi longue dans un rapport destiné, entre autres, à déterminer *avec le plus d'exactitude possible* le moment du décès de Laporte? Si sa mort ne pouvait remonter à plus de 26 heures, une fois acquis à la version "élastique" des faits, pourquoi n'avoir pas fixé le moment de cette mort au 16 octobre 1970 à 22h ou à 23h, le jour même de la promulgation de la Loi des mesures de guerre?

La *deuxième question* qui se pose: pourquoi avoir pris autant de temps avant de publier le rapport "officiel" de l'autopsie et avoir refusé le premier rapport?



Pierre Laporte serait mort dans le coffre de cette voiture et non au 5630 de la rue Armstrong, avant d'y être déposé, blessé mais chaudement recouvert d'une couverture et d'un chandail. Il fait un peu froid en octobre...

Dernière question: le rapport d'autopsie a-t-il été "revu et corrigé" de manière à camoufler certains faits et à servir les fins politiques des "autorités en place"?

En mars 1971, au cours d'une entrevue (enregistrée) avec Jacques Guay, le premier ministre Bourassa disait de Laporte: "On voyait depuis quelque temps qu'il avait accepté sa défaite". Jusqu'à se faire voler l'autopsie de son cadavre?

Demain:
La mort de Pierre Laporte et l'exercice du pouvoir selon Robert Bourassa

éditorial

par Evelyn Dumas



Un parti, pas une amicale

On peut avoir, sur la question du référendum sur l'indépendance consécutif aux élections, adopté comme politique par le Parti québécois, des avis divers dans les conversations de salon. La direction du Parti, à l'occasion du Conseil national du week-end dernier, a renvoyé ses débats au lieu où ils ont place. Plus important, la direction du parti a affirmé à Victoriaville la vigueur de sa poussée vers ce que souhaitent présumément les adversaires du référendum, c'est-à-dire l'indépendance le plus tôt possible.

Il y a certaines réalités politiques qui sont lentes à pénétrer dans la conscience. L'une touche à la nature d'un parti qui ne cherche pas uniquement des accommodements à l'intérieur d'un régime existant, mais qui veut un changement de régime. Un parti qui veut un changement de régime ne peut se maintenir sans une discipline sévère. Chacun, devant un tel parti, est libre d'en être ou pas. Certes, personne au Québec, même pas au JOUR, n'est forcé au bout du fusil d'être membre du PQ; personne ne risque quoi que ce soit à n'être pas membre, au contraire. Toute la gamme des associations sans engagement final est possible: électeur, sympathisants, compagnons de route, que sais-je. Mais quand on veut un changement de régime, et qu'on s'inscrit au parti, il faut reconnaître qu'on ne se trouve pas dans une amicale.

Le Parti québécois a connu une évolution étonnante. Il y eut des congrès dont je me souviens d'où on pouvait tirer l'impression que les participants mesuraient mal l'ampleur du changement que présupposait l'existence de leur parti; des congrès où on semblait davantage préoccupé de poursuivre l'oeuvre de la révolution tranquille, comme si avec l'indépendance tout continuerait comme avant, que de créer un État nouveau. Presque insensiblement, cette tendance a cédé le pas au désir de s'emparer du pouvoir d'État. Pour certains, cette évolution est une dégradation, un glissement vers ce qu'on appelle sur un ton de mépris "l'électoralisme". Je ne suis pas d'accord.

Soyons net. Dans ce que l'on appelle la gauche, on élabore pour le Québec des projets fort attrayants, mais qu'on projette forcément sur une longue période. A gauche, également, on est souvent pessimiste au sujet de la survie du peuple québécois. Je connais les arguments très bien pour les avoir moi-même endossés un certain temps: il ne faut pas n'importe quelle indépendance, et comme l'indépendance pure à laquelle on rêve est impossible, surtout impossible avec le PQ, dans une génération, deux tout au plus, nous parlerons tous anglais et notre centre d'attraction sera au sud du 45e parallèle. La logique de ce raisonnement, et je le dis en assumant mes propres analyses antérieures, conduit à conclure qu'il vaut mieux parler anglais tout de suite que de sacrifier une ou deux générations encore à un songe démentiel.

Nous sommes près de cent mille membres à avoir fait un autre choix. Cent mille membres d'un parti qui veut un changement de régime, sur une population de six millions, dans le contexte occidental, c'est énorme.

Nous voulons donc l'indépendance. Ce n'est pas une plaisanterie. Dans les milieux internationaux, souvent on ne nous prend pas au sérieux parce qu'on a l'habitude de ce que les mouvements d'indépendance nationale se manifestent par des armées, ou tout au moins par des commandos de terroristes. On dit: qu'est-ce que c'est que ces gens qui pensent faire l'indépendance par des élections?

Ce raisonnement souvent entendu n'a pas à nous impressionner. Les peuples qui ont fait leur indépendance dans le sang méritent tout notre respect, mais il y a des réalités là aussi dont il faut tenir compte: les armées étaient divisées en elles-mêmes, les terroristes se répartissent en multiples factions. Quiconque a suivi la politique internationale des vingt dernières années en conviendra: les règlements de compte, les réaménagements post-indépendance sont là pour en témoigner.

Nous, nous n'avons qu'un parti. Mais un parti, justement, pas quatre. Et depuis Victoriaville, un parti qui ne tolère pas les factions. C'est peut-être moins satisfaisant pour certains esprits, mais cela inspire plus d'espérance dans l'action.

opinions

Trudeau et ses mesures de polichinelle

C'était émouvant de voir Pierre Trudeau affirmer solennellement que les Canadiens vivent au-dessus de leurs moyens. On aurait aimé qu'il en donne quelques exemples avant de parler des mesures. Il aurait pu parler de la Cadillac du premier ministre qui coûte dans les $75,000.00, des Jeux olympiques qui coûtent près de $1 milliard, du salaire des joueurs de hockey, de baseball et autres acabit, du style de vie à la bière Molson ou Labatt, à la "deux autos, 2 T.V., deux motos, 2 maisons, 2 ski-doo", des brosses à dent électriques et de tous les gadgets inutiles qui inondent le marché canadien et qui constituent un gaspillage éhonté des ressources du pays.

Par ailleurs, il aurait aussi pu parler de la pénurie de logements, de la hausse des taux d'intérêt hypothécaire et de la rapacité des compagnies de finance, des coûts prohibitifs des denrées alimentaires et des vêtements, etc. etc...

S'il avait parlé de ces choses, l'auditoire aurait peut-être mieux compris dans quel pétrin la société canadienne s'enlise et il aurait surtout mieux compris qu'est-ce que ça veut dire "vivre selon ses moyens".

Si les Canadiens n'ont pas les moyens de se payer leur luxe actuel, il fallait dire en quoi consistait ce luxe et de quelle façon il fallait diminuer l'accent sur les gadgets et les jeux pour orienter ces investissements vers des biens essentiels.

Notre valeureux premier ministre s'est bien gardé de parler de ceci car il aurait été obligé de s'attaquer au fond du problème, qui est une remise en cause des valeurs de la société canadienne. Ceci l'aurait sans doute amené à s'attaquer non seulement aux profits exorbitants des compagnies mais aussi à surtaxer toute une gamme de produits de luxe de façon à remettre à la raison les compagnies de gadgets. Il aurait probablement mis fin à l'association actuelle sport et alcool au profit d'investissements dans les sports de nature. Il aurait sans doute aussi parlé de relever le seuil de pauvreté et de geler un seuil de richesse en fixant ce seuil à $25,000.00 ou $30,000.00, ce qui fait un salaire plus que convenable dans la société canadienne actuelle.

En un mot, vivre au-dessus de ses moyens, ça veut dire vivre en riche. En conséquence, les mesures de P.E.T. devraient viser à mettre à la raison tous les riches individus et les riches compagnies qui font leur richesse sur le dos des gagne-petit.

Bref, Trudeau a mis le doigt sur le problème de fond de la société canadienne mais il n'a pas voulu prendre le taureau par les cornes, ce qui veut dire qu'il tolérera des augmentations de $600.00 à $800.00 chez les pauvres et de $2,400.00 chez les riches, c'est-à-dire trois fois plus. Quelle belle justice!

Les Canadiens n'échapperont pas à cette remise en cause de la société, mais ça ne se fera pas dans les termes proposés par Trudeau car il préfère encore le style de vie aux 14 soleils. Les citoyens ne sont pas tous dupes de ces folies.

Charles Gagné

Mon Cher Le Jour,

Pour la première fois de mon existence, et de la tienne, je trouve enfin le courage de t'écrire. Tu me plais bien, tu sais. Je te lis religieusement et j'éprouve beaucoup de plaisir à te voir vivre. Mais voilà que tu est menacé. Puisant et forçant un "deux" jusque dans ses derniers retranchements, je me suis permis, humblement, de te faire parvenir cette petite contribution à ta vie. Je t'aime, tu sais, et je sais que sans toi, je, nous ne serions plus pareils. Je t'écris avec l'aide de mon cerveau, tu le sais, mais je peux te le dire, c'est mon ventre qui dicte à ma raison ce que je dois te dire. Je vis ce que je te dis et dis, Le Jour, je veux que tu vives. Moi, et plusieurs autres, je te jure que jamais on ne permettra que tu meures. Ce serait trop bête. par la folie des puissants, par l'imbécillité de nos dirigeants, ta vie, notre vie ne tient qu'à un fil. Mais, je te l'assure, d'autres moi, ensemble, feront de ce fil une large route vers notre libération. Des millions de moi comprendront, un jour, que le ventre a toujours raison, surtout quand la raison le sait. Le Jour, je te dis au revoir!

M.B.
Québec



Encore la libération conditionnelle

Un enfant de 6 ans vient d'être tué. On s'indigne, on ne veut pas y croire. Alors on se cherche une victime et quelle meilleure cible que la Commission nationale des Libérations conditionnelles? On lui a mis tous les torts sur le dos, toutes les erreurs de notre système judiciaire. Un meurtre de plus ou de moins, quelle sera la différence? Il faut bien que quelqu'un endosse cet acte dégoûtant et en avant la musique: conférences de presse, déclarations dans les journaux, à la télévision et à la radio. On se défoule à qui mieux mieux. On interprète quelque peu les faits en les simplifiant passablement. De toute façon "Jos tout le monde" n'aime pas les choses compliquées, alors on lui explique simplement: "L'assassin était un détenu sous libération conditionnelle" "On laisse sortir les assassins et les récidivistes". Les policiers (dont personne n'a encore critiqué leurs "initiatives" dans le déroulement de la chasse à l'homme) en profitent pour réclamer à grande publicité le rétablissement de la peine de mort. Et pendant ce temps la Commission nationale des Libérations conditionnelles, comme une vierge offensée, accepte le blâme sans même oser mettre les choses au point. Parce qu'il y a des choses à mettre au point. Mentionnons simplement le fait que ce détenu n'était pas sous libération conditionnelle proprement dite. Ha! Même plus, on lui a refusé une libération conditionnelle. On est un peu plus loin de "l'assassin en liberté" que l'on se plait à faire croire au public.

La loi est la suivante. Un détenu **peut** faire une demande de libération conditionnelle lorsqu'il a purgé le tiers de sa sentence. S'il est refusé, il sort sous surveillance obligatoire à la fin de sa sentence (s'il a été sentencé avant août 71), il est alors surveillé par un agent de libération conditionnelle "le temps qu'il lui reste à purger sur sa sentence."

Prenons le cas d'un individu qui est sentencé à 6 ans de pénitencier. En entrant dans le système pénitenciaire on lui donne le quart de sa sentence (que l'on appelle rémission statutaire). Par la suite il peut se mériter 3 jours par mois si sa conduite est jugée satisfaisante (que l'on appelle rémission mensuelle). La rémission statutaire plus la rémission mensuelle équivalent au tiers de sa sentence environ. Si l'on reprend l'exemple; notre individu est sentencé à 6 ans, il peut présenter une demande de libération conditionnelle après 2 ans, puis après 4 ans le pénitencier **doit** le libérer. Le reste de sa sentence il sera sous surveillence obligatoire et sous la responsabilité des libérations conditionnelles. Certains diront que cette situation est ridicule et "que c'était mieux avant". Avant 1971, un détenu sentencé à 6 ans sortait après 4 ans **sans** surveillance. Il était libre et aucune institution n'avait le pouvoir sur lui.

Dans le cas qui nous préoccupe, le détenu en question avait une charge en suspens. Dans une telle situation, avant la sortie du détenu, le juge émet un mandat et à sa sortie les policiers attendent notre individu pour le reconduire à Parthenais. Je ne sais pas qui du juge ou de Parthenais a fait l'erreur, mais le Service National des Libérations conditionnelles n'avait pas à agir dans ce cas. Pourtant l'opinion publique, parce que mal renseignée, l'a condamné une autre fois sans autre succès. Pour se donner bonne conscience face à un système imparfait on se cherche une proie facile en maquillant un peu les faits, c'est tout.

Le Service national des libérations conditionnelles a ses défauts et a fait des erreurs, mais de grâce accordons lui au moins ce qu'il a de bon et arrêtons de le blâmer pour toutes les autres failles du système.

Pierre Laforce
Criminologue

L'insuccès d'une campagne contre les francophones

Les libéraux Springate, Robertson et Sinclair viennent de subir une cuisante défaite dans leur campagne de provocation menée contre les francophones.

Le but inavoué de ces tristes sires et de leurs complices de C.F.C.F. était d'amener les Québécois à commettre des actes répréhensibles et illégales contre la petite minorité anglophone, comme par exemple: des petites bombes, des dommages à la propriété anglophone, des batailles raciales, etc. etc.

Si cela avait réussi, ces libéraux auraient alors crié au martyre, à l'injustice et aurait demandé l'intervention du ministre de la matraque contre les francophones.

La campagne a été un "flop" monumental parce que les Québécois n'ont pas mordu. Les Québécois ont su garder leur sang-froid.

Vers la fin de cette triste campagne, des marchands anglo-racistes ont même placé la pétition de C.F.C.F. dans leur vitrine dans l'espoir de voir celle-ci fracassée par des Québécois. Peine perdue, les Québécois ont bien vu le piège et ne se sont pas laissés prendre.

La campagne est finie. Springate et Robertson sont à l'hôpital victimes de leur rage raciste. Au fait, pourquoi les anglophones ne nous menacent-ils plus de s'enfuir en Ontario? Il est vrai que cela ne nous fait plus peur. Ce qui pourrait arriver de mieux au Québec serait de perdre sa petite minorité (13%) d'anglophones.

Oui, le peuple Québécois a maintenant atteint un très haut degré de tolérance, de diplomatie et de maturité. Jamais la petite minorité anglaise pourra en faire autant.

Gisèle Provencher
St-Jérôme

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

vous avez la parole

Être ou ne pas être...

J'ai rencontré, au printemps, une Québécoise qui se flattait de participer à des ''classes parallèles'', dans l'est de Montréal. Il s'agissait, le samedi matin, d'enseigner l'anglais aux petits immigrants qui ne sont ni francophones, ni anglophones.

C'est un moyen pratique et éprouvé pour contourner l'esprit de la Loi 22.

Il est vrai que la rédaction de cette loi censée faire du français la langue officielle du Québec mais qui, à toutes fins pratiques, consacre le bilinguisme québécois (il n'y a guère de bilinguisme ailleurs qu'au Québec dans notre beau pays) est loin d'être parfaite. Mais enfin, voici une loi qui avant d'être votée ne satisfait nie la minorité pourtant privilégiée des Québécois anglophones, ni un large secteur de la majorité des Québécois francophones qui n'y voient que la consécration du statu quo. Mais, dira-t-on, c'est déjà pas mal. Sauf que dans ce domaine et compte tenu des rapports de forces économiques, le statu quo équivaut pour la collectivité francophone à la régression et à l'assimilation. Que des anglophones le souhaitent plus ou moins consciemment, c'est leur droit et je serais mal venu de le leur reprocher. Quoi de plus naturel, dans tous les sens du terme. Mais il faut reconnaître aussi aux francophones **le droit** de ne pas vouloir se suicider collectivement en se laissant noyer dans la mer anglophone.

Ah! Comment résister à ce mythe de l'Amérique du Nord qui pour être telle doit être anglophone. (Il y a aussi 50 millions de Mexicains qui ne parlent pas l'anglais).

Je vois là le symptôme de l'aliénation culturelle de nos concitoyens anglophones. Mais quelle contradiction de les voir défendre une culture ''canadian'' alors qu'ils pensent et agissent en étasuniens pour la plupart d'entre eux.

Non seulement cette Loi 22 ne semble pas satisfaire les deux groupes linguistiques principaux mais elle impose à nombre d'immigrants qui ne sont ni francophones ni anglophones une réglementation qui leur paraît injuste et peu claire (tests linguistiques et quotas) et qui n'est guère applicable ocomme on vient d'en faire l'expérience à St-Léonard. A moins, à moins que discrétionnairement le Ministre ne change tel ou tel règlement d'application... En fait les immigrants ont posé un diagnostic clair. L'anglais est au Québec la langue dominante. Elle l'est parce que la minorité anglophone de cette province contrôle la majeure partie de l'activité économique et qu'elle peut imposer ses choix fondamentaux à la majorité franco-québécoise.

Il ne suffit pas de légiférer sur la langue (fût-ce une Loi 22 bis!) pour résoudre un problème qui naît d'un rapport de force économique.

Il est instructif et révélateur d'entendre le président du syndicat des enseignants anglophones du Québec prendre sur les ondes de Radio Canada la défense des Franco-Québécois pauvres. Car c'est ceux-là que l'on condamne à la misère en leur interdisant d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise...!

N'est-ce pas reconnaître clairement qu'il n'est pas question pour un Québécois francophone de songer à vivre en français au Québec et d'y réussir sans avoir besoin de s'angliciser. En d'autres termes, faire la preuve que les Québécois ne sont pas dans une situation coloniale ce que beaucoup voudraient voir faire pour pouvoir croire en un Canada qui soit celui de tous.

Ce qui est plus tristement révélateur, c'est le maquignonnage politique que l'on fait avec une loi comme la Loi 22.

Il me paraît incomparablement plus important d'assurer, à long terme, la vie du peuple québécois francophone et des rapports sains entre les deux groupes linguistiques, même s'ils ne sont pas sans douleur, plutôt que de viser, à court terme, de prétendus savants dosages électoraux.

La récente décision du nouveau Ministre de l'Éducation, M. Garneau, dans le conflit de Saint-Léonard, peut laisser à craindre que dans la pratique l'on en vienne à l'esprit de la Loi 63 et à son principe de base: le libre choix de la langue d'enseignement.

Pour satisfaire quelques groupes organisés de parents, ici ou là, hypothèquera-t-on définitivement l'avenir du Québec français en terre canadienne? Les droits de la minorité québécoise anglophone étant assurés et respectés, et personne ne les mettant en cause, il faut songer dans un esprit démocratique à assurer et à faire respecter ceux de la majorité.

Gérard Gauthier
Crédo

***Rappelons qu'aucune minorité francophone, dans d'autres provinces, ne se voit reconnaître des droits semblables.**

En réponse à monsieur Garneau

Les propos de monsieur Garneau, ministre de l'Éducation, ne présagent rien de bon quant à l'avenir de notre système public d'enseignement.

Au lieu de toujours décrier le système public d'enseignement, on pourrait profiter du plus grand nombre d'enseignants qualifiés disponibles pour en relever la qualité, au moins jusqu'à celle de l'enseignement privé. En effet, comment s'étonner que l'enseignement privé soit de meilleure qualité alors que là, les enseignants ont tout au plus 20 périodes par semaine? D'autre part, affirmer que 9 à 10 heures de correction suffisent après les heures d'enseignement, ou bien c'est être complètement ignorant des exigences de préparation et de recyclage perpétuel, ou bien c'est faire preuve d'une évidente mauvaise volonté à comprendre la situation de l'enseignant, ce qui encore une fois, ne présage rien de bon...

Quant à la sécurité d'emploi, il me semble qu'il est élémentaire de constater que plus l'enseignant est insécure psychologiquement, moins il est apte à créer un climat psychologique suffisamment sécurisant pour qu'un apprentissage intellectuel soit possible chez les étudiants. Un enseignant qui sait toujours au dernier moment où il enseigne, ce qu'il enseigne et à qui il enseigne (ce qui, hélas! est loin d'être rare) ne peut pas être vraiment disponible ni suffisamment préparé pour bien accueillir ses élèves le 1er jour. Et quand on sait que le premier contact établit presque définitivement les recations prof-élèves pour toute l'année...

Et si maintenant on veut parler budget, monsieur Garneau veut-il libérer des argents du secteur de l'Éducation pour l'investir dans l'assurance-chômage? Eh! bien, c'est ce qui arrivera s'il continue de congédier de bons professeurs pour surcharger les autres. Au lieu de profiter de cette main-d'oeuvre qualifiée pour relever la qualité de l'enseignement public... Et peut-être alors, aurions-nous moins besoin de subventionner des écoles privées qui elles, font tout ce que nous refusons au système public.

Gyslène Blais-Remy,
Prof au secondaire,
Montréal.

Les extrémistes...

EXTREMISTES, les anglophones qui téléphonent aux immigrants en leur disant de voter libéral s'ils ne veulent pas perdre leur job.

EXTREMISTES, les anglophones qui téléphonent aux immigrants en leur disant d'envoyer leurs enfants aux écoles anglaises s'ils ne veulent pas perdre leur job.

EXTREMISTES, les anglophones qui ''achètent'' des commissaires d'écoles pour se faire construire des écoles anglaises ou leur vendre des cours d'anglais par immersion.

EXTREMISTES, ceux qui tentent de faire croire à la population qu'un Québec français, cela veut dire des Québécois unilingues. Le Québec peut-être français et ses habitants, les Québécois, peuvent très bien être bilingues ou trilingues. Nous le sommes déjà d'ailleurs dans une grande proportion.

EXTREMISTES, les anglophones qui parlent de bilinguisme pour les autres pendant qu'eux-mêmes font des efforts pour demeurer effrontément unilingues.

EXTREMISTE , le ministre Bienvenue qui se dit prêt à intervenir si la survie du français est en danger. Celui qui intervient que dans un cas extrême, c'est un extrémiste.

EXTREMISTE, en Jésuite, celui qui s'apprête à créer une troisième université anglaise pour la minorité anglophone du Montréal métropolitain alors que la majorité francophone, n'en a que deux.

EXTREMISTE, celui qui est prêt à donner aux francophones le droit de choisir entre la mort et la survie de leur langue nationale.

EXTREMISTE celui qui est prêt à donner aux immigrants anglophones ou autres le droit de tuer notre langue nationale.

Jules Lebeau
Montréal

Je ne quitterai jamais mon pays!

Je trouve écoeurant de laisser un québécois comme Raymond Garneau rire du peuple. Il est devenu beaucoup trop puissant avec ses ministres car il se trouve ainsi entre deux sièges. Nous n'avons aucunement besoin d'un homme de sa trempe qui agit avec les immigrés de toutes nationalités contre la langue française. Soyons radicaux! C'est la seule solution pour enfin aboutir à une dignité perdue depuis un siècle.

Les mécontents devraient retourner chez-eux ou bien s'établir en Ontario ou bien se taire. Si je choisissais de vivre en Italie ou au Japon, j'apprendrais l'italien ou le japonais. Le Québec est français; souvenez-vous en!

Je ne quitterai jamais mon pays pour vous laisser ma place, M. Garneau et complices, et je me battrai toujours pour sauvegarder la seule chose qui est à moi: ma langue française. Tenez-vous le pour dit!

Thérèse Arpin
Montréal

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Dactylographie
Impression

Photocopie Xerox

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢

copies du même original

17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75

Attention

La campagne de financement du Jour démarre mardi à Rimouski. Vous recevrez un appel. Préparez-vous. Si on ne vous rejoint pas, apportez votre contribution au:

142 de la Cathédrale
Rimouski
418-724-2797

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

le fond des choses

St-Augustin:

Le développement du sous–développement

par Louis O'Neill

Il déplaît aux ministres Saint-Pierre et Lachapelle ainsi qu'au maire Lamontagne de Québec qu'on se soit permis de mettre en doute le bien-fondé d'un projet d'aluminerie à Saint-Augustin. Pourtant le débat actuel s'est déjà révélé fructueux, ne serait-ce que pour avoir obligé les instigateurs du projet à dévoiler quelques bribes d'information. Car les notables libéraux ont pris l'habitude de travailler en cachette. Ils ont tenté de maintenir dans l'ignorance des milliers de citoyens qui ont le droit de savoir ce qui ressort de décisions les concernant. En effet, l'avenir du Québec métropolitain concerne toute la population du territoire et non pas seulement une poignée de politiciens, de technocrates et d'organisateurs libéraux.

Dans le débat qui a cours, trois aspects méritent particulièrement de retenir l'attention: 1) le dossier du projet d'aluminerie et des expropriations: 2) la différence entre le vrai développement et la croissance anarchique; 3) la mentalité de colonisés des instigateurs du projet.

Un dossier incomplet

De l'aveu même du ministre Saint-Pierre, le dossier sur l'aluminerie est incomplet. On attend toujours le rapport commandé à un écologiste. On ne sait pas si l'installation projetée perturbera gravement ou non la vie collective dans Saint-Augustin, Neuville, Cap-Rouge, Sainte-Foy et l'Ancienne-Lorette. Cela, le député-ministre de Chauveau le reconnaît lui-même, en termes voilés, quand il déclare "qu'il importe de mesurer avec prudence et de façon exhaustive l'impact de semblables projets sur le milieu, qu'il s'agisse d'impact sur l'environnement (pollution, etc.), intégration au milieu urbain ou voisin, impact sur la vocation ou l'utilisation des sols, etc." Et après avoir annoncé que des examens sont présentement en cours "ou le seront incessament" (donc, c'est loin d'être concluant), il ajoute que "l'intégration au milieu urbain ou voisin de l'implantation envisagée représente un défi important qui se doit d'être relevé" (Déclaration du 23 septembre 1975). Au fait, n'aurait-il pas dû aussi ajouter qu'un rapport d'experts à son service déconseille le site choisi?

Si le projet de Saint-Augustin soulève beaucoup d'inquiétude, ce n'est ni la faute des media d'information ni celle du Parti québécois. C'est tout simplement parce qu'il comporte en lui-même des aspects inquiétants. Voyons cela de plus près.

1) Il est évident qu'on a tenté depuis plusieurs mois de pratiquer la politique du secret au sujet de cette "extension du parc industriel". Pourquoi ce secret? Que veut-on cacher?

2) Une brève visite à Arvida convaincra vite l'observateur le moins doué de la gravité du phénomène de pollution résultant de l'aluminerie de l'Alcan. Signalons, à titre d'exemple, que de 1951 à 1973 l'Alcan a dû verser $2,868,957. en compensation aux cultivateurs de la région pour les dommages causés aux récoltes et au cheptel bovin (LE SOLEIL, 25 septembre, P.A.5). Monsieur Saint-Pierre nous dit que cela sera différent à Saint-Augustin, qu'il existe de nouveaux procédés de transformation qui diminuent la pollution, etc. Pourtant, les spécialistes de la Faculté d'agriculture de l'université Laval sont beaucoup moins optimistes. Où donc monsieur Saint-Pierre puise-t-il ses convictions scientifiques en agriculture et en écologie?

3) Une aluminerie créera des emplois, c'est certain, mais à quel prix? Déjà l'Hydro-Québec se prépare à consentir des tarifs préférentiels sur le prix de l'électricité. On parle d'un spectaculaire rabais qui dépasserait les $200,000,000. Est-ce exact? Il faudrait savoir aussi si l'arrangement prévu avec la National Southwire comporte d'autres privilèges (v.g. avantages fiscaux). Les citoyens ont le droit de savoir cela, puisque ce sont eux qui vont défrayer le coût de ces faveurs. D'autre part, il serait non moins intéressant de savoir si la NSW s'engage de son côté à consentir des faveurs au profit, non de la population, mais de la caisse électorale du Parti libéral. Cela expliquerait peut-être le zèle que mettent certains à défendre la cause d'une multinationale américaine.

4) Il faudrait démontrer que l'industrie de l'aluminerie est du type qui convient à la région de Québec. Pour le savoir, il faudrait évaluer le projet dans un plan d'ensemble de développement de la région. Or un tel plan n'a même pas l'air d'exister. La NSW peut trouver avantage à s'installer à Saint-Augustin, mais cela ne prouve pas que Saint-Augustin et l'entourage y trouveront leur profit. Rien n'empêche de penser que d'autres types d'industries offriraient plus d'avantages et moins d'inconvénients. Il y a une grande différence entre l'implantation d'une industrie qui s'intègre à un plan d'ensemble et le parachutage d'une usine qui risque de compromettre toute possibilité de développement équilibré et humain.

5) Ce n'est pas parce que de bonnes terres sont tombées aux mains de spéculateurs qu'elles ont cessé d'être de bonnes terres, et on ne peut conclure qu'une région a perdu sa vocation agricole sous prétexte que des terres sont retournées en friche. Si des spéculateurs se sont installés à Saint-Augustin, la faute en incombe au gouvernement actuel, qui laisse se dégrader notre patrimoine agricole. Au lieu de modifier la vocation agricole de Saint-Augustin, il vaudrait mieux d'abord changer le gouvernement actuel, qui ne fait rien pour l'agriculture.

6) L'insistance sur le patrimoine agricole ne s'inspire pas d'une mentalité bucolique. C'est tout simplement qu'il s'agit d'une composante fondamentale dans le développement équilibré d'une collectivité. Les citoyens de Toronto ont préféré sacrifier un aéroport international plutôt que de livrer aux bulldozers une portion importante des terres agricoles de la région. Ce sont pourtant des gens qui ont la réputation d'être pragmatiques et d'avoir le sens des affaires.

7) On ne peut reprocher aux citoyens de Saint-Augustin d'être inquiets face aux expropriations. Ils se souviennent de Mirabel et de Forillon. On n'a jamais entendu, que je sache, le député-ministre de Chauveau, responsable de l'OPDQ, dénoncer les manoeuvres scandaleuses dont furent victimes les citoyens de Forillon. Il est logique que les citoyens de Saint-Augustin veuillent prévenir les dégâts plutôt que d'avoir, après coup, à recourir aux tribunaux pour obtenir justice.

Vrai et faux développement

Les instigateurs du projet actuel ne semblent pas avoir une idée bien nette de ce qu'est le développement. Celui-ci, en effet, ne se confond pas avec la croissance improvisée et anarchique, laquelle, souventes fois, peut engendrer le sous-développement. Conscients de la fréquence d'un tel processus, des experts en développement en sont venus à parler d'un développement du sous-développement, c'est-à-dire d'une croissance qui entraîne souvent plus d'inconvénients que d'avantages et enlise les populations concernées dans les retards économiques et sociaux et la dépendance. Nombreux sont les auteurs qui ont analysé l'un ou l'autre aspect de ce phénomène: par exemple L.J. Lebret, J.M. Albertini, C. Furtado, A.G. Frank, René Dumont, Joseph Comblin, Kari Levitt. Sans oublier Paul VI, dans sa remarquable encyclique Populorum progressio.

Le parachutage d'un projet industriel téléguidé et effectué en fonction d'intérêts étrangers peut, à court terme, engendrer un progrès économique, mais nuire à long terme à un développement véritable. La croissance à la brésilienne, stimulée par l'impérialisme américain, fournit un bel exemple de ce processus. On y retrouve, pêle-mêle, une hausse notable du produit national brut, l'apparition d'industries nouvelles, l'aggravation des inégalités sociales, une classe autochtone privilégiée vivant à la remorque des décisions des USA, la stagnation de l'initiative locale, la pauvreté et la misère. Chose paradoxale, les partisans brésiliens de ce modèle de croissance l'appellent la "canadianisation", car selon eux, le Canada fournit la preuve qu'on peut se développer tout en se livrant corps et biens à des forces économiques et politiques étrangères. C'est ce processus de "canadianisation" que Kari Levitt qualifie de capitulation tranquille et qui l'incite à conclure que "le Canada est le plus riche des pays sous-développés".

La logique du colonisé

Supposons un instant que le ministre Saint-Pierre ait tenu, preuves à l'appui, le langage suivant: 1) le développement du Québec exige que nous produisions plus d'aluminium, tant pour répondre à nos besoins que pour accroître nos exportations; 2) la création d'une nouvelle aluminerie s'intègre parfaitement au plan de développement harmonisé de la région de Québec; 3) le site choisi offre beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients au point de vue humain et écologique; 4) il est fortement souhaitable que nous réalisions ce projet par nos propres moyens; 5) malheureusement, nos ressources financières et techniques ne nous permettent pas actuellement de le faire; 6) nous proposons donc qu'on accepte la collaboration d'une entreprise multinationale qui s'engage à se soumettre à des normes rigoureuses concernant le respect de l'environnement, la pollution, le paiement du coût de l'électricité, la langue et les conditions de travail, les droits des travailleurs, le réinvestissement des profits, etc.; 7) nous ne cesserons d'informer la population au sujet de la nature du projet, sa mise en marche, ses avantages et inconvénients, son coût économique et social.

Un tel langage aurait peut-être suscité quelques critiques, par exemple concernant l'urgence du projet et sa localisation. Mais au moins l'approche de la question aurait attiré beaucoup de sympathie. On aurait vu d'un oeil favorable cette analyse du problème révélatrice d'une conception intelligente du développement. On aurait senti l'homme qui croit d'abord au Québec et veut d'abord le bien du Québec.

Mais c'est attendre en vain que d'espérer de tels propos du ministre Saint-Pierre. D'abord parce que le projet en question, c'est premièrement celui de la NSW et non celui du Québec. Ensuite parce qu'on ne peut pas espérer beaucoup un langage d'homme libre de la part d'un ministre qui est allé tout récemment se prosterner devant les bonzes new-yorkais de la finance, leur offrant le Québec comme une terre ouverte aux appétits les plus voraces. C'est le même ministre qui a entériné la scandaleuse concession accordée à ITT et qui garde le silence face à la dépossession progressive du territoire québécois au profit d'Ottawa. Bref, un homme qui, à l'instar des indigènes instruits du Brésil, sert de courroie de transmission pour l'implantation de la domination économique étrangère.

Fasciné et par surcroît complexé. On proclame les grandeurs de l'entreprise privée, mais, au fond, la seule à laquelle on se fie, c'est celle que dirigent les étrangers. On considère les hommes d'affaires d'ici comme des impuissants, si bien qu'il arrive en fait que plusieurs se conforment à cette image et se comportent comme tels. On ne croit qu'aux itinéraires tracés par d'autres. La comète NSW se profile dans le ciel: le ministre la prend pour l'étoile de Bethléem. On fait dépendre le salut du Québec du téléguidage économique et on réduit le secteur autochtone au rôle de satellite.

Des colonisés complexés qui cherchent à faire peur au monde. Le ministre Saint-Pierre pratique le chantage. Il profère des menaces contre ceux qui contestent le bien-fondé du projet de la NSW. Il nous avertit que si on n'est pas gentil avec la multinationale, elle ira s'installer ailleurs. Donc adieu le bel argent et les beaux emplois. C'est un langage de roi-nègre. Mais il faut en comprendre la logique: quand on ne croit pas aux Québécois et à leur capacité de prendre en mains leurs propres affaires, on ne peut attendre le salut que d'ailleurs. Aux yeux du ministre, refuser la venue messianique d'une multinationale, c'est s'en aller tout droit à la géhenne du chômage et de la pauvreté.

Pour impressionner le monde, le ministre Saint-Pierre s'en est allé quérir l'appui du maire Lamontagne. Voilà qui est bien symbolique et a de quoi nous inquiéter encore plus. Car s'il en est un qui s'y connaît en dilapidation du patrimoine québécois, c'est bien le maire Lamontagne. Place Royale, Concorde, Hilton, Holiday Inn: autant de noms qui rappellent des privilèges concédés et la dépossession du patrimoine. Envahissement méthodique, au milieu du béton neuf et des maisons anciennes qu'on démolit, tandis que des citoyens fuient vers la banlieue, à la recherche d'un milieu de vie plus humain.

Le noeud du problème

À l'origine du débat se situe le projet d'aluminerie. Qu'on le discute à son mérite, à ciel ouvert, sur la place publique, au lieu de trafiquer dans les coulisses. Au-delà de ce débat émerge une question plus fondamentale: celui d'une politique de développement humain, au service des Québécois. Pour instaurer une telle politique, nous avons besoin d'agents de développement. Il ne faudrait pas confondre ceux-ci avec une certaine élite hérodienne, alliée à des intérêts économiques étrangers et dont les porte-parole servent de courroies de transmission au service de ces mêmes intérêts. À court terme, ces intermédiaires peuvent nous attirer des miettes et quelques emplois. À long terme, ils ne font que consolider les processus d'aliénation, de dépossession et de dépendance.

Des esprits colonisés sont mal préparés pour comprendre et servir les intérêts d'une collectivité en quête d'autonomie et de liberté.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 châlets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
magasins - restaurants
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 MESSAGES

Jeune fille seule, belle apparence, l'esprit émancipé, lierait amitié avec jeune mâle de son âge (18-22 ans). Brigitte Bonenfant.

Nouveau résident de Québec (24 ans), désire prendre contact avec pers. seul dans le but d'avoir un groupe d'amis (es). Jean C.P. 3575, St-Rock, Québec.

Désire correspondre avec Canadiens français pour mieux apprécier culture et vie quotidienne. Ai 21 ans et parle français, espagnol, portugais et anglais. Mes intérêts principaux sont la musique, la littérature et le cinéma. Adrien Terrel, 30 Forrest Ave., Marino, Australie du Sud 5049.

POUR DU PERSONNEL ADÉQUAT

VOTRE SEULE ISSUE ©

CARRIÈRES

TARIFS
les plus bas en ville
- $0.35 la ligne agate
- Commission habituelle pour agences

HEURE DE TOMBÉE
Par la poste: 2 jours avant publication ou
Par téléphone: Jusqu'à **10 heures** le matin pour publier le lendemain

331-8961

27 ans, laid pervers, pauvre, désire rencontrer rousse, mince, belle, asexuée. (819) 777-9045 après 6h heures. Anatole.

Jeune industriel libre et viril recherche compagne 25-35 élégante, féminine, sensuelle, pour sorties exotiques. Écrivez à Pierre, C.P. 62 BELOEIL, qué.



51 messages divers

Travail dur sans salaire. "Dollars et douleurs" est une émission de T.V. destinée à demystifier l'économie. Nous avons besoin d'un caricaturiste et de recherchistes débrouillardes. Toute l'équipe étant bénévole, vous n'aurez pas de salaire mais bien le sentiment de faire quelque chose d'utile. Appelez Paul Unterberg à 934-0841.

Au Québec de Bourassa, les minorités ont des droits et des privilèges, tandis que la majorité n'a que des devoirs. Jules Lebeau.

Le mensuel marial "Alerte" (oct.) écrit que le Chili est une " Démocratie".

J'aimerais que les cinémas Dauphin, Elysée, Berri, 7e Art annoncent dans "Le Jour", mon journal. Retournez les voir Mons. Pinsonnault.

Si j'étais péquiste dans Louis-Hébert, comté de l'ex-étapiste et libéral frustré Claude Morin, je voterais pour n'importe qui (voir pour la canaille libérale) sauf pour lui. D'un indépendantiste, d'un vrai!

Merci encore J.D. Val d'Or. Unique façon faire savoir appréciation (LE JOUR)

Merci et Bravo Jean-Guy Moreau. Le spectacle "TABASLAK" c'est formidable. Merci au Jour pour les billets gratuits. M. & Mme. M. Simoneau.

A tous les Québécois qui ont lu "Sandwich" cet été: Bonjour! Carole de Beloeil.

Gens de Longueuil et St-Hubert, il faut faire un choix dans Taillon campagne d'adhésion. Au Parti québécois. local: 421 Nobert. Long. Tél: 679-9056.

Au P.Q. Taillon grande Campagne d'adhésion se déroulant jusqu'à l'automne Show. Objectif 1000 Nouveaux membres L. Guillemette 679-9056.

Perpétuation des enseignements Rose-Croix du passé ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. C.P. 321 St-Jérôme (Terrebonne).

Vous voudriez vivre cette grossesse, mais vous vous sentez seule... Grossesse-secours. 526-0873.

Expatrié désire correspondre avec patriotes québécois (es). Écrire: Martin Hérisson, Via Manzoni 157/a, Naples, Italie.

La Vie que tu entreprend, ne progresse qu'à tes dépens. Salut camarrade progressif. Vues. Bouchard Yves.

Francine Gagnon, tu es encore déménagée? Eh! bien moi aussi appelle-moi à 663-0522. Québécoise deboutte!

Merci aux ti-cousins de Rimouski. Quel festival! Un Montréalais.

Cherche un cinéaste amateur, marginal, poète, sérieux, pour faire du cinéma intelligent (et drôle). Marc W. Ishell.

Elizabeth: "Il faut se voir au présent, ni au passé, ni au futur" appelle-moi après 6 hres. p.m. Nitram: 273-6023.

Un peu d'air québécois en Californie via le Jour. Excllente idée! Seul problème: ça nous donne les "bleus" Ginette et Serge.

André V. Y parait que les légumes ça te connaît, surveille tes choux, OK. Un ami du Jardin Tournesol.

Christian tu deviendras un artiste du violoncelle Ton père. Yvon Millette.

A Québec, auberge de Jeunesse, 31 rue Couillard, ouverte tout l'hiver, sac de couchage obligatoire. $2.00 la nuit. Réservations: 418-694-0351. Auberge de la Paix (Québec) inc.

101 propriétés à vendre

17ième ave. Semi-détaché, 2 x 5 pièces. garage, terrain 42 x 80. Tél.: 279-8741 après 6:00h.

Auteuil Laval Bungalow Pierre Brique, garage sous sol fini. $33,000. Tél: 622-5385 388-8841.

Maison uni-famillial, style Nordique, 3 chambres à coucher, foyer dans salle de séjour, garage, salle à diner et cuisine avec vu sur golf. Sous-sol à la grandeur. Terrain paysagé. Comptant $5,495. balance S.C.H.L. à 10 1/2%. Demander Lucette Wallett 866-0268, extension 3.

ST-BRUNO: Pour bricoleur, duplex aluminium. Garage. 17,000 p.c. terrain. $22,000. Pauline Martel 653-2496, 653-3257.
MONTRÉAL TRUST COURTIERS.

ST-HUBERT: Bungalows exclusivité, très bien situé dans développement, pour plus d'information Marie Driessens 651-5710, 679-9199.
IMM. BEAUDRY INC.

ST-JEAN, magnifique maison brique, garages, site splendide sur Richelieu, 20 milles de Mtl. Tél.: 845-6496.

À vendre terrain 70 x 100 à ville Mercier, tous services - $3,000. Comptant à discuter. 626-3866.

Bungalow Place Renaud Laval 6 1/2 pces, sous-sol fini Tapis partout inclus, Laveuse-sécheuse, Laveuse Vaiselle, $44,500. Tél: 667-9519. 667-9519

Cap-de-la-Madeleine, Cottage brique, 7 pièces foyer sous-sol semi-fini garage. Grand terrain Tél: 375-2014.

Bungalow neuf, 5 1/2 pièces, chauffage à l'huile, terrassement fini, drive way asphalte, hypothèque à 9%. 691-7293.

Casgrain, triplex 1 x 6, 2 x 4, garage, cave, 220, bas renove. 331-0481

Blainville, cottage semi-détaché, 4 chambres, Très ensoleillé, terrain bien paysage, décor actuel. Francine LeGresby 430-2611

Triplexe moderne détaché près métro Langelier, 1x6, 2x1/2, sous-sol fini, garage double. $70,000. 255-3005 Jean Lavallée

108 propriété à l'extérieur

Maison Magog, 8 pièces, 2 salles bain 1/2, très fonctionnel, sous-sol fini, bar, foyer une occasion magnifique 1-819-843-6164.

117 propriétés commerciales & industrielles

Dépanneur licencié, clientèle établie, loyer $110. par mois chauffé. Vendrais $12,000. Cause: retour aux études. St-Michel 725-3998.

147 terrains à vendre

FERME BREMONT. Ferme 108 arpents, spacieuses, maison entièrement renovée, 8 très grandes pièces. 3 cheminées en pierre, bâtiments. Prix $95,000. Gisèle Pagé 467-2176, 467-4323.
IMM. SELECT COURTIERS.

Aubaine $600. Terrain défriché, beaux grands arbres, accès 5 lacs 467-0930. J.P. GADBOIS.

Terrain St-Mathias 20 min. Montréal arrière boisé 30,000 p.c. . 10 p.c. 658-5758

Cantons de l'Est, 60 milles Montréal, magnifique boisé, en montagne, vue panoramique, 180 x 600 pieds. soir: 332-6513.

202 appartements à louer

Sous-sol meublé, 3 1/2 foyer. $100. libre immédiatement. Tél: 482-4367.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué., à louer appartements en construction prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

3 1/2 - chauffé, à Montréal Nord, $110. par mois. 321-7352.

211 appartements et logements à partager

Voudrais séparer logement de 3 1/2 pièces avec jeune fille ou jeune sérieux 20 et 25 ans. Appeler Dimanche 272-1395

Garcon 20 ans partagerais appartement avec jeune garcon appelle Richard à 279-8278.

Homme sép. 36 ans cherche fille 18 à 35 ans qui a apt. à partager (sérieuse) écrire: Denis Jean, 7980 Sherbrooke E. Apt. 10

222 logements chauffés meublés à louer

Rosemont, 2341, app. 5, 2 1/2 propre, $110. mois avec bail. 524-7822.

Chambre Longueuil, accès aux commodités de la maison. 670-3582.

258 chalets à louer

Louerais Chalet /Maison meublé, foyer, sur lac, Boisé, Les Laurentides, Séjour minimum 3 mois. Alain Raby Mt-St-Michel Cte Labelle. P. Qué.

St-Hippolyte 6 appt. foyer, tapis système chauffage. près pente ski mois ou saison. Tout inclus. $75.00 par semaine 324-3870.

271 hôtels villégiature

Marbella, Espagne, Sur la plage; Appartement 3 pièces dans Condominium neuf. $400.00 par mois. Antonio Courtemanche. 722-6905.

283 on demande à louer

Groupe Rock cherche local pour pratiquer tous les soirs. Tél: 274-6368.

Avons besoin immédiatement grand logement ou maison. Après 5:00h 525-8806

302 ameublement

Lit deau, contenant, cheauf, eau tout recouvert de cuir véritable ainsi que matelas soufflé. 336-2386

Mobilier salle à diner moderne, table ovale blanche, chaises blanches/Jeans, $225.00 Après 18h. 255-5310

Une chambre à coucher à vendre et quelques meubles anciens. 524-8210.

Aubaine, ameublement complet style espagnol incluant, télé-couleur, stéréo, vaisselier, $3,500. Soir (418) 651-8463.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, bean bags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peintures de Rembrandt, Rubens, Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadrées à $4. chacune. 279-5276.

305 antiquités à vendre

Lit simple en cuivre, très beau $300.00 689-2495.

Fournaise Antique, ronde-à-bois, très propre $50.00 38 D'Argenteuil St-Luc. 348-6536 Lucien de la Durantaye

Ensemble pour ski Alpin Ski bleus bottines 8 1/2 avec harnais de sécurité bâtons Particulier Bas prix. 384-5321.

2 superbes amphores (vases) Grecques authentique - $250. Particulier 279-5276.

316 articles sport

Bottines de ski Tyrol lacées, $20. Skis Rossignol combinés, $25. Particulier 279-5276.

319 instruments de musique

Sherbrooke: amplificateur de guitare, 40 watts R.M.S., avec vibrato et reverbarato. Tél: (819) 562-3875.

PIANO DEMANDE 272-8285 ou 274-5934.

Deux boîtes de son à vendre, 3 hauts-parleurs chacune. $150.00 la paire. 525-1779.

JOUEUSE de batterie désire contact avec orchestre western ou populaire. Demander Francine après 5:00 h. 387-9342.

338 artisanat

Artisanat, napperons, foulards, tissés à la main, beaux pour cadeaux. Mme Bastien, 274-3896.

Fabriquons en cuir véritable. Tout article sur demande. Entièrement fait à la main. Prix raisonnable. Tél: 382-6300

239 bureaux locaux à louer

Boul. Saint-Joseph. Sous-sol, près St-Denis et Métro Laurier Stationnement facile, occupation immédiate.
CONDITIONS: Professionnel, membre d'une corporation professionnelle, ou association sans but lucratif fondée depuis au moins 3-5 ans.
Jour et soir tél. 849-9297.

349 lingerie fourrure vêtements

Lecteur 8-Pistes pour ensemble stério, prix à déterminer. Michel. 725-0839.

Jeune secrétaire désire vendre son manteau de renard. Cause: Départ. Appeler: 747-3406.

Robe de Mariée d'automne avec capuchon garni de renard blanc réelle aubaine. 747-3094.

Casque d'écoute stéréo, fréquence 20-21000 HZ, excellente condition, prix abordable, 389-2929.

Système de son, à haut rendement ampli de 10 Watt RMS par Canal table à cartouche magnétique, 2 colonnes 653-6573 - Michel.

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

Lots Belgique, 425 timbres-postes, $21. Italie 650 timbres-postes, $2.50 279-5276.

Lots Pays-Bas 450 timbres-postes $15. Yougoslavie 65 timbres-postes, $2.50 279-5276.

Album standard (1975) plus 90,000 espaces et 50,000 illustrations en 2 volumes flambant neufs avec 2,000 timbres-postes de choix. Le tout $90. 279-5276.

J'achète collection ou accumulation timbres neufs ou usagés Canada — France — États-Unis — Vatican. Particulier, (514) 279-5276.

369 animaux à vendre

Chiots descendance Épagneul 3 mois $50.00 274-0809

379 divers à vendre

(1) Oeuvres-complètes-de-Victor-Hugo (Lausanne) (2) L'encyclopédie-complète de la Vie sexuelle (Hachette) neuves A 1/2 Prix. ap. 5 hres. 352-3755.

Lazy-Boy, stores venitiens 50-39-33 pouces, télévision 336-4884.

Divan lit "Hide a bed" Mobilier Salon 3 ou 4 pièces Cape étole en vison Royal pastel. 648-4577

Cape étole en vison, royal pastel, Excellent état très peu portée. Cécile Vincent 55-42e Ave. Rivière des Prairies. 648-4577

Mannequin de couturière (14 à 44 ans) ajustable $25.00 instruction incluses. 677-8729.

Laveuse avec tordeur, de marque Kenmore, en bon état. $40.00 Tél. 270-2604.

Cartes postales, idéal pour concours Bon marché. 669-4398. 346 Goineau Pont-Viau

Fauteuil d'esthétique noir: $175.00 Loupe lumineuse sans base: $50.00 Yvonne Locas 430-5198.

Chaufferette électrique "Electrohome" plinthe 3 pieds, avec ventilateur, neuve, $25.00 Tél. 667-1392.

Mini laveuse Essorreuse, huit mois d'usage, très propre $170. Urgent, 725-7736.

Nature morte d'André Bertonnesque à prix réduit. Grandeur 36 X 36 662-4775.

380 divers demandé

Aimerions acheter réfrigérateur en bon état, pas cher possédant un grand congélateur. 276-4837.

ATTENTION éleveurs Québécois, achèterais demi boeuf env. 300 lbs approuvé AI- préparer pour congélateur. 642-3510 après 6hres.

Recherche chaloupe en aluminium, longueur: 23 pieds, 389-2929.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr. ferblantier, couvreur. Couvertures de tous genres. **Ouvrage garantie. Estimation gratuite. 324-7706 - 689-4160.**

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèse dentaire. 728-3401.

429 garderie d'enfants

Dame d'un certain âge garderais enfant chez-moi 1 à 8 ans près de l'école. 670-2121.

Garderie Les Pitchounets, 6926 Sherbrooke ouest, près collège Loyola. Enfants de 2 à 5 ans. Heures: 8:00 a.m. à 6: 00 h p.m. Repas chauds - activités pré-scolaires. 737-4139. 486-2565. Ouverture le 3 novembre.

638 remerciements



Remerciement à Jean XIII.

Garderais à Outremont enfants de 3 à 10 ans environ, le jour chez moi. Collations et repas chauds inclus. Possibilité de garder le soir, la nuit ou fin de semaine. A discuter. 372-0888.

Femme demandée entre 25 et 55 ans pour garder 2 enfants dans Côte-des-Neiges. 739-4450 après 7:00h.

438 déménagements - transport - camionnage

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 service divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés sur la base de l'échange si possible. 768 Rachel (St-Hubert) 521-3375.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE
•VITRINE
•ENSEIGNE
•POSTER
•BANDEROLLE
524-5608
845-7492

830 hommes-femmes demandés

DECOR MAG
RÉDACTEUR (TRICE) EN CHEF.

1—QUALIFICATIONS:

—Connaissance dans les domaines du design et décoration.
—Sensibilité à la culture et environnement québécois.
—Capacité de travailler avec une équipe jeune et dynamique.
—Bilingue.
—Attitude particulière pour les relations avec l'extérieures.

DESCRIPTION DES TACHES:

1—Assure de façon global le respect des politiques et l'applications des normes de l'entreprise dans secteur de la rédaction.
2—Planifie et contrôle plus particulièrement l'activité des secteurs suivant: Le comité de rédaction, Les rédacteurs internes et externes. La correction d'épreuves.
3—Participe à la sélection et à l'entretien de son personnel.
— Seconde celui-ci aux besoins.
— Répond de sa compétence et de son efficacité.
— Assure la discipline de son secteur.

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE A:

181 Est, Saint-Paul
Saint-Paul
VIEUX-MONTRÉAL

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE sur Homosexualité et bonheur. Renseignement gratuit. C.P. 245, Station N, Montréal.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél.: 381-5425.

722 cours de piano

Étudiants du conservatoire et de l'école normale donnent cours de clarinette flûte à bec et traversière, et théorie 486-2995 388-1356.

Cours privé de musique classique. (La musique adoucit les moeurs). Informations: 721-2988.

725 divers - cours

Professeur de guitare classique disponible pour cours privés 277-8127.

810 hommes demandés

Réceptionniste bilingue avec expérience pour travaille de nuit, dans un Hôtel du Vieux Montréal. Téléphoner à 861-5731 demander Mlle Lawrence.

830 hommes-femmes demandés

Belle opportunité pour couples de travailler à temps partiel chez-soi, sans investissement. Tél: 270-3235.

845 emplois demandés

Puéricultrice prendrait cas privé à domicile 2-3 Jours par semaine. 352-3652

Femme demandée, s'occuperait fille de 11 ans. Bon salaire, nourrie-logée. Francine Guay 389-8202 9 à 5.

Excellent professeur de français donnerait leçon à domicile. débutant, moyen et avancé. Téléphonez Michel 844-8371.

Recherche emploi temps partiel travail de bureau projet initiatives locales expérience: Secrétaire administrative. Carole Villeneuve 277-3090.

Comédien, metteur en scène et professeur de thâtre, 18 ans d'expérience, donnerait cours à domicile, Improvisation, interprétation, diction etc, également préparation aux auditions: École, théâtre et télévision Téléphonez à Michel: 844-8371.

Jeune homme responsable recherche travail comme agent de personnel 6 mois exper. (Études aux H.E.C. en cours) écrire: Ronald, 9865, rue Tolhurst No 2, Mtl H3L 3A1, P.Q.

Cherche emploi comme chauffeur de camion — longue distance de préférence. Appeler Claude 354-9450 entre 3:00 h. et 6:30 h.

905 maisons mobiles

Location de maisons mobiles en Floride pour cet hiver. Faites vite vos réservations. 585-1080. Demander Diane.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi avec Annexe 12 pi 20 pi hivernisé visible Lot 30 A camping Waterloo aubaine $6,000. 658-5862 - 671-5991.

914 bicyclettes

Je me cherche un dix vitesses beau, bon, pas cher, Alain, 667-8772.

918 motocyclettes

Deux bicyclettes neuves. Marque CCM Dix vitesses homme et trois vitesse dame: $150.00 Tél: 739-5213.

A vendre motocyclette Suzuki 550-1975, excellente condition, très bonne ordre. 761-4088 après 6hres sur semaine.

962 pièces d'auto

Equipement de rallye à vendre: Un halda twinmaster. Un Huer monté-carlo. SOIR: 388-5305.



999 autos à vendre

1973 IMPERIAL LE BARON, tout équipé, incluant pneus Michelin. Valeur $5,195. spécial $4,495. BIARRITZ AUTOMOBILE 323-1900.

1973 Renault 15, radio AM-FM, mécanique et carosserie impeccable, 24mm. $2,395. Biarritz Sutomobile. 323-1900.

1972 Mercury Marquis Brougham, 2 portes, complètement équipé, incluant stéréo. $2,595. BIARRITZ AUTOMOBILE. 323-1900.

M.G.B. 1973 trçes bonne condition $2,400. appeler Colette: Bur: 332-3000 poste 252 Rés: 661-3731.

Plymouth Criket 1973, 24.000 milles en très bon état prix $1,700. Appeler après 6 Heures Yves Roy 782-2658.

Austin Marina 72, 45,000 m. manuelle, 4 portes: $1,300 ou meilleure offre Tél: 931-2895.

Volks 71 mécanique A1 radial F.M. équipement sport peinture récente 43,000 Serge 332-1500 et 228 ou 271-7723.

Une belle Simca 1200 CC 1971 a vendre pour les pièces, presque en état de rouler 522-7376 Estelle ou 366-5544 Laurent

Ford Station 69 Moteur 302 53,000 milles automatique après 5h. 276-8750.

Chevrolet station wagon 67 V8 283 servo, servo direction, aucune rouille parfaite condition 435-6667

Duster 73, 318-Automatique, radio AM, bon ordre, 37,000 milles, pneus radiaux $2,450. 667-1786 ou 254-8840.

Toyota, 1200, 72, manuelle, 47 m.m. pneux radiaux, 522-6568.

Toyota 1900 Mark II Corona 1971 transmission manuelle Prix: $700.00

Renault 12 72 propre transmission neuve, mécanique A-1, 28,000 milles après 6 hres 279-4618.

Celica St 72 suspension baterie alternateur. Disque de frein frein arrière et avant et moteur refait, radial Mag Well Radio AM. FM. Ronald Normand 678-0968.
P/S Je dois vendre mon auto pour me permettre d'avoir un camion pour une route au Journal de Montréal.

Jeep Land-Rover 8000 milles parfaite condition $4,500 Retour aux Études Tél. 522-6907.

CITROENS 1972, D-Spec. DS21, remises à neufs - garantie, premier arrivé, premier servi. **BIARRITZ AUTOMOBILE 323-1900.**

Volvo 68, automatique, 2 portes, moteur bonne condition. Tél: 737-9267.

Station-Wagon 75, Pontiac Laurentien Saphari, moteur 350-400-4 baris, vitre dégivreur et porte arrière électriques. 11 mm. 487-1172.

Austin Marina, 72, 45,000 manuelle, 4 portes, $1,300 ou meilleure offre Tél. 931-2891, J.M. Boileau.

PETITE ANNONCE GRATUITE
Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____

adresse _____

ville _____ **téléphone** _____

signature _____ **Rubrique No** _____

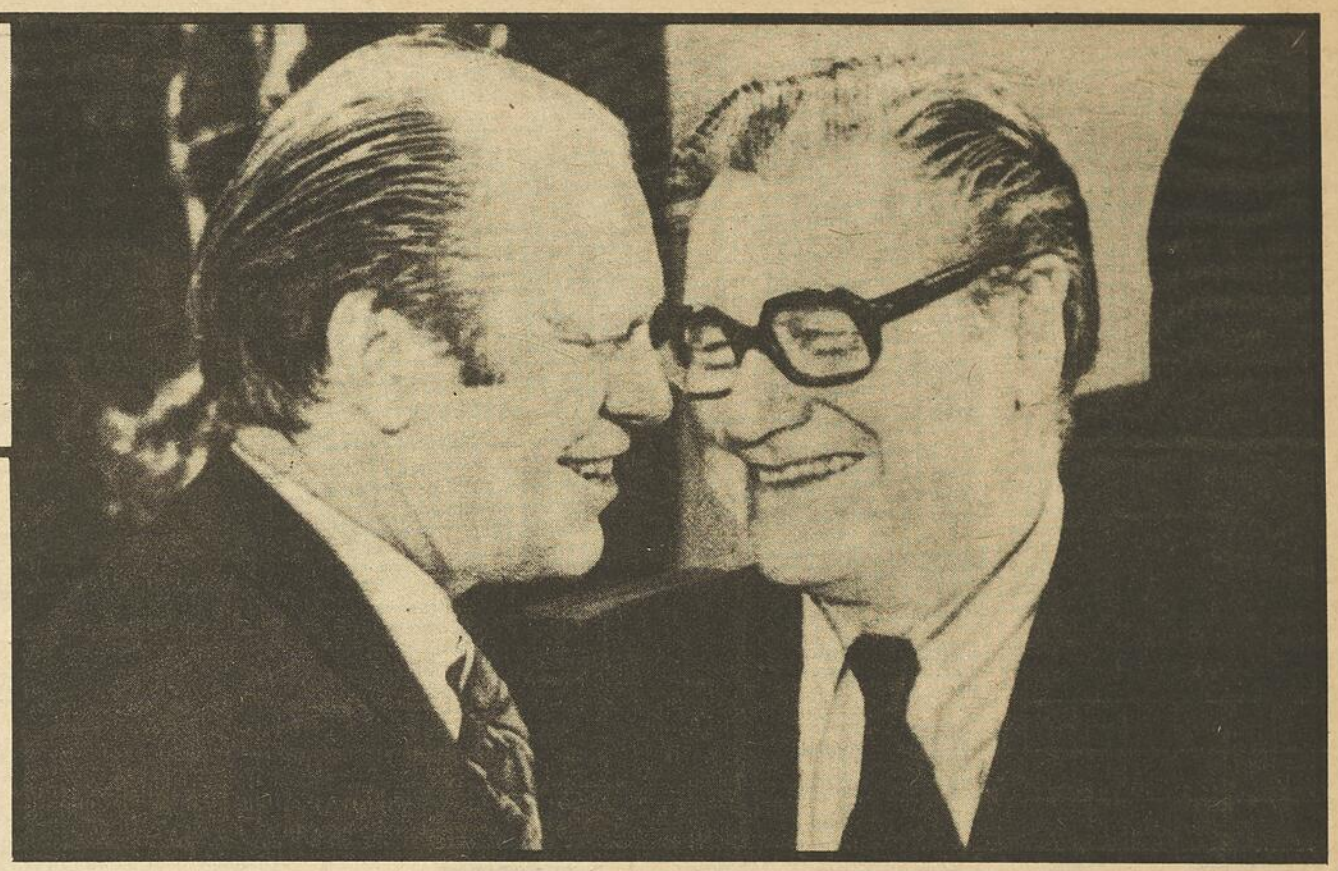
Petites annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Le ballon du jour

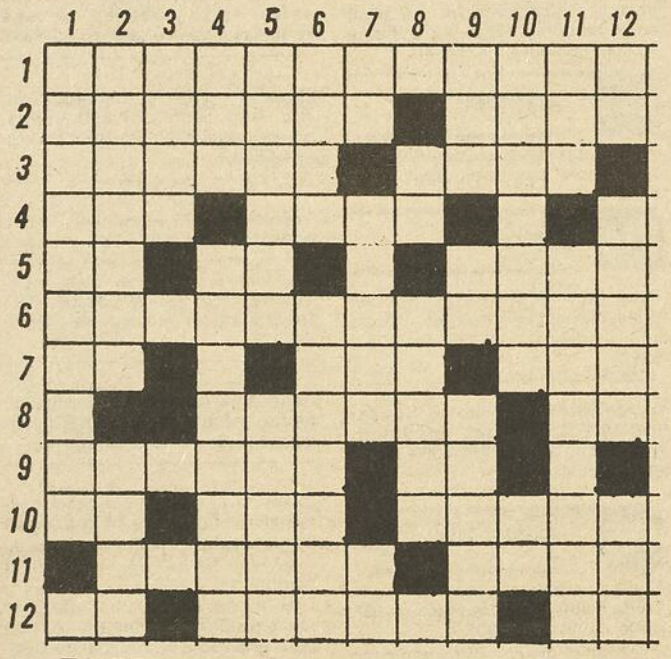
de Serge Langevin

Une mode qui se répand

Les mariages entre hommes ne sont plus une nouveauté; ils sont même en train de devenir une chose courante. Le dernier en date a eu lieu à Washington où il a donné lieu à de multiples commentaires. Les nouveaux époux, qui ont refusé de s'identifier, ont déclaré à l'issue de la cérémonie: "Notre union sera durable parce qu'elle est basée sur le respect, la confiance mutuelle et l'argent."



Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

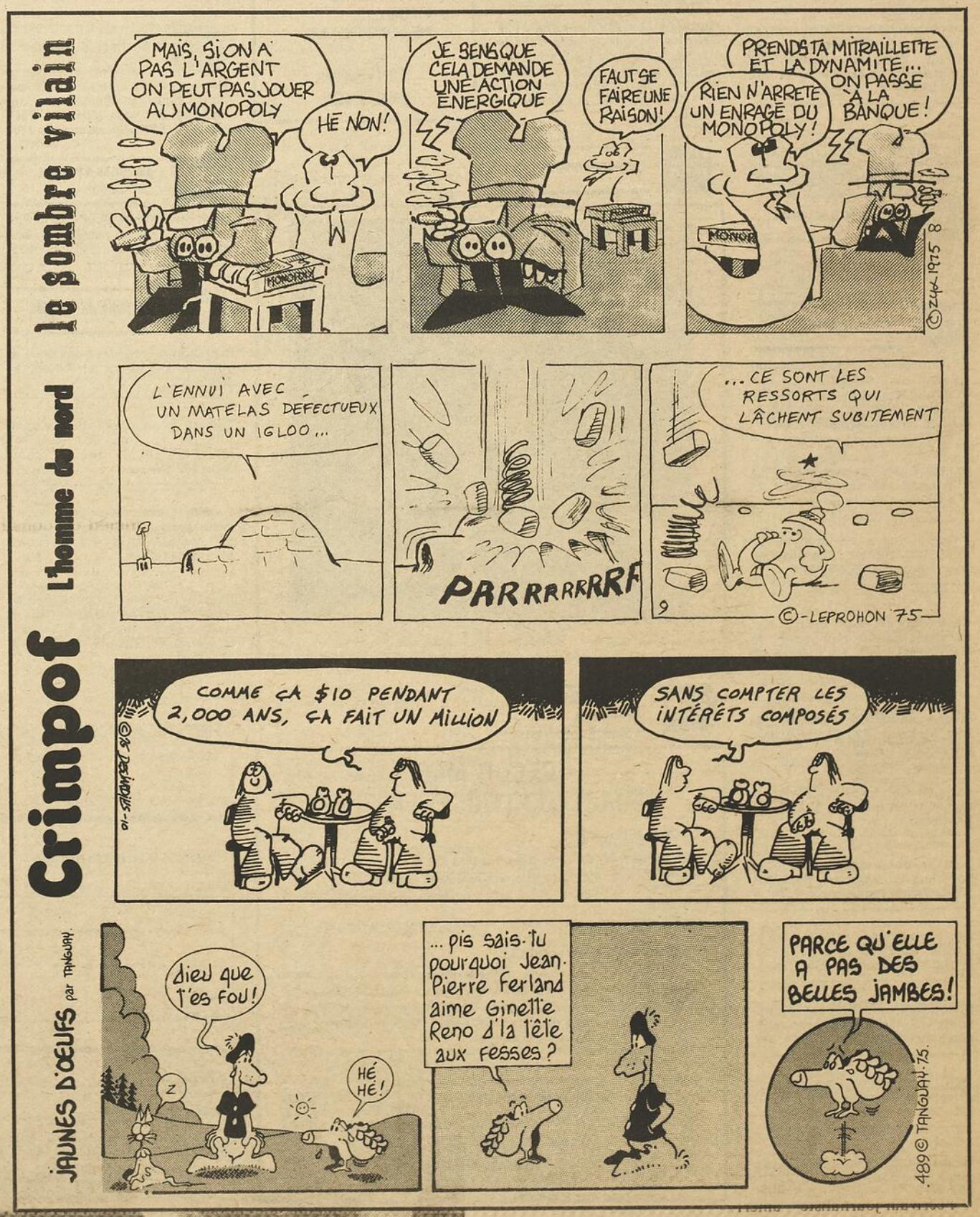
1—Comportement de beaucoup de politiciens.
2— Premier objectif du Parti québécois — Écoles populaires.
3—État des Enfants de Marie — Nouveau précédé employé par les bandits.
4—Retranche — Au haut de la Croix.
5—Connu — Chemin de halage — Les Trois Colombes en formaient un.
6—L'air des grandes villes.
7—Outil de travail — Poème lyrique d'inspiration élevée — Candidat chanceux.
8—Plante de montagne à fleurs jaunes — Beau, si bien taillé.
9—Boîte dont se servent les menuisiers — Vivent les traditionnels!
10—Renforce une affirmation — Au Québec — Attachais.
11—Les chevaux de mon grand-père l'étaient souvent. — Bouché avec du lut.
12—Prélat domestique — Chaume qui reste sur place après la moisson — Article d'un pays présentement très controversé.

VERTICALEMENT

1—Peu nombreuse, mais très active.
2—Engraissement des bestiaux à l'étable par des farineux — Parfum.
3—Personne fidèle à un parti, sans mélange ni concession.
4—Ornement en forme d'oeuf — En posant certains gestes, on en sort parfois.
5—Délicieuses, le matin — Le témoin d'un fait raconte le sien.
6—Qui est à toi — Personnage gonflé de son importance.
7—Patrie d'Abraham — Tendu — Connu.
8—D'un verbe gai — Position permettant de mieux juger d'un événement, politique ou autre.
9—Se rendra — Qui est à toi — Ne doit plus servir à désigner ce que ce mot signifiait autrefois.
10—Admirable, merveilleux, prodigieux, sublime — Article contracté.
11—Place — Pouvoir infini.
12—Préposition qui présuppose bien des études — Il a fait parler de lui en 1975—Utile en hiver.

Solution du numéro précédent:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	L	O	U	T	I	E	R	■	G	A	G
2	A	I	G	R	E	T	T	E	S	■	M	A
3	S	■	R	U	S	E	R	■	A	B	E	L
4	T	R	E	S	■	R	E	A	L	■	N	E
5	O	■	S	■	B	A	S	C	U	L	E	R
6	N	E	■	P	A	T	■	E	T	A	■	I
7	G	R	O	S	S	I	S	S	A	N	T	E
8	U	S	■	Y	■	F	A	C	I	L	E	■
9	E	■	B	C	G	■	S	E	R	A	■	L
10	T	E	■	H	O	P	■	N	E	I	G	E
11	T	U	M	E	U	R	■	T	■	R	E	G
12	E	X	I	S	T	E	■	E	P	E	L	E



Arts et Culture aux Jeux olympiques

Un programme résolument "national"

par Jean-Pierre Tadros

C'est hier, en présence de M. Roger Rousseau, président du Cojo, que M. Yvon DesRochers a rendu public le programme Arts et Culture des Jeux de la XXIe Olympiade. En sa qualité de directeur général du programme Arts et Culture, M. DesRochers a notamment déclaré que l'objectif de ce programme "national" était "de donner aux milliers de visiteurs une image chaleureuse et vibrante du Canada, étant entendu que toutes les provinces et territoires participeront au programme Arts et Culture."

Cette participation nationale "coast-to-coast" se chiffrera à $8 millions qui se répartissent comme suit: le Québec versera $3,500,000, le COJO, $1,500,000, le gouvernement fédéral $1,000,000, et enfin les autres provinces, $2,000,000. Chaque province assumera les coûts de production de ses spectacles, tandis que l'Office des tournées, qui relève du Conseil des Arts, défraiera le transport des artistes et leur per diem. Le Cojo, lui, assumera le coût des services locaux. Quant au Québec, sa contribution de $3,5 millions servira à couvrir les frais de participation de toutes les troupes et artistes québécois.

Deux secteurs

Le programme Arts et Culture des Jeux olympiques 76 comprend deux parties: le secteur des arts visuels sous la responsabilité de Laurent Lamy, et le secteur des arts de la scène sous la responsabilité de Guy Savard.

Du côté des arts visuels, trois grandes expositions et deux festivals du film sont prévus. Les expositions ont nom "Mosaicart", "Corridart" et "Artisanage". Les festivals de cinéma porteront respectivement sur "le cinéma et le sport" et "le cinéma canadien".

"Moisaicart" sera une vaste exposition de peintures, de sculptures et d'oeuvres d'artisanat des dix provinces canadiennes. "Corridart" consistera en une grande exposition d'oeuvres d'artistes québécois sur la rue Sherbrooke. "Artisanage" permettra de réunir 150 artisans canadiens près du Parc olympique.

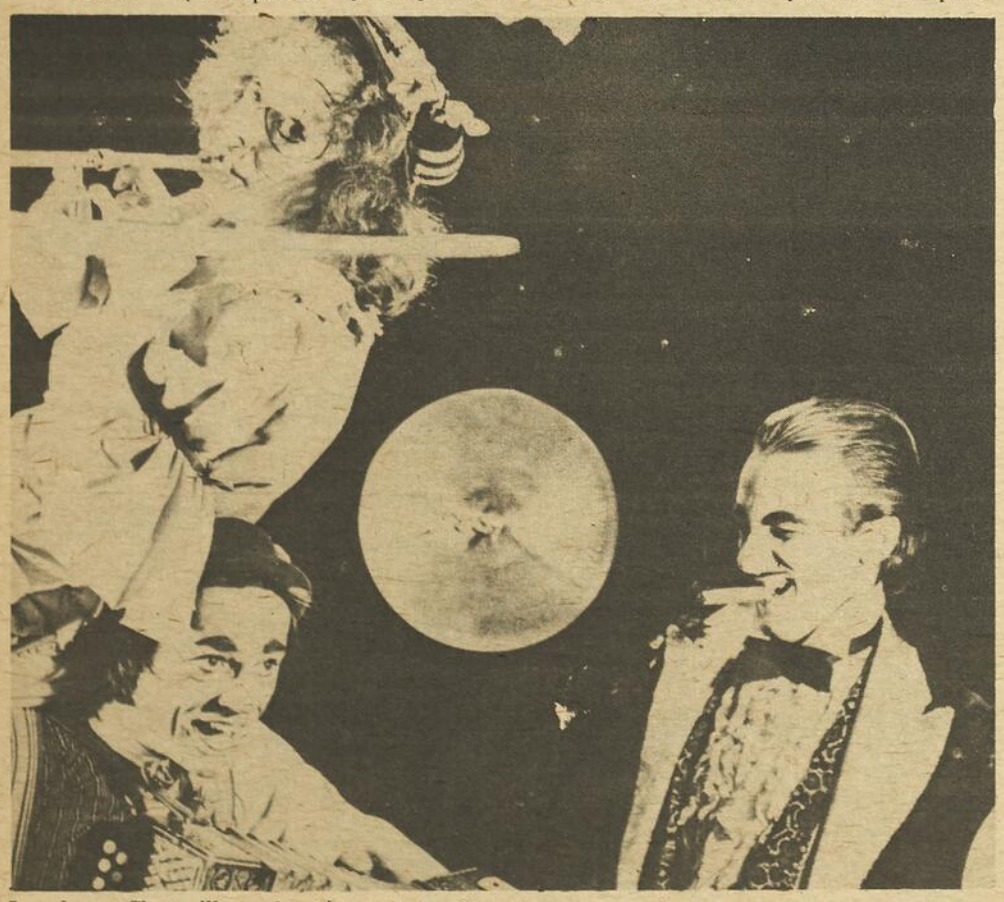
Les deux festivals du film ont été organisés par le Conservatoire d'art cinématographique. La rétrospective sur "le cinéma et le sport" permettra de voir 120 films, courts et longs métrages, dont le thème central est le sport. Le festival sur "le cinéma canadien" se présente comme "une simple présentation de nos meilleurs films, ou du moins ceux que nous considérons comme les plus populaires". Ce sera l'occasion de revoir 62 longs métrages et 57 courts et moyens métrages. Les films sportifs seront présentés au campus Sir George Williams; alors que le festival du film canadien sera présenté au cinéma Elysée.

Les arts de la scène

Une large partie du programme Arts et Culture sera naturellement réservée aux arts de la scène. C'est ainsi que plus de 100 personnes, groupes ou compagnies se produiront dans les villes de Montréal, Ottawa Kingston, Sherbrooke et Québec.

Des spectacles folkloriques sont également prévus. Ces spectacles, nous indique-t-on, nous feront aller "des danses indiennes aux fantaisies des troubadours, des chanteurs de l'Atlantique aux danseurs de l'Ouest du Canada."

Ce programme Arts et Culture se déroulera du 1er au 31 juillet 1976. Et cela, même si les Jeux olympiques devaient avoir lieu à . . . Mexico.



Les clowns Chatouille (en haut à gauche) et Chocolat avec un ami.

Demain le Nobel: Greene, Mailer... ou bien une femme

STOCKHOLM (AFP) – Neuf écrivains d'Europe, du Proche-Orient, d'Afrique et d'Amérique seraient sur la liste des candidats pour le prix Nobel de littérature de 1975, dont l'Académie royale de Suède fera connaître officiellement le lauréat demain après-midi, écrivait hier le quotidien du soir "Aftonbladet". Parmi ces écrivains, le Britannique Graham Greene, 71 ans, et l'écrivain-journaliste américain Norman Mailer, 50 ans, sont présentés par le quotidien comme les deux plus sérieux candidats. Cependant, "Aftonbladet" souligne que le comité désigné pour octroyer le prix pourrait faire honneur à "l'année de la femme" en choisissant l'auteur populaire britannique Doris Lessing, 56 ans ou la française Simone de Beauvoir.

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

construction
On requiert actuellement dans le secteur de la construction les services de personnel spécialisé.
Vous aimeriez vous perfectionner, augmenter votre compétence et vos gains?
formation gratuite
Cours de perfectionnement (type B)
Ferblantier (traçage et lecture de plans)
Électricien de construction (code)
Électricien d'entretien
Charpentier-menuisier
Peintre au pistolet
Traceur-assembleur
Pour savoir si vous êtes admissible ou obtenir des informations, téléphonez le plus tôt possible à:
725-5221
Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Montréal métropolitain
Commissions scolaires et Cégeps de la région
Centres de main-d'œuvre du Canada



Les Innocents aux Mains Sales
ROMY SCHNEIDER • ROD STEIGER
DÈS VENDREDI

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Rooster Cogburn": 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "The Other Side of the Mountain": 7.10, 9.10, Sam. et dim.: 1.20, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount, 937-2747. "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Partis pour la Gloire": 1.20, 3.20 5.25, 7.30, 9.30.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine est, 525-8600. "Papillon": 12.00, 4.40, 9.25. "Cabaret": 2.35, 7.20.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est, "Le parrain": 12.45, 4.15, 8.05.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Mustang": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La chair de l'orchidée": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

CINE-CENTRE: 1430 Bleury, 288-7102. "Paraside Murder": 12.45, 2.40, 4.45, 6.55, 9.00.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "El Topo": 7.15, 9.30. Sam. & dim.: 2.15, 4.44, 7.15, 9.45.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Malhler": 2.00, 4.20, 6.35, 8.55.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O. "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Mariage": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le secret": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Lily aime-moi": 7.30, 9.30. Sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 10.00. Dimanche dernier spectacle à 9.30.

SALLE EISENSTEIN: "Kaseki": 7.30, Sam. et dim.: 3.30, 7.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine 288-3303. "Cecher Victor": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 Taschereau, 671-6129. "Mustang": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sur semaine, dès 7.30.

GREENFIELD 2: "Frison": 6.15, 9.40. sam. & dim. 2.45, 6.15, 9.40. "Milan, calibre 9": 7.50, sam. & dim.: 1.00, 4.25 7.50.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle I: "Mustang": 1.30, 3.30, 7.30, 9.30. Sam. dernier spectacle: 11.30. Salle 4: "Section spéciale": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Sam. dernier spectacle: 11.10.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Section spéciale": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MONKLAND: 5505 ave. Monkland, 484-3570. "Murder on the Orient Express": 1.10, 5.20, 9.45. "The Gambler": 3.20, 7.45.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Mercredi: "Rebecca": 7.30, 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

PARISIEN I: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "3 Days of the Condor": 4.45, 6.55, 9.05. Sam. & dim.: 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05. Samedi dernier spectacle: 11.15.

PARISIEN II: "Pour le meilleur et pour le pire": 12.30, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. Sam. dernier spectacle: 11.30. Sur semaine: 5.10. 7.20, 9.30.

PARISIEN 4: "Section spécial": 5.05, 7.10, 9.15, sam. & dim.: 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15.

PARISIEN 5: "Mustang": 5.30, 7.30, 9.30, sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Samedi dernier spectacle: 11.30.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The way we were": 7.15, 9.15. Sam. et dim.: 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Lies my Father Told Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O., 866-2644. "Brief Vacation": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Let's do it again": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10. Sam. dernier spectacle: 11.20.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 6.35, 8.15, 9.50.

VERDUN: 3841 Wellington 768-2092. "Partis pour la gloire": 8.00, sam. & dim. 3.00, 6.20, 9.30. "Pas de pardon, je tue": 6.30, 9.30, sam. & dim.: 1.30, 4.40, 8.00.

VERSAILLES: 7265 Sherbrooke, 353-7880. Salon Bleu: "Mustang": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sam. dernier spectacle 11.30. Sur semaine dès 7.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Le retour du grand blond": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "3 Days of the Condor": 12.30, 2.30, 4.35, 6.45, 9.00. Sam. dernier spectacle: 11.30.

YORK: "Mahoganey": 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.55.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve. 879-4349. Mercredi: Relâche.

CAMPUS LOYOLA (F.C. Smith auditorium) "Zero de conduite" de Jean Vigo (1933): 7.00. "La règle du jeu" de Marcel Dalio (1939): 8.00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche.

PAVILLON DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (local 4335): "La fiancée du pirate" de Nelly Kaplan (1969): 12.30.

Théâtres

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Béatrice Picard, Yves Létourneau, mise en scène de Gratien Gélinas. Lundi: 14.30, mardi: 19.30, mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30, samedi: 20.30. Relâche le dimanche.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Orion le tueur" avec François Tassé, Mireille Lachance, Jean-Louis Millette, Carmen Tremblay et plusieurs autres. Mise en scène de Paul Buissonneau. Tous les soirs à 19.45. **"Suzanne Garceau Off Broadway"** à 22.15. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DE L'ÉQUILIBRE: Centre culturel de Drummondville (819) 472-5451. Tous les jeudis, à 20.30: "Ubu Roi".

INSTITUT CANADIEN: 42, St-Stanislas, Québec, (418) 694-6357. Le Trident présente: "Luclac" pièce pour enfant. Du mardi au vendredi, à 9.30 et 13.30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "Le père humilié de Paul Claudel, avec Charlotte Boisjoli, Monique Mercure et Jean-Louis Roux. Semaine: 20.00, samedi: 17.00 et 21.00, dimanche: 19.00. Relâche le lundi.

VIDÉOGRAPHIE: 1604 St-Denis, 842-9786. Les Amis du Tréteau présent: "Vendredi soir", avec Han Masson, Ghislain Tremblay et Jean-Pierre Bergeron. Mercredi, jeudi & vendredi à 22.30, samedi à Minuit. Jusqu'au 8 novembre.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Visa le noir, tua le blanc" de Dale Wasserman, adaptation de René Dionne, avec Monique Joly, Jacques Thisdal et Aubert Pallascio. À 20.30 jusqu'au 25 octobre.

THÉÂTRE DE LA LORAINE: Polyvalente Évariste Leblanc, Montée Masson Duvernay, 663-1037. "Croque-Monsieur" les 16, 17 et 18 oct. ainsi que du 21 au 25 octobre à 20.30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Commençant le 30 octobre: "Les hauts et les bas d'une Diva".

Variétés

ATELIER-GALERIE LAURENT TREMBLAY: 4809 rue Marquette. Lundi: "Animation gravure". Mardi: "Animation musique". Mercredi: "Animation sculpture". Inscription: $5.00. Renseignements: 521-8786.

CASANOUS: 845 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janoue St-Denis. Jeudi, vendredi et samedi: "Michel Veilleux", à 22.00 et minuit.

LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine, 521-6666. "Le mimes électrique". Samedi et dimanche: 20.00, samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi.

LE PATRIOTE: 1974 Ste-Catherine, 521-6666. "Marie-Paule Belle" et "Guy Trépanier". Semaine et dim.: 21.00, sam.: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi.

ÉVÊCHÉE (Hôtel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. Mardi: "Octobre".

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Louis Fréchette: "Dalida", à 20.30, jusqu'au samedi, 25 octobre.

IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5689. "Rahsaan Roland Kirk": 21.30, 23.30.

RESTAURANT VALENTIN: 2 ouest, rue Mont-Royal, 841-1371. "Michaël Owen": 22.00 et minuit.

CEGEP ST-LAURENT: (Salle Emile Legault), 625 Ste-Croix. Jeudi: "Plume Latraverse". Renseignements: 333-1248.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Chemin de la Reine-Marie. Relâche.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper, spectacle dansant Germano Rocha et l'accordéoniste Matéus. De jeudi à dim: Michel Louvain, à 21.00, sam. et dim. 20.00 et 23.00. Au piano-bar, tous les soirs de 17.00 à 20.00, Maurice Baril et Marylène.

L'ÂTRE: 4461 St-Denis, 845-8835. Relâche.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). "Yvon Deschamps". Semaine 20.30, sam.: 18.30 et 22.00. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS: Piano Nobile, à midi: Mario Duchesne.

Télévision

9.00
4 Au bout du fil (90 min.).
6 The friendly Giant - Enfant
7 Informa 7
12 Kareen's Yoga

9.15
2 (9) (11) 13 Les Oraliens - Enfant
6 Mon ami - Enfant
7 Crochet d'or crochet d'argent

9.30
2 (9) (11) 13 Les 100 tours de Centour - Enfant
5 6 Quebec School telecasts
7 Sans détour - Magazine
12 The Community - Information

9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement

10.00
2 (9) (11) 13 You-Hou - Enfant
7 10 30 Pour vous mesdames.
12 The art of Cooking

10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute! - Enfant

10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous... mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant

11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street - Éducation
12 Definition - Jeu

11.30
2 (11) Les faucheurs de Marguerites - Feuilleton
4 Information-Santé
(9) 13 Rue principale
12 The Joyce Davidson Show

11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes
30 Dessins animés

11.50
4 Les informations

12.00
2 (11) Francis au pays des grands fauves - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui

12.20
10 Le 10 vous informe

12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan - "Go ask Alice", E.-U. 1973. Drame.

1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time
6 The Larry Solway Show

1.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
6 Any Woman can
7 Pourquoi pas? - Magazine
1$ À votre service
17 Parlons français I
30 Vivre en harmonie - Magazine

1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine. "La Psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans".

1.45
17 Parlons français II

2.00
4 Cinéma - "Hotel meublé", Arg. 1966. Comédie.
6 Love American style - Comédie.
17 Parlons français III
30 Campus

2.15
7 10 Ciné-mercredi - "La dernière valse", All. 1952. Comédie musicale.
18 Les Oraliens - "En ville".

2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "La revanche du prince noir". It. 1956. Film de cape et d'épée.
5 6 The Edge of night - Téléroman.
12 What's the Good Word - Jeu
17 Les cent tours de Centour
30 Les affaires à tout l'monde

2.45
17 Tourlou

3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another Hospital - Téléroman.
30 Radio-Québec (60 min.).

3.30
4 Le sac "décolle".
5 6 Celebrity Cooks
17 Dix enfants au soleil

4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers - Aventure
7 10 30 Capitaine Scarlet - Marionnettes
12 Celebrity Dominoes - Jeu
17 Un p'tit coup de coeur

4.30
2 (9) (11) 13 Picotine - Enfant "Le Grenier".
4 Robin fusée
5 6 Comin'up Rosie
7 10 30 Patofville - Enfant
12 The Flintstones
17 Si on s'y mettait

5.00
2 (11) Vivre et survivre "Jamais l'on a vu, vu, vu".
4 Au pays des géants
5 6 Nic 'N' Pic - Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers - Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Le bandit genthilhomme" E.U. 1951. Film d'aventures.

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

12 It's your move - Jeu
17 L'age de la parole

5.30
5 6 The Partridge family - Comédie.
12 The New Price is right

5.50
4 Votre foyer madame

5.55
4 La météo

6.00
2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 6 The City at six - Information
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots

6.15
17 La famille Papier

6.30
(9) Tout à l'eheure - Information
(11) Nouvelles régionales
17 Retrait ouverte ou fermée

7.00
2 **Destination: Monde - Jeu "La Tunisie".**
4 Aujourd'hui le 22 octobre
5 Around the City with Bob
6 Bon appetit
7 Le mal du siècle - "Le stress".
12 The Jeffersons.
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
(11) Faut le dire
13 Le 13 vous informe
17 Des arts et des Hommes
30 Le quotidien - Information

7.30
2 (9) (11) 12 13 La soirée du Hockey - Directement du Grand River Stadium de Détroit, les Canadiens de Montréal visitent les Red Wings de Détroit.
4 7 10 30 Le ranch à Willie - Musique western.
5 6 Nobel prize Laureates
17 Poste Frontière - "Équateur petit pays deviendra grand".

8.00
4 Les grandes Productions "Abattez Django le premier". It. 1971. Western.
5 6 The Nature of things
7 10 Les Grandes productions "La valse des Truands" E.U. 1969. Drame policier.
30 Les Grandes Productions "La ceinture de chasteté", It. 1967. Comédie.

8.30
5 6 Earth Watch
17 D'un quévécois à l'autre.

9.00
17 Au pays des Lutrins

9.30
17 Approche

10.00
2 (9) (11) Consommateurs avertis
4 7 10 Qui dit vrai - Panel
(9) 13 Les Pierrafeu
12 McGowan & Co
30 Gens de parole

10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
12 As it is - Affaires publiques

10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport

11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma Canadien "L'amour humain", Can. 1970. Drame psychologique.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui

11.05
4 Ciné-4 "Prelude à la gloire", Fr. 1959. Comédie dramatique.

11.15
7 10 Sans Pantoufles "Adua et ses compagnies", It. 1960. Drame social.

11.20
12 Pulse

11.22
6 Viewpoint - Information
5 The Merv Griffin Show - Variétés.

11.30
6 Montreal Tonight - Information
30 Ciné 11h30

11.55
6 Ciné-six "Guest wife". E.U. 1945. Comédie.

12.00
12 The 12 Midnight movie - "The Wicked Dreams of Paula Schultz", E.U. 1968. Drame.

12.30
2 (11) Ciné-Nuit - "Le Grand cérémonial", Fr. 1968. Drame.

12.45
10 Le 10 vous informe

2.00
2 Le Téléjournal

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT

Vallières, Vanier et les paysans du Larzac

par Jean-Pierre Tadros

C'est ce soir, à 19h30, que débutera à l'auditorium de la Bibliothèque nationale du Québec (1700 St-Denis) le 5ème Festival international du cinéma en 16mm de Montréal. Il se poursuivra jusqu'à dimanche, et présentera au total 16 longs métrages et 35 courts métrages provenant de quinze pays. Mais en raison d'importantes coupures budgétaires, nous apprend un communiqué de presse, les organisateurs de ce festival ont décidé de ne pas inviter de cinéastes étrangers cette année.

Pour démarrer, le Festival 16mm présentera ce soir deux moyens métrages de Charles Binamé. Le premier, "Le langage des gestes", donne la parole à Pierre Vallières qui fait le point sur l'état de son engagement en même temps qu'il livre une série de réflexions sur le devenir national. Le tournage avait eu lieu en septembre 1974. Le second film de Charles Binamé est tout simplement intitulé "Vanier". Le film dresse le portrait de Denis Vanier, l'un des personnages marquants de la contre-culture, qui se révèle ici sous un jour qu'il a lui-même choisi puisqu'il a lui-même scénarisé ce témoignage sur sa réalité. Le film dure 60 minutes; celui sur Vallières, 58.

A 21h30, la soirée se poursuivra avec la présentation d'un film français, "Nous garderons le Larzac". Ce film a déjà circulé au Québec grâce au Conseil québécois pour la diffusion du cinéma. Des paysans du Larzac sont expropriés parce qu'on projette d'étendre le camp militaire du Larzac. Le film analyse la situation en se penchant sur le cheminement de ces paysans du Larzac confrontés à une nouvelle réalité.

A partir de demain, les projections auront lieu chaque jour à 14h, 16h, 19h30 et 21h30. Nos lecteurs pourront prendre quotidiennement connaissance de la programmation dans "les choix du Jour".

Ce Festival est organisé par la Coopérative des cinéastes indépendants, avec le soutien et la collaboration du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal, du ministère des Affaires culturelles du Québec et de l'Office national du film. L'entrée aux projections a été fixée à $1.50 par représentation, ou de $10. pour l'ensemble du festival.



Albert "Le Cook" dans "Vanier" ("Vanier présente son show de monstres") de Charles Binamé, qui sera présenté ce soir au Festival international du cinéma en 16mm de Montréal.

les choix du jour

Télévision

Retraite ouverte ou fermée (R.Q.) à 18h30: Première de deux émissions sur la sociologie de la retraite. Aujourd'hui, les jeunes face aux vieux, avec Jacques Lazure, sociologue et Guy da Silva, psychiatre.

Poste frontière (R.Q.) à 19h30: "Equateur, petit pays deviendra grand".

La soirée du hockey (R.C.) à 20h: Le Canadien de Montléal rencontre les Red Wings de Détroit.

Consommateurs avertis (R.C.) à 22h: Les budgets. Les condominiums et les coopératives d'habitation sont-ils une solution d'habitation pour l'avenir?

Cinéma Canadien (R.C.) à 23h: *"Taureau"* Drame de Clément Perron, avec André Melançon, Monique Lepage Michèle Magny et Marcel Sabourin. (Canada 1972)

Ciné-nuit (R.C.) à minuit trente: *"Le grand cérémonial"* drame réalisé par Pierre Alain Jolivet, avec Michel Tureau, Marcella St-Amant et Ginette Leclerc. Un jeune homme vit sous l'emprise obsédante de sa mère. (France 1968)

Radio

Présent édition national (CBF 690) à 12h30: Que faut-il attendre du Comité d'étude sur l'amiantose? Invitée: Gisèle Tremblay, journaliste au "Jour". Les mesures Trudeau peuvent-elles contrôler les prix? La constitutionnalité de la loi anti-inflation. Invité: Gérard Beaudouin.

Présent, édition métropolitaine (CBF 690) à 17h30: Les événements d'octobre 70: crise politique, situation d'urgence dans les hôpitaux et les élections municipales.

Théâtre

"Orion le tueur" de Marcel Fombeurre et Jean-Pierre Grenier, avec François Tassé, Mireille Lachance, Christine Olivier, Jean-Louis Millette et Carmen Tremblay au Quat'Sous, à 19h45, tout de suite après, soit à 22h15: *"Suzanne Garceau Off Broadway"*. Deux spectacles à voir absolument. Au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts: *"Visa le noir, tua le blanc"* qui se termine le 25 octobre.

Variétés

A la Casanous ce soir: *"Place aux poètes"* avec Janou St-Denis. *"Octobre"* à l'Evêché et *"Yvon Deschamps"* au Théâtre Maisonneuve.

Cinéma

Lies My Father Told Me, de Jan Kadar. Tourné à Montréal, voici l'histoire attendrissante d'un petit garçon de son grand-père et d'un vieux cheval. Cela se passe dans le ghetto juif, mais on déborde vite dans un monde de rêve et de poésie. Un film gentil. (Cinéma Place Ville-Marie). *Ce cher Victor* avec Bernard Blier et Jacques Dufilho. Un numéro d'acteurs, souvent drôle, constamment méchant. Un film curieux avec, en plus, Alida Valli. (Fleur de Lys).

Partis pour la gloire, de Clément Perron. En pleine Beauce, en 1942, des Québécois s'insurgent contre la conscription obligatoire. Pourquoi donc aller se faire tuer pour le roi d'Angleterre? C'est la Confédération qui est alors remise en question. (Aux cinémas Berri et Verdun, et dans plusieurs salles du Québec.)

Lily aime-moi, avec Rufus et Zouzou. Un prolo perd sa femme et se rend compte qu'il ne peut plus vivre sans elle. Avec l'aide d'un journaliste venu l'interviewer, il fait des pieds et des mains pour la reconquérir. C'est drôle par moments, mais le plus souvent on sombre dans l'ennui. (A l'Elysée).

Activités culturelles du midi

Bach et la Chant'Août à la Place des Arts

Cette semaine au Piano Nobile de la Place des Arts, nous assisterons à deux premières lors des activités culturelles du midi. En effet, aujourd'hui le 22 octobre, à midi, Mario Duschênes inaugurera la saison des "concerts midi". Au programme: Jean-Sébastien Bach, Suite numéro un en Do Majeur pour hautbois, basson et cordes. Ce sera une heure de musique et de détente pour le coût minime de un dollar. Un buffet sera servi pour $1.50 dollar. Les "concerts midi" une production de la régie de la Place des Arts et de l'Orchestre symphonique de Montréal, commanditée par le complexe Desjardins.

De plus, demain le 23 octobre à midi, la Chant'Août fera ses débuts à la Place des Arts. Dans le même cadre détendu du Piano Nobile, Ungava et Marie Dépatie donneront un spectacle d'une heure. Une voix et plusieurs musiques pour aussi peu que un dollar. Un buffet sera servi pour $1.50 dollar. Ces spectacles du jeudi sont une production de la régie de la Place des Arts.

Enfin, le dimanche 26 octobre, M. Jean-Claude Planchard donnera sa deuxième conférence sur l'art au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, intitulée "Versailles, rêve pour trois rois". Cette conférence a lieu à 11 heures a.m. Un café et une brioche vous seront servis par la suite. Le tout pour 50 sous. Les conférences de M. Planchard sont illustrées de nombreuses diapositives. Une production de la régie de la Place des Arts.





LES PRODUCTIONS
BEAU BEC PRÉSENTENT
JEAN-GUY MOREAU
TABASLAK!
DEMAIN
SOIR
30 personnages avec les mots de
JACQUELINE BARRETTE
OCTOBRE: 16-17-18 et 23 à 9h.30 pm
24-25 à 7h. pm
$2.50, $3.00, $3.50
Les spectacles sur scène au cinéma
RESERVATIONS 277-3186
OUTREMONT
1248 BERNARD O. 277-4145

par Marc Gilbert

Le fameux 10%

Les mesures économiques annoncées lundi de la semaine dernière par le premier ministre Trudeau toucheront notamment à Montréal Télé-Métropole et Radio-Canada, qui comptent toutes deux plus de 500 employés. Au canal 10, c'est pas trop mal, les membres du syndicat de la fonction publique, en grève tout l'été, sont protégés par leur convention collective jusqu'en mai 77. Cependant, les douze journalistes de la salle de nouvelles, membres du syndicat général du cinéma et de la télévision, n'ont pas encore signé leur première convention collective et ils seront probablement assujettis au 10% autorisé.

A Radio-Canada, la situation est par contre catastrophique. Les trois syndicats (S.C.F.P., S.G.C.T. et NABET) sont actuellement en négociations avec la direction pour le renouvellement de leur convention collective. On sait que les gens de Radio-Canada sont habitués à des salaires élevés. Ils n'accepteront donc probablement pas facilement ces restrictions. Déjà une délégation du S.C.F.P. assiste à un congrès national à Toronto afin d'étudier les mesures à prendre contre ces gels de salaire. A noter cependant, qu'aucun acte de sabotage des émissions n'a encore été signalé.

Les généraux à l'appel

Radio-Québec présentera demain soir à neuf heures trente la première d'une série spéciale de deux émissions sur les forces armées canadiennes. Avec un budget de deux milliards huit cent millions de dollars, quel est le rôle officiel de l'armée?

Pour répondre aux questions d'Andréanne Lafond, deux généraux, messieurs Jacques Dextraze (qui est un des boss sinon le grand boss de notre petite armée) et Dollar Ménard, celui-ci général à la retraite.

Les jeunes pouilleux drogués, qui, eux, seraient bien incapables de faire partie de notre armée, ne sont pas pour autant négligés. Radio-Canada présente vendredi soir à neuf heures trente, dans le cadre de l'émission Science-Réalité les résultats d'une enquête sur l'effet des drogues sur le cerveau. Avis particulier, donc, aux fumeurs de marijuana et aux croqueurs de fausse mescaline. L'étude porte sur le comportement de rats. On sait que le rat est l'animal le plus près de l'homme du point de vue du comportement.

Cric crac croc

CKAC reprendra dimanche soir sa version radiophonique du film "Jaws" (attention aux requins quand vous prenez votre bain!).

La première présentation, dimanche dernier, aurait apparemment reçu un certain succès. Ca reste à vérifier, le nombre d'auditeurs étant habituellement très limité le dimanche soir. Toujours à CKAC, on me souligne que le correspondant parlementaire Jean Pelletier est le seul journaliste de la presse électronique à accompagner notre premier ministre Robert Bourassa dans son voyage en Iran. On chuchote au Parlement de Québec que les autres journalistes ont boycotté ce voyage parce qu'il s'agit avant tout d'une autre manoeuvre publicitaire qui ne rapportera rien d'important. Alors, que fait là Jean Pelletier?

Comme à radio

Un peu partout dans le monde industrialisé, on assiste actuellement à une remise en question des média électroniques, de la radio notamment. Un peu partout, des plaintes s'élèvent, des groupes d'auditeurs protestent. En France, la chanteuse Brigitte Fontaine a fait une chanson intitulée "Comme à la radio". Au Québec le poète Lucien Francoeur et son groupe rock Aut'chose ont repris cette chanson et l'ont modifiée. Mais comme leur morceau dure 8'22", vous ne l'entendez pas à la radio. Je vais donc vous en présenter un extrait. Pour finir en poésie. Mais ayez pas peur je ferai pas ça souvent.

"Mais ayez pas peur. On sait ce que c'est la radio. Y'a rien là.

Y'a rien qui a de l'importance. C'est rien. Juste d'la musique. Juste des mots. Des mots, des mots, des mots, des mots. Juste un peu d'bruit pour combler le silence".

en coulisses



par Lise Lapierre

Frenchie Jarraud tourne présentement

Frenchie Jarraud a l'habitude de se coucher à dix heures tous les soirs et de se lever à trois heures du matin. Aussitôt, il se dirige à *CKVL* étant le "morning man" de ce poste.

Depuis trois semaines, ses habitudes sont changées. Et il est passablement fatigué. Il est en train de tourner un film avec *Jean-Pierre Ferland.*

Frenchie est reconnu comme étant un homme capable de faire trois choses à la fois, mais le cinéma semble une chose qui lui rentre dans le corps. Ceci ne l'empêche pas cependant d'aimer cette première expérience.

Et si vous rencontrez Jean-Pierre Ferland, vous allez vous rendre compte que lui aussi est passablement abîmé.

Daniel Guérard se prépare

Daniel Guérard a recommencé à chanter depuis un mois. Il prépare sérieusement un nouveau tour de chant et il désire le présenter *au Patriote.* En ce moment, il se cherche des musiciens. Il n'a qu'un guitariste et ce n'est pas suffisant pour donner un spectacle sur scène.

Léo Rivet attend que Claude Blanchard se décide

Léo Rivet, outre son métier, est un homme qui s'occupe beaucoup de sports pour les jeunes. Cependant, depuis un an, il s'ennuie de son métier. On sait que Léo a toujours été le "straightman" de *Claude Blanchard* et ce dernier n'accepte presque plus d'engagements dans les cabarets.

Paul Leduc ne luttera plus

S'il y a un sport qui fait partie du spectacle, c'est bien la lutte. D'ailleurs, les lutteurs vous diront qu'ils sont les plus grands comédiens, et c'est un fait.

Paul Leduc, pour sa part, a décidé de cesser de lutter. Et il a pris cette décision quand, un soir, revenant de voyage, il s'est rendu compte que sa petite fille qui n'a pas encore un an ne le reconnaissait plus. La lutte, étant un métier qui vous amène souvent aux Etats-Unis, il a décidé d'abandonner. Il travaille maintenant dans une agence de sécurité et il rentre à la maison tous les soirs, à MacMastervil-le où il est devenu un tout nouveau propriétaire.

Paul Leduc est un "mordu" de nos chansonniers, il peut passer des soirées à écouter leurs disques.

René Simard s'instruira plus tard

Il n'y a rien qui peut mettre en colère *Guy Cloutier* que d'entendre dire que le petit *Simard* devrait étudier davantage et qu'on n'a pas le droit de lancer un jeune dans la chanson sans lui donner le temps de s'instruire.

Pour sa part, Guy Cloutier et le père de René Simard pensent autrement. Selon eux, il y a bien sûr des choses élémentaires à apprendre mais, riche, le petit Simard s'il veut s'instruire en aura toujours le temps... plus tard.

Bientôt, *Régis,* le frère de René, fera aussi carrière. Il y a longtemps qu'elle se planifie. Moins "showman" que son frère, ce dernier aura cependant un genre bien à lui. Il interprètera ses propres compositions.

Après s'être épris ses du petit brun, les mamans s'éprendront du petit blond!

Il faut s'armer de patience...

Si vous décidez d'aller voir un film au cinéma Le Parisien 5, armez-vous de patience parce qu'eux n'en ont pas. Pour les personnes qui ne sont pas au courant, c'est un cinéma qui a cinq salles. Et comme les transformations sont récentes, le personnel donne l'impression de garder dans chacune de leur salle un camion de la Brink's. Bref, ils ont les manières brusques des Parisiens, les vrais de l'autre bord, et c'est baragouiné très souvent en anglais.

Chose importante, ne perdez pas votre billet. Il y a de multiples contrôles. Vous ne pouvez ni entrer, ni sortir d'une salle sans vous faire haranguer.

La portugaise devient un cabaret populaire

Pour ceux qui aiment souper aux chandelles tout en écoutant leurs chanteuses ou chanteurs préférés, mais sans avoir à se ruiner, "La portugaise" offre peut-être la solution. Ce restaurant de la rue Sainte-Catherine est, situé tout près de la station Berri-Demontigny du métro, s'est en effet transformé en pianobar pour l'heure de l'apéritif et en cabaret pour l'heure du souper. D'ici les Fêtes, on pourra donc aller y voir tout en mangeant ou dansant les récitals de Michel Louvain (dès demain), de Yoland Guérard, d'André Lejeune, de Serge Laprade, de Muriel Millard, de Robert DeMontigny, de Jérôme Lemay, de Paolo Noël, d'Aimé Major et de Claude Valade. Et c'est l'interprète d'origine portugaise Germano Rocha qui anime toutes ces soirées; il a ajouté les auteurs du Québec au fado de son pays natal d'ailleurs.

galerie la relève
A compter du 22 octobre
peintures de
ROCK BELZILE
Vernissage Mercredi le 22 a 20:00h.
3611, rue Saint-Denis Métro Sherbrooke TEL.: 845-3898

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. AVEC LA COLLABO. CJMS

Supp. 23-24 et 25 octobre.
VISA LE NOIR TUA LE BLANC
ou l'assassinat par l'électro-choc!
THÉATRE PORT-ROYAL 842-2112
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)

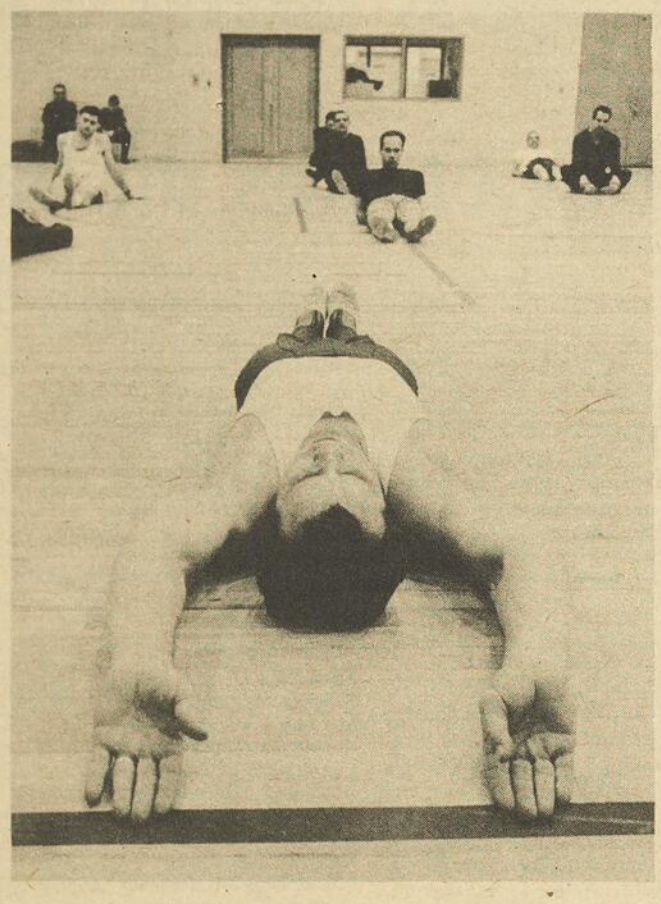
POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

14 ANS
Scenario et Realisation CLAUDE JUTRA
avec MONIQUE MILLER CLAUDE JUTRA
COULEUR
UN MARIAGE QUI FAIT RIRE ET QUI FAIT MAL
AUX 2 CINES
PARISIEN SUR SEMAINE 5.10 7.20 9.30 SAMEDI DIMANCHE & LUNDI 12.50 3.00 5.10 7.20 9.30 SAMEDI DERNIER SPECTACLE Ac 11.40 LAVAL SUR SEMAINE 6.40 & 9.00 SAMEDI DIMANCHE & LUNDI 12.20 2.30 4.40 6.50 9.00 SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.10
cinemas le PARISIEN 5
480 Ste CATHERINE O. 866-3856
CINEMAS Laval 5
CENTRE LAVAL 688-7776

POUR TOUS
UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
PARTIS POUR LA GLOIRE
un film de Clément Perron

BERRI: 1.20-3.20-5.25-7.30-9.30
BERRI
ST-DENIS-STE-CATH., 288-2115
VERDUN
3841, RUE WELLINGTON, 768-2092
DU NORD à ST-JEROME | BOITE à FILMS à ST-JEAN | LE PARIS à VALLEYFIELD | LE PARIS à ST-HYACINTHE

Le but du sport: faire de l'exercice



TORONTO (Le JOUR-PC) — Les programmes scolaires d'éducation physique devraient apprendre aux enfants les avantages d'une pratique quotidienne d'exercices physiques plutôt que mettre l'emphase sur les sports de compétition, a déclaré hier le président de l'Association britannique des entraîneurs nationaux et membre honoraire de l'Académie olympique.

"Le but du sport est de faire de l'exercice, rien d'autre", a en effet déclaré M. Geoffroy H.G. Dyson lors du symposium international sur l'exercice et les maladies coronariennes.

"De nos jours, l'exercice est considéré comme une potion d'huile de castor que nous ingurgitons parce que l'on nous a dit que c'était bon pour nous" a déclaré le professeur d'éducation physique de l'Université de l'Alberta.

"Nous devrions dire aux gens de pratiquer un sport qu'ils considèrent plaisant. Si nous continuons à les approcher avec notre définition caustique de la bonne condition physique, nous ne ferons autrement que de les effrayer davantage."

M. Roger Bannister, le premier homme à avoir parcouru le mille en moins de quatre minutes et maintenant conseiller à l'hôpital national des maladies nerveuses de Londres, a pour sa part dit que les Canadiens devraient être davantage concernés par les sports communautaires que par ceux d'élite.

"Ce n'est pas un service à rendre à la population canadienne que de comprimer tous leurs efforts physiques durant les dix années qu'elle passe dans les écoles secondaires et les collèges", a-t-il déclaré.

Il a poursuivi en disant que les années entre 25 et 65 ans sont beaucoup plus importantes que celles comprises entre 15 et 25 ans et que les activités sportives en général devraient être programmées non pas sur la recherche de performances suprêmes proprs à chaque individu, mais sur l'état de santé de chacun.

"La valeur que l'on attache aux jeunes athlètes de pointe est fausse a dit Bannister, et le stress imposé sur plusieurs athlètes n'est pas pour les faire progresser, et n'est généralement pas apprécié de ceux-ci."

Tandis que les athlètes d'élite peuvent être une source d'inspiration pour d'autres, la plupart des gens dépendent de leur héritage génétique, de leur environnement et de leur capacité à apprendre d'après leurs erreurs, et qu'en conséquence il est de mauvais usage de se servir des élites pour motiver le reste des sportifs.

Poursuivant son allocution, M. Bannister a déclaré que l'usage de stimulants ou de stéroïdes était devenu uniquement une compétition entre un chimiste et un autre chimiste, et non pas une confrontation entre des athlètes.

La course à pied, l'escalade, le tennis, la natation, le cyclisme et le ski de cross-country sont d'après lui les sports contribuant le plus à une bonne condition physique d'une population.

"L'éducation des jeunes dans le sens de trouver un plaisir à l'exercice physique est la clé de la santé pour un peuple", a-t-il conclu.



Mexico: Lovell est le maître!

Jocelyn Lovell a enregistré lundi sa meilleure performance personnelle et la meilleure de l'année dans l'épreuve du kilomètre contre la montre avec un temps de 1:05.3 minute.

commentaire sportif

A qui la faute?

En mars dernier, le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, répondant à une question du député péquiste Marcel Léger, déclarait: "Les spectateurs qui assistent au hockey junior, préfèrent voir de la rudesse plutôt que du beau hockey comme tel".

Le sujet brûlant dont il était question à l'Assemblée nationale à cette heure, n'était autre que la violence au hockey junior.

Pour faire suite à sa déclaration, M. Phaneuf a exprimé l'avis qu'une des causes principales de la violence dans les rangs junior, c'était la nécessité d'attirer le plus de spectateurs possible afin que les clubs soient rentables sur le plan financier. Promotion plutôt originale et primitive, non?

Toutefois, cette soif de sang des spectateurs peut prendre des proportions qui, pour le moins, ressemblent à une tentative d'assassinat... Et, évidemment, ce sont les joueurs qui en souffrent. Sept mois après le "brillant" exposé du ministre Phaneuf, soit plus précisémment dimanche soir dernier, un jeune joueur junior était victime de cette violence et restera vraisemblablement paralysé jusqu'à la fin de ces jours.

Benoît Plouffe, la victime, portant les couleurs des Dynamos de Shawinigan de la LJMQ, a été assailli sauvagement par Peter Marsh, des Castors de Sherbrooke, dans le dos. S'écrasant lourdement sur la rampe, Plouffe s'est fracturé la colonne vertébrale et a été paralysé sur le coup. Ses chances de marcher à nouveau sont minces selon les médecins.

Le bourreau de cette violence, d'après le père de la victime, c'est l'instructeur même des Castors, Ghislain Delage qui favorise ouvertement le jeu rude...

Pour ce qui est de l'agresseur, Marsh, il a purgé sa peine de cinq minutes sur le banc des punitions et retournera dans la mêlée tout en suivant les ordres de son instructeur. Toutefois, comme le sous-entendait M. Plouffe, Marsh n'est qu'un "tueurs à gages" sous la tutelle de Delage. S'il ne suit pas les consignes, sa carrière dans le hockey junior... et même dans les rangs majeurs, risque d'être compromise à jamais. A moins d'être l'as compteur du club.!

Ceci n'est qu'une fraction de toute la violence qui existe dans le hockey. On pourrait tout aussi bien parler du match des nouveaux Jaros de la Beauce dimanche soir dans la Ligue américaine. Ou des propros tenus par l'instructeur des Jaros, Marc Picard, avant le match contre les Nordiques du Maine... "Surveille bien mon numéro 16, James Troy. A la première présence de Globensky, il va s'occuper de lui!" Puis, après le match que les Jaros ont remporté à force de bagarre et de coups de patins, Picard ajoutait: "Je savais que mes joueurs s'attaqueraient à Globensky.

Mais je ne pouvais pas prévoir que ça se terminerait ainsi."

A qui la faute? Aux Delage, Picard et Cie, aux "tueurs à gages", aux spectateurs ou aux dirigeants des circuits de hockey...

Christian Nobert

bref sport

Rodgers: joueur par excellence

Le comité pour la remise des trophées de football Schenley a annoncé hier les noms des candidats mis en nomination au premier tour. Chez les Alouettes, Johnny Rodgers est en lice pour le titre de joueur par excellence, lui qui fut déclaré la recrue de l'année la saison dernière.

Peter Dalla Riva a été mis en nomination pour le titre de joueur canadien; Dave Braggins figurera pour le trophée décerné au meilleur joueur de ligne offensif; à la ligne défensive, ce sera Glen Weir; et enfin Joe Petty sera candidat pour le titre de recrue par excellence.

Accord entre LNH et URSS

La Ligue nationale de hockey a annoncé hier qu'une entente avait été signée avec l'Union Soviétique et que deux équipes russes disputeraient une série de huit matches hors-concours contre des équipes de la LNH.

Une seule partie cependant sera disputée au Canada, quand le club de l'Armée rouge rencontrera le Canadien de Montréal au Forum le 31 décembre. Le président de la LNH, Clarence Campbell, a déclaré que les Russes enverraient leurs deux meilleures équipes, celle de l'Armée rouge, championne nationale l'an dernier, et les Ailes du Soviet. Tous les matches seront disputés selon les règlements de la LNH.

Victoire unanime d'Al Ford

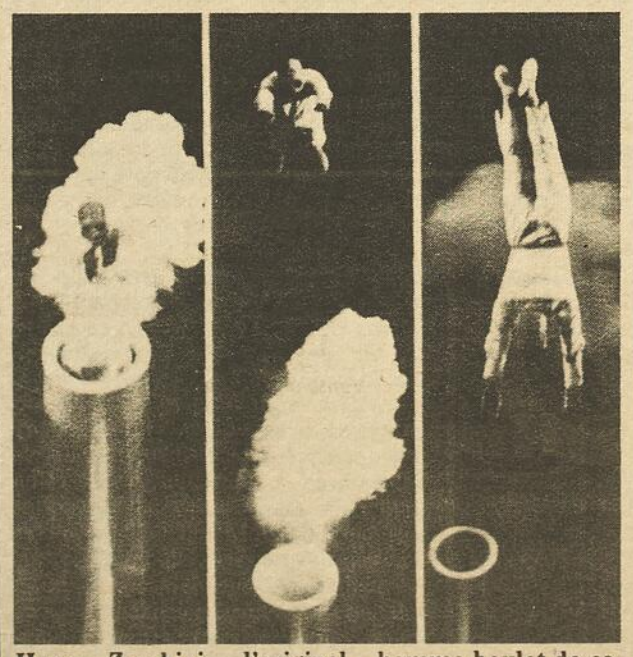
EDMONTON – Le boxeur albertain Al Ford, aspirant numéro un au titre canadien des poids légers, a remporté à Edmonton une nette victoire par décision unanime sur l'Américain Victor de la Cruz.

Ford, qui avait pris sa retraite il y a deux ans après avoir conquis les titres des poids légers du Canada et de l'Empire Britannique, a remporté ainsi sa troisième victoire consécutive depuis son retour à la compétition, l'été dernier.

Chris Evert écrase Casals

Chris Evert n'a fait qu'une bouchée de Rosemary Casals, 6-0 et 6-1, hier, au tournoi de tennis Invitation réservé aux huit meilleurs joueurs de tennis du monde et doté de $135,000 de bourse.

Mlle Evert, qui a remporté les 89 derniers matches auxquels elle prit part, rencontrera vendredi en finale l'Australienne Evonne Goolagong, qui a eu raison de la Britannique Virginia Wade par 3-6, 6-4 et 7-6 lundi. En demi-finale du double mixte, Goolangong et Rod Laver ont battu Bjorn Borg et Wade 6-4 et 6-0, et Ilie Nastase et Casals ont eu raison de Arthur Ahse et Evert 6-7, 6-3 et 6-4.



Hugo Zacchini, l'original homme-boulet-de-canon, que l'on voit ici en train d'exécuter son numéro de haute-voltige en 1973 à Milwaukee, est décédé lundi à San Bernardino à l'âge de 77 ans.

"L'affaire Plouffe"

Réunion spéciale à Québec

(LE JOUR-PC) – Plusieurs dirigeants et instructeurs de la Ligue junior majeure du Québec se sont réunis hier soir à Québec au sujet de la désormais "affaire Plouffe".

Ce dernier a été victime dimanche soir d'une dure mise en échec (pour ne pas dire d'un coup bas) alors que son club, les Dynamos de Shawingan, rencontrait les Castors de Sherbrooke, réputé pour leur robustesse.

Benoît Plouffe, à cause du placage "très illégal" que lui a servi Peter Marsh, des Castors, ne pourra plus jouer au hockey étant depuis l'incident paralysé. Les médecins estiment que ses chances de marcher à nouveau sont minces.

Donc, hier soir, Raymond Dumont, Roland Désaulniers, président des Dynamos, Claude Dolbec, instructeur des Dynamos, Georges Guilbault, président des Castors, et Ghislain Delage, instructeur des Castors, se réunissaient à Québec afin de faire toute la lumière sur cette histoire. Toutefois, il a été impossible de rejoindre M. Dumont, ainsi que le père de Benoît Plouffe pour en savoir plus long.

Les étoiles du baseball

Six représentants de la Ligue nationale de baseball et quatre de l'Américaine composeront l'équipe des étoiles du baseball majeur choisis par l'agence Associated Press.

C'est cependant la recrue Fred Lynn, des Red Sox de Boston qui a récolté le plus de vote, soit 389, 69 de plus que son plus proche rival, Joe Morgan, des Reds de Cincinnati, qui évoluera au deuxième but.

Outre Lynn, Greg Luzinski et Reggie Jackson sont les deux autres voltigeurs de cette équipe de rêve. George Scott, des Brewers de Milwaukke, occupera le premier coussin, Bill Madlock, des Cubs de Chicago jouera au 3e but, et Larry Bowa à l'arrêt-court.

Jim Palmer a été choisi comme lanceur droitier tandis que son homologue gaucher sera Randy Jones, de Padres de San Diego.

hockey

Ligue nationale

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	6	5	0	1	28	15	11
Isl. NY	6	3	1	2	20	12	8
Rang.	6	3	2	1	20	15	7
Atl.	5	1	4	0	10	14	2

Section Smythe

Chic.	7	3	2	2	17	19	8
Vanc.	6	2	4	0	16	24	4
St-L.	5	1	3	1	13	17	3
K. City	4	1	2	1	9	13	3
Min.	5	1	4	0	14	19	2

Section Adams

Buff.	5	5	0	0	28	11	10
Bost.	5	2	1	2	17	16	6
Calif.	6	2	3	1	17	21	5
Tor.	5	2	3	0	13	21	4

Section Norris

Pitts.	4	4	0	0	25	12	8
L.Ang.	6	4	2	0	20	29	8
Mont.	*5*	*3*	*1*	*1*	*30*	*13*	*7*
Dét.	7	0	4	3	11	27	3
Wash.	7	0	6	1	23	35	1

Hier

Montréal à Pittsburgh
Vancouver à Islanders NY
Los Angeles à St-Louis

Aujourd'hui

Montréal à Détroit
Rangers NY à Buffalo
St-Louis à Atlanta
Kansas City à Washington
Los Angeles à Chicago
Vancouver à Toronto
Minnesota à Californie

Demain

Kansas City à Boston
Philadelphie à Islanders NY

Les compteurs

	B	A	Pts
Clarke, Phi.	6	8	14
Perreault, Buf.	4	9	13
Lafleur, M.	6	6	12
Trottier, NYI	5	6	11
Dionne, LA	5	6	11
Gilbert, NYR	3	8	11
Mahovlich, M	5	4	9
O'Reilly, B.	5	3	8
Ratelle, NYR	4	4	8
Esposito, B.	3	5	8
Hadfield, Pgh	3	5	8
Murphy, LA	2	6	8
Cournoyer, M.	1	7	8
Stackhouse, Pgh	1	7	8

Hier

N.-Angleterre à Québec
Minnesota à Indianapolis
Cincinnati à Winnipeg

Aujourd'hui

Denver à Calgary

Demain

Edmonton à Cincinnati
Houston à Indianapolis
Minnesota à San Diego

Les compteurs

	B	A	Pts
Cloutier, Q	6	3	9
Nilsson, W	4	5	9
S. Bernier, Q	3	6	9
Tardif, Q	3	5	8
Bordeleau, Q	2	6	8
Hull, W	2	6	8
Ullman, E	2	6	8
Nedomansky, T	5	2	7
Peacosh, SD	5	2	7

L.J.M.Q.

Section Est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chic.	9	5	4	0	51	42	10
Shaw.	9	4	4	1	51	49	9
Sor.	10	3	5	2	43	72	8
T.-Riv.	9	3	5	1	40	50	7
Qué.	10	2	7	1	40	65	5

Section Ouest

Sher.	9	8	1	0	66	38	16
Corn.	9	7	2	0	58	32	14
Mtl.	10	5	3	2	58	46	12
Hull	11	4	7	0	48	51	8
Laval	10	3	6	1	50	56	7

Lundi

Montréal 4, Laval 1

Hier

Cornwall à Hull
Sorel à T.-Rivières

Aujourd'hui

Québec à Laval
Sherbrooke à Shawinigan

Demain

Sherbrooke à Cornwall

football

Ligue canadienne

Section Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	9	5	1	348	274	19
Montréal	8	6	0	321	279	16
Toronto	4	9	1	224	275	9
Hamilton	4	9	1	235	358	9

Section Ouest

Régina	10	4	1	365	297	21
Edmonton	10	4	0	372	321	20
Winnipeg	6	6	2	273	300	14
Calgary	5	9	0	332	311	10
Vancouver	5	9	0	256	309	10

Dimanche

Toronto 18, *Montréal* 11
Ottawa 25, Winnipeg 25
Régina 36, Edmonton 27

Samedi

Hamilton à Toronto
Régina à Vancouver

Dimanche

Calgary à *Montréal*
Winnipeg à Edmonton

Conférence nationale

Section Est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Dallas	4	1	0	.800	121	74
Washington	3	2	0	.600	137	72
St-Louis	3	2	0	.600	127	118
Giants NY	2	3	0	.400	74	116
Phila.	1	4	0	.200	89	103

Section Centrale

Minnesota	5	0	0	1.000	155	70
Détroit	3	2	0	.600	103	102
Chicago	1	4	0	.200	35	137
Green Bay	1	4	0	.200	74	121

Section Ouest

Los Angeles	4	1	0	.800	99	62
Atlanta	2	3	0	.400	72	72
S. Francisco	2	3	0	.400	89	91
N. Orléans	1	4	0	.200	51	130

Conférence américaine

Section Est

Buff.	4	1	0	.800	162	97
Miami	4	1	0	.800	141	68
Jets NY	2	3	0	.400	101	144
Baltimore	1	4	0	.200	109	121
N.-Angl	1	4	0	.200	52	102

Section Centrale

Cincinnati	5	0	0	1.000	107	56
Pittsburgh	4	1	0	.800	154	48
Houston	4	1	0	.800	112	58
Cleveland	0	5	0	.000	58	164

Section Ouest

Oakland	3	2	0	.600	88	97
Denver	3	2	0	.600	99	119
K. City	2	3	0	.400	114	107
S. Diego	0	5	0	.000	37	101

Hier

Giants NY à Buffalo

Lundi

Giants NY 17, Buffalo 14

Samedi

St-Louis à Giants NY

Dimanche

Baltimore à Jets NY
Cincinnati à Atlanta
Dallas à Philadelphie
Denver à Kansas City
Détroit à Houston
Miami à Buffalo
N.-Orléans à Los Angeles
Pittsburgh à Green Bay
San Diego à Oakland
San Francisco à N.-Angleterre
Washington à Cleveland

Lundi

Minnesota à Chicago

Association mondiale

Section Canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Edm.	7	3	3	1	27	29	7
Qué.	*4*	*3*	*1*	*0*	*21*	*14*	*6*
Winn.	5	3	2	0	22	14	6
Tor.	4	1	2	1	14	17	3
Calg.	3	1	2	0	7	11	2

Section Est

Cin.	3	2	1	0	9	6	4
N.-An.	3	2	1	0	8	10	4
Clev.	3	1	2	0	13	11	2
Ind.	5	1	4	0	19	21	2

Section Ouest

Phoen.	5	3	2	0	20	20	6
Hous.	4	2	2	0	16	14	4
S. Die.	4	2	2	0	12	11	4
Minn.	4	2	2	0	11	12	4
Denver	3	1	2	0	10	18	2

baseball

	G	P	Moy.
Cincinnati	3	2	.600
Boston	2	3	.400

Jeudi

Cincinnati 6, Boston 2

Mercredi

Boston 5, Cincinnati 4

Mardi

Cincinnati 6, Boston 5

Dimanche

Cincinnati 3, Boston 2

Samedi

Boston 6, Cincinnati 0

Hier

Cincinnati, Nolan (0-0) à Boston, Tiant (2-0), 20h15

Aujourd'hui

Cincinnati, Gullett (1-1) à Boston, Lee (0-0), 20h15 (si nécessaire).

Le Canada se retire du tournoi de soccer

Joan Wenzel rend sa médaille de bronze pour une question de doping

MEXICO (AFP) – Une affaire de doping a frappé hier la Canadienne Joan Wenzel, de Waterloo, Ont., médaille de bronze du 800 mètres féminin aux septièmes Jeux panaméricains de Mexico.

A la suite d'un test anti-doping, la jeune championne canadienne a éré reconnue coupable d'avoir pris un médicament contenant des traces d'adrénaline, interdit par les règlements de la Fédération internationale d'athlétisme.

Douglas Clement, directeur général de l'équipe du Canada à Mexico, qui a révélé l'affaire au cours d'une conférence de presse tenue mardi matin dans la Maison du Canada au village panaméricain, a déclaré que l'athlète avait décidé de rendre sa médaille afin d'éviter une suspension à vie par la Fédération internationale.

Il a souligné que la jeune fille avait pris ce médicament qu'elle utilise normalement pour soigner un refroidissement, par mégarde.

Il s'agit, a-t-il dit, d'un décongestionnant à base d'antihistamine que tout le monde peut acheter sans prescription médicale. Ce médicament s'appelle Diemtapp.

Wenzel possédait ce médicament parmi d'autres dans sa pharmacie personnelle.

Réaction

"Ma première réaction a été d'incrédulité, a déclaré Joan Wenzel les larmes aux yeux, à la conférence de presse.

"Je ne pouvais pas croire que j'avais pris cette pillule par erreur, a-t-elle raconté.

"Ensuite, je fus indignée. L'affaire me semblait ridicule. Ce médicament est inoffensif et n'a aucun effet de doping. J'envisageais d'abord de protester et de faire de mon cas une affaire-modèle devant conduire à la revision des règlements anti-doping, mais, après réflexion, et pensant aux Jeux Olympiques qui auront lieu l'an prochain dans mon pays, j'ai décidé, en accord avec mon entraîneur et mes dirigeants, de rendre ma médaille afin d'éviter une suspension à vie par la Fédération internationale".

Joan Wenzel tenait encore sa médaille de bronze en main lorsqu'elle fit cette déclaration.

Douglas Clement a ensuite déclaré qu'il espérait que "la tragédie de Joan" mènerait à une revision des règlements. La fédération du Canada d'athlétisme, soutenue par l'Association olympique canadienne, présentera, a-t-il dit, une demande de revision de la constitution de la Fédération internationale d'athlétisme. Elle espère obtenir l'appui d'autres pays, mais cette revision ne pourra certainement pas être réalisée avant les Jeux Olympiques de Montréal", a-t-il conclu.

Soccer

Bill Thompson, directeur de l'équipe de soccer du Canada, a annoncé mardi, au cours d'une conférence de presse, que le Canada était obligé de se retirer du tournoi de football des Jeux panaméricains à la suite de la suspension partiellement injustifiée de cinq de ses joueurs.

"Nous sommes incapables de représenter honorablement le Canada, a déclaré le manager. Nos médecins nous ont signalé qu'il serait peu recommandé de continuer à jouer avec 12 joueurs".

"La suspension des Canadiens est due à l'incompétence de l'arbitre nicaraguéen Valentin Gazo Alvarez au cours du match contre l'Argentine", a dit Bill Thompson.

L'arbitre, qui a été renvoyé chez lui pour incompétence par le comité d'organisation, avait exclu du terrain les avants canadiens Gary Ayre et Carl Rose, le 17 octobre. Ayre avait été frappé d'une suspension d'un match et Rose, de trois.

Dans un rapport présenté par l'arbitre Gazo Alvarez, deux autres joueurs canadiens, les arrières Ray Telford et Robin McGraw étaient également mentionnés, bien que n'ayant pas été exclus.



Joan Wenzel... le bronze glisse entre ses mains.

bref sport

Chez les juniors de l'Ouest, les bagarres coûtent cher

SASKATOON –- La Ligue de hockey junior de l'ouest semble vouloir prendre les grands moyens pour maintenir l'ordre dans son circuit.

A la suite des incidents ayant marqué les rencontres de fin de semaine entre les Bombers de Flin Flon et les Blades de Saskatoon, le président Ed Chynoweth a infligé une amende de $1,000 à Mel Pearson, instructeur des Bombers pour ne pas avoir maintenu la discipline dans son équipe.

En outre, Rick Dorman, des Bombers, a écopé d'une suspension de cinq parties et son coéquipier Terry Balligall, d'une suspension de quatre matches, le premier pour avoir bousculé un juge de lignes et le second pour avoir recolté sept punitions mineures, quatre majeures et une de mauvaise conduite de match en deux parties.

Par ailleurs, Clauton Paachal, des Bruins de New Wesminster, a été suspendu pour deux matches pour avoir fait un geste obscène après avoir écopé une punition de mauvaise conduite, dimanche soir, à Régina.

Le golf, un sport qui paie

WASHINGTON – Les statistiques finales de l'association des golfeurs professionnels montrent que quatre joueurs ont gagné plus de $200,000 cette année dans les tournois de la PGA et que 14 autres ont dépassé les $100,000.

Jack Nicklaus a terminé en tête pour la septième fois depuis ses débuts professionnels mais il n'a pu atteindre les $300,000, s'arrêtant à $298,149.

Johnny Miller, le champion de l'an dernier, a terminé avec $226,118, Tom Weiskopf, avec $219,140 et Hale Irwin, avec $205,380.

On trouve ensuite Gene Littler avec $153,795, John Mahaffey avec $141,471, Lee Trevino avec $134,206 et Bruce Crampton avec $132,532.

Les Rangers perdent Harris

NEW YORK – Les Rangers de New York, de la Ligue nationale de hockey, ont annoncé qu'ils seront privés des services du joueur de défense Ron Harris pendant les six prochaines semaines.

Un porte-parole du club a précisé que Harris devra subir une intervention chirurgicale au genou gauche à la suite d'une déchirure des cartilages.

Harris, qui se plaignait de douleurs au genou depuis le début du camp d'entraînement, n'a participé qu'à deux parties des Rangers cette saison.

Pas de Giants à Toronto

SAN FRANCISCO (AP) – Charles Rupert, vice-président à l'exécutif des Giants de San Francisco, a nié hier que les proprios du club de LNH étaient près d'une entente en vue de déménager la concession à Toronto. "Il n'y a aucun fondement", a-t-il dit au sujet de la déclaration faite lundi à Toronto par Harold Ballard, président du Maple Leaf Gardens, voulant que les Giants déménageraient à Toronto.

"A la suite de négociations avec le président Horace Stoneham, des Giants, nous sommes près d'une entente, dont j'aurai une réponse finale prochainement", avait dit Ballard.

Selon Ballard, l'entente dépend d'une règlement d'une poursuite légale par la ville de Seattle contre la LA, laquelle ville a les premiers droits sur un déménagement de concession. Selon Ballard, le règlement interviendrait en déménageant un autre club à Seattle.

Un autre groupe, comprenant le Globe and Mail et la brasserie Labatt, veut aussi obtenir un club pour Toronto et Alan Eagleson, représentant de Labatt, croit que la brasserie obtiendra la concession pour Toronto. Entre-temps, un groupe de Seattle, comprenant l'acteur Danny Kaye et l'homme d'affaires Lester Smith, est prêt à verser $10 millions pour une concession. Le commissaire Bowie Kuhn doit se rendre à Seattle après la Série mondiale afin d'y étudier la situation.

Killanin à Pékin avant Noël

LAUXANNE (Reuter) – Lord Killanin, président du Comité olympique international, se rendra à Pékin en décembre, avant Noël, pour s'entretenir avec les responsables du sport chinois, a déclaré, mardi, un porte-parole du comité. Pour le moment, il n'est pas question qu'il se rende à Taiwan à cette époque, a-t-il dit.

Le comité a décidé, en mai dernier, de reporter toute décision sur la candidature de la Chine à la réunion qu'il tiendra en février, à Innsbruck, pour permettre à Lord Killanin de se rendre entre temps à Pékin et à Taiwan. La Chine fait de l'exclusion de Taiwan une condition de son admission au comité.

Les négociations devront se dérouler très rapidement si la Chine doit participer aux Jeux de Montréal, l'été prochain. Si une solution ne pouvait être trouvée à temps, remarquent les observateurs, la Chine pourrait ne pas participer aux jeux Olympiques avant 1984. Les jeux de 1980 auront en effet lieu à Moscou et il est possible que la Chine préfère alors attendre quatre ans de plus.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

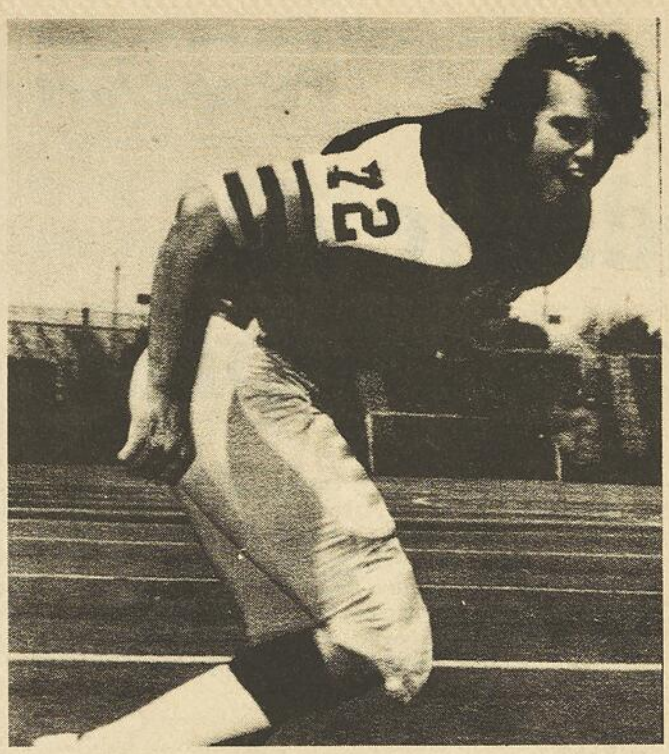
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT



Tom Pate, des Tiger-Cats de Hamilton qui a été blessé samedi dernier en entrant en collision avec un autre joueur, est décédé hier à l'hôpital de Foothills, à Calgary. Pate était dans le coma depuis son accident.

Pour vous abonner au JOUR (par camelots)

Montréal	Québec	Rimouski
Laval	658-8920	723-5616
Rive-sud	626-6925	
St-Jean (Iberville)		
331-8961		
332-3890	Chicoutimi	Baie Comeau
	Alma	Hauterive
Sorel	Jonquière	589-5017
742-3328	Kénogami	
	Arvida	
	549-6427	Sherbrooke
Granby		563-4937
469-2580		
	Victoriaville	
Hull	Arthabaska	
Gatineau	369-9343	
Pointe-Gatineau		
Touraine		
771-7894	St-Hyacinthe	
	773-1951	

Les Jeux panaméricains

Espoir en natation pour les Canadiens

Le Canada s'est mérité hier soir trois médailles d'argent et une de bronze en natation aux Jeux panaméricains de Mexico et est le seul pays à présenter une quelconque rivalité aux Etats-Unis dans cette discipline.

Mike Scarth, d'Edmonton, a réussi un temps de 2:09.50 pour s'emparer de la deuxième place du 200 mètres dos, derrière l'Américain Dan Harrigan, nouveau recordman des Jeux avec un temps de 2:06.69.

Dans le 400 mètres 4 nages, Cheryl Gibson, également d'Edmonton, a réussi un temps de 5:06.87, mais a été devancée par l'Américaine Kathy Heddy, 5:06.05. Les trois premières nageuses ont amélioré l'ancien record des Jeux.

Dave Heinbuch, de Vancouver, a réussi un temps de 2:28.96 pour une médaille d'argent, mais loin du temps de 2:24.00 réussi par le nouveau recordman de cette discipline, l'Américain Rick Colella.

Pour sa part, Wendy Quirk, de Pointe Claire, a pour sa part mérité une médaille de bronze dans le 100 mètres papillon.

Gymnastique

En gymnastique, l'équipe féminine a terminé au quatrième rang des compétitions, alors que Karen Kelsall, la plus jeune compétitrice aux Jeux de Mexico, a enregistré la meilleure performance individuelle canadienne, en prenant la cinquième place aux exercices au sol.

Ce sont les Cubaines qui ont pris le premier rang avec un total de 277.95 points, devant les Américaines, 277.05 points, et les Mexicaines, 261.75. Les Canadiennes ont pour leur part récolté 254.60 points.

Baseball

Par ailleurs, l'équipe canadienne a enregistré une quatrième défaite en cinq joutes, perdant par le compte de 7-2 devant les Mexicains.

Le lanceur gagnant Marco Antonio Meza n'a donné que cinq coups sûrs aux Canadiens pendant 8 1/3 manches avant de céder la place à un lanceur de relève. Les Canadiens n'ont plus aucune chance de figurer au classement de cette épreuve.

Plusieurs lutteurs canadiens ont fait bonne figure jusqu'à maintenant et ont de bonnes chances de récolter des médailles.

Voici la répartition des médailles à l'issue de la huitième journée des Jeux panaméricains:

	OR	ARG	BR	TOT
1. U.S.A.	61	51	27	139
2. Cuba	34	31	21	85
3. Canada	14	20	24	58
4. Brésil	6	7	12	25
5. Mexico	5	6	20	31
6. Argentine	2	3	3	8
7. Colombie	1	1	4	6

Succès dans les relais, en natation et en cyclisme

Les équipes de relais canadiennes ont connu leur part de succès aux Jeux panaméricains en remportant une médaille d'or et trois médailles de bronze en quatre épreuves. Après la médaille d'or dans le 1,600 mètres féminin et les médailles de bronze dans le 400 mètres masculin et 400 mètres féminin, ce fut au tour de l'équipe masculine du 400 mètres-relais, formé de Glenn Bogue, Ron Jackson, Al Dukowski et Brian Saunders, de s'assurer une troisième place avec un temps de 3:03,92, derrière les Américains et les Cubains.

•••

La consternation et une certaine tristesse règnant à la Maison du Canada, au village panaméricain, après l'annonce de l'affaire de doping de Joan Wenzel, mariée au lutteur Tim Wenzel, membre de l'équipe canadienne. Les footballeurs canadiens qui se sont retirés du tournai ont par contre cache leur dépit dans l'exubérance. Ils se sont rendus sur le toit de leur maison et ont lancé des seaux d'eau sur leurs camarades et les dirigeants canadiens entrant dans l'immeuble. Les occupants de la maison voisine les ont vite imités.

•••

En nage synchronisée, le duo formé de Laura Wilkin et Carol Stuart, de Calgary, a remporté une médaille d'argent. On se rappelle que plus tôt, dans les compétitions, la Québécoise Sylvie Fortier avait également remporté une médaille d'argent en solo.

•••

La jeune Québécoise Line Chénard, en remportant la victoire dans le 100 mètres dos, a ainsi procuré au Canada sa première médaille d'or en natation. D'ailleurs au cours des dix premières épreuves dans cette discipline, les Etats-Unis en ont remporté huit. L'autre médaille d'or est allée à l'Equateur. Line Chénard a d'ailleurs amélioré le record des Jeux; elle a réussi un temps de 1:06.59, comparé à l'ancien record de 1:07,18 établi par la Canadienne Donna-Marie Gurr en 1971.

•••

A signaler également, la médaille d'argent du Canada dans le 400 mètres relais style libre, pour hommes grâce aux efforts de Bruce Robertson, Gary MacDonald, Michael Blondal et Steve Hardy. Pour leur part, les nageuses Gail Amundrud et Anne Jardin ont mérité les médailles d'argent et de bronze dans les 200 mètres style libre, pendant que Marion Stuart, de Montréal, s'accaparait une troisième place au 100 mètres brasse.

•••

A signaler la médaille d'argent au fleuret féminin par équipes. Le quatuor canadien était formé de Donna Hennyey, de Toronto, de Susan Stewart, de Vancouver et des Montréalaises Fleurette Campeau et Chantal Gilbert-Payer. Elles se sont inclinées devant Cuba, mais ont supplanté l'équipe américaine.

•••

Au hockey sur gazon, le Canada a pris le deuxième rang au classement final de la ronde préliminaire avec 4 victoires et deux matches nuls en six rencontres, n'étant devancé que par l'Argentine. Les quatre premières équipes (Argentine, Canada, Mexique et Jamaïque) passent en demi-finale. Au cours de leurs six rencontres, les Canadiens ont compté à 17 reprises, tout en n'allouant que 4 buts.

•••

Le Cubain Rigoberto Mendoza, 29 ans, le champion du marathon est un ancien compagnon de Fidel Castro dans les combats de la Sierra Maestra. Cette victoire, la première par un Cubain dans un marathon international, a même surpris les dirigeants cubains. Mendoza, en effet, ne disputait que le troisième marathon de sa vie. Il fait partie d'une nouvelle génération de coureurs de fond cubains qui désirent prouver que Cuba ne possède pas seulement des sprinters.

•••

La journée de lundi a été la meilleure du Canada aux Jeux panaméricains. Il ont en effet amassé 16 médailles, dont quatre d'or: celles du 1,600 mètres relais féminin, du 100 mètres dos en natation (Lyne Chénard), du kilomètre contre la montre en cyclisme (Jocelyn Lovell) et du dressage, grâce à l'écuyère Christilot Boylen.

•••

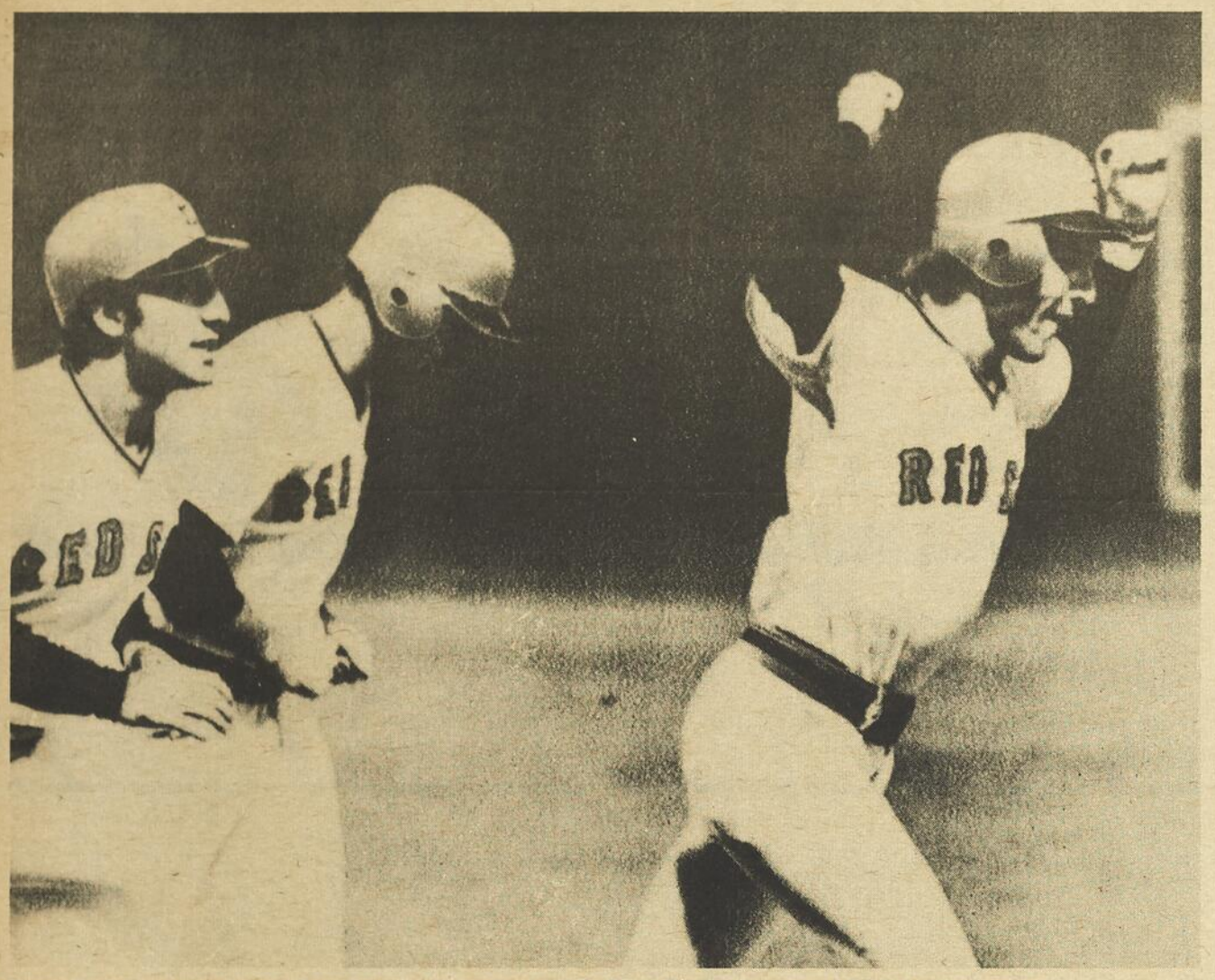
Mme Boylen, 28 ans, mariée et mère d'une petite fille, fait de l'équitation depuis l'âge de dix ans. Elle avait d'ailleurs été la plus jeune participante aux Jeux olympiques de Tokyo, en 1964. Mme Boylen a réussi 1,355 points contre 1,306 et 1,260 pour les Américaines Hilda Guerney et Dorothy Morkis. Pour les intéressés, son cheval s'appelle Jungherr II.

•••

Petit à-côté des Jeux. Quand Lyne Chénard a gagné sa médaille d'or au 100 mètre dos, on a joué le God Save the Queen. Les lecteurs du JOUR sont de grandes personnes et nous considérons qu'elles sont capables de passer elles-mêmes les commentaires qui s'imposent. Conc, nous nous abstenons de rappeler que...

•••

Pour vous donner une idée de la supériorité des Américains dans le domaine de la natation, mentionnons qu'après les dix premières épreuves, ils avaient gagné 8 médailles d'or, 7 d'argent et 2 de bronze. Le Canada était en deuxième place avec 1 médaille d'or, 3 d'argent et 3 de bronze.



Bernie Carbo, après son circuit de trois points permettant aux Red Sox d'égaler le compte 6-6 à la huitième manche.

Boston gagne 7–6

Une 7e joute nécessaire

Un long circuit dans la gauche à la douzième manche de Carlton Fisk, sur la ligne de démarcation, a donné hier soir une victoire de 7-6 aux Reds Sox de Boston sur les Reds de Cincinnati pour niveler les chances dans la Série mondiale 3-3. La septième et dernière partie aura lieu ce soir à 8h30 au Fenway Park de Boston.

A la fin de la neuvième manche, Boston a joué de malchance, alors qu'ils ont placé trois joueurs sur les buts avec aucun retrait. Cependant, le voltigeur George Foster a capté un ballon de Fred Lynn pour lancer une prise à Johnny Bench qui retirait Dennis Doyle alors qu'il tentait de marquer du troisième but. Par la suite, Petrocelli devait être retiré.

Les Red Sox de Boston avaient provoqué l'égalité 6-6 à la huitième manche à la suite d'un solide coup de circuit au champ centre du frappeur de relève Bernie Carbo avec Fred Lynn et Rico Petrocelli sur les sentiers.

Les Red Sox de Boston avaient pris une avance de trois points dès le début du match grâce à un coup de circuit de trois points de Fred Lynn, après des simples de Yastrzemki et de Carlton Fisk avec deux retraits.

A la cinquième manche, la grosse Machine rouge s'est mise en marche. Après un but sur balles au frappeur Ed Hambrister et un simple à Pete Rose, Ken Griffey a réussi un long triple au champ centre pour produire deux points, avant de compter lui-même sur un simple du receveur Johnny Bench.

A la septième manche, les Reds ont continué à frapper le vétéran Luis Tiant et c'est George Foster qui devait faire marquer les quatrième et cinquième points avec un double cogné profondément au champ centre. Les rapides Ken Griffey et Joe Morgan avaient préalablement frappé des simples. A la manche suivante, Cesar Geronimo cognait un coup de circuit en solo pour porter le compte à 6-3.

En battant les Whalers 6–1

Les Nordiques atteignent le but fixé par Filion

"Une récolte de huit points sur une possibilité de douze serait une production valable au cours de cette série de six parties à Québec." Il reste encore une partie aux Nordiques pour finaliser ladite série et déjà l'équipe a rencontré l'objectif fixé par son gérant-général Maurice Filion.

Une quatrième victoire consécutive a été inscrite au dossier des Nordiques hier soir alors qu'ils ont disposé des Whalers de la Nouvelle-Angleterre 6-1.

1ère période

1. Québec, Hoganson 1 (Serviss) 11:15
2. Québec, Houle 4 (Leclerc, Tremblay) 13:59

Pun.: Houle Q 0:32, Fotiu NA 8:00, S. Bernier Q, 19:44.

2e période

3. Québec, Leclerc 2 (Houle, S. Bernier) 5:02

Pun.: Fotiu NA, Roy Q 7:47, Fotiu NA, Gallant Q 12:11, Hoganson Q 15:36, Tardif Q 18:20

3e période

4. Québec, Parizeau 3 (Tardif, Bordeleau) 3:00
5. Québec, Serviss 1 (Houle, Bordeleau) 4:32
6. N.-Angleterre, Carleton 1 (T. Abrahamsson, Webster) 7:15
7. Québec, Tardif 4 (Bordeleau, Tremblay) 9:49

Pénalités-D. Roberts NA 3:16, Gallant Q 4:46, Paiement NA, Roy Q majeures 5:56, Swain NA, Leclerc Q majeures 8:48, Fotiu NA 13:26, Paiement NA, Sutherland Q 18:41.

Tirs aux buts:

N.-Angl.	9	16	10-35
Québec	11	6	14-31

Gardiens-Hoganson, N.-Angleterre; Brodeur, Québec. A.-8,000.

Leurs huit points leur confèrent maintenant le premier rang de la division canadienne.

Six compteurs différents ont produit l'offensive des vainqueurs. Il s'agit de Dale Hoganson, Réjean Houle, Rénald Leclerc, Michel Parizeau, Tom Serviss et Marc Tardif.

Wayne Carleton a privé le gardien Richard Brodeur d'un premier blanchissage qui aurait été toutefois fort bien mérité puisque le jeune gardien des Nordiques a repoussé avec brio 34 des 35 rondelles dirigées contre lui. Incidemment, Brodeur a été accidentellement assommé par le bâton de Nick Fotiu alors qu'il ne restait qu'une seconde dans le match. La blessure ne semble toutefois pas très sérieuse.

A noter dans cette partie la bonne coordination offensive des Nordiques même si l'instructeur Jean-Guy Gendron a dû effectuer un remaniement complet de ses trios dû à l'absence de son meilleur franc-tireur Réal Cloutier, cloué au lit par une grippe.

Il y avait 8,000 spectateurs au Colisée de Québec. Les Nordiques joueront leur prochain match samedi soir lors de la deuxième visite des Toros de Toronto.

Islandres 5 Canucks 5

UNIONDALE, NY (PA) – Un but de Don Lever réussi à moins de deux minutes de la fin du match a valu aux Canucks de Vancouver un match nul de 5-5 devant les Islanders de New York, hier soir.

Le second but de la partie de Denis Potvin à mi-temps de la période finale avait donné un avantage d'un but aux locaux. Auparavant, les deux équipes s'étaient échangé des buts et aucune équipe n'a pu prendre une avance confortable.

Le seul joueur à se distinguer lors de ce match nul a été la recrue Bryan Trottier, qui a été crédité d'une passe sur les trois buts de seconde période de son équipe, les Islanders.

Le Canadien gagne 7–1 à Pittsburg

Dirigé à l'attaque par nul autre que Guy Lafleur, le Canadien de Montréal a remporté une victoire de 7-1 aux dépens des Pingouins de Pittsburgh, hier soir dans un match de la Ligue nationale de Hockey.

Lafleur s'est hissé au premier rang des compteurs de la ligue en marquant deux buts tout en étant crédité de trois passes.

Le Canadien récoltait ainsi sa quatrième victoire de la saison pour se hisser en tête de la section Norris, un point devant les Pingouins et les Kings de Los Angeles.

PEUGEOT 504
SEDAN
VERSION ESSENCE OU DIESEL



PEUGEOT 1976
la voiture qui gagne à être connue.

GT, AUTO SALE ENR.
1740, boul. Labelle, coin St-Martin tél.: 331-6554

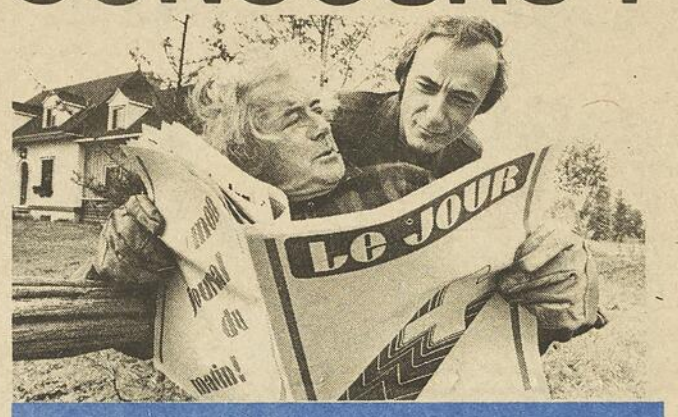
*Caractéristiques et prix sujets à changement sans préavis

CONCOURS PHOTOS *PLUS*

LE JOUR

mon journal du matin!

avec Félix... avec Yvon... soyez des nôtres, nous serons plus



CONNAISSEZ-VOUS BIEN LA TÊTE DE VOS ARTISTES, DE VOS SPORTIFS, DE VOS POLITICIENS ?

Le Jour vous propose un petit test de mémoire simple et facile, tout en vous donnant la chance de gagner de magnifiques prix.

LES PRIX

Suivez cette semaine cette annonce qui vous dira les nombreux autres prix qui viendront s'ajouter à cette liste.

Un voyage pour deux personnes à Nassau (transport et logement) pour une semaine
Un téléviseur couleur
Deux équipements complets pour le ski de fond

2 toiles de Louis Charpentier
25 bons d'achat d'une valeur de $50. chacun pour l'achat de livres aux Editions de l'Aurore
Une collection de 23 volumes d'Astérix.

1 Règlement

Le concours débute jeudi le 23 octobre 1975 et se termine le 24 novembre 1975 à minuit. Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus sont éligibles à l'exception des employés du Jour et des membres de leur famille.

2 Règlement

Du lundi au samedi, la photo d'une personnalité québécoise connue sera publiée dans le Jour, soit un total de vingt-huit (28) photos pour la durée totale du concours.

3 Règlement

Pour faire partie des gagnants, il vous suffit de découper chaque jour, la photo publiée et après l'avoir identifiée, de la coller dans la case correspondante dans le "calendrier" publié dans cette page.

4 Règlement

Le 24 novembre 1975, vous postez tout simplement votre "calendrier" rempli de photos identifiées, soit 28 photos, au quotidien Le Jour 387, boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, Québec.

5 Règlement

Il n'y a pas de limite quand au nombre de "calendriers" remplis que vous pouvez faire parvenir au Jour. Autant de "calendriers" autant de chances de gagner.

6 Règlement

Le tirage sera fait au hasard, parmi toutes les entrées reçues et complétées correctement.

7 Règlement

La date et le lieu du tirage seront annoncés ultérieurement et publiés dans le Jour, ainsi que les noms de tous les gagnants.

calendrier du concours photos *plus* écrire en lettres moulées

Journal LE JOUR 387 Boul. Lebeau Tél.: 331-8961

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

REÇU LE
10 NOV 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC